

1204

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Consultation sur place

Diplôme de conservateur de bibliothèque

201.
o

MEMOIRE D'ETUDE

Le fonds local et régional, entre mythes et politiques: l'exemple de la salle
Bretagne de la médiathèque de Lorient

Emmanuelle BLONDIAUX

Sous la direction de Christine André
E.N.S.S.I.B.

1996



1996
DCB
28

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE



Le fonds local et régional, entre mythes et politiques: l'exemple de la salle
Bretagne de la médiathèque de Lorient

Emmanuelle BLONDIAUX

Sous la direction de Madame Christine André
E.N.S.S.I.B.

et

Monsieur BERNARD COISY
Conservateur de la médiathèque de Lorient

1996

DCB

28

1996

LE FONDS LOCAL ET REGIONAL, ENTRE MYTHES ET POLITIQUES:
L'EXEMPLE DE LA SALLE BRETAGNE DE LA MEDIATHEQUE DE LORIENT.

Emmanuelle BLONDIAUX

RESUME

Après avoir analysé les logiques culturelles et politiques qui ont orienté l'actualisation du fonds local et régional de la médiathèque de Lorient, cette étude montre comment la salle Bretagne a été et est soumise aux contradictions de ces logiques, au point de manquer à sa mission relative au patrimoine local.

ABSTRACT

After having analysed the cultural and political principles which guided the creation of the local and regional collections at the Lorient Public Library, this study shows how the Brittany Room has been subjected to contradictions arising from these principles, to the point where the Library is unable to fulfil its role in relation to local heritage.

MOTS-CLES

Identité collective**France**Lorient (Morbihan)
Lorient (Morbihan)**politique culturelle**Histoire**1990
Développement des collections (bibliothèques)**France**Lorient
(Morbihan)
Lorient (Morbihan)**fonds documentaires

Que cette page soit l'occasion d'exprimer mes remerciements les plus vifs à tous ceux qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.

Monsieur Bernard Coisy, conservateur de la médiathèque de Lorient, qui a bien voulu m'accueillir dans son établissement et m'initier aux subtilités de ses fonctions, sans jamais se départir de son indulgence ni de sa bienveillance.

Madame Joelle Gourmelen, responsable de la salle Bretagne, qui a accepté mon ignorance en matière de culture bretonne et supporté patiemment mes "moult questions impertinentes".

Monsieur Christian Busnel, attaché à la Direction Générale du Développement Culturel de la ville de Lorient, qui a mis à ma disposition bon nombre des archives municipales et accordé un peu de son temps si précieux.

Tout le personnel de la médiathèque. Chacun à sa manière s'est efforcé de rendre mon séjour toujours plus agréable et intéressant. Qu'ils me pardonnent de ne pouvoir tous les citer.

Les amis si précieux qui n'ont jamais fait défection dans leurs attentions et ont assuré le soutien logistique.

Qu'une fois encore, ils soient tous remerciés.

Jules Simon manqua, en 1846, son siège de député de Lannion à cause de la manoeuvre d'un ecclésiastique qui s'était posté à l'entrée de la salle du scrutin: "Sur le palier [qui y menait] se tenait l'Abbé, qui arrêtait au passage tous les électeurs de la campagne..."

-Pour qui tu votes toi?

-Je ne sais pas.

-Tu ne sais pas? Ca veut dire que tu votes pour Jules Simon!

-Peut-être.

-Mais c'est un menteur ton Jules Simon!

-Ah!

-Est-ce qu'il ne t'a pas dit qu'il était Breton?

-Si fait.

-Eh bien, ce n'est pas vrai: il est de Lorient*."

* Cette anecdote est rapportée par Charles Le Goffic dans son ouvrage *L'Ame bretonne*. Paris: Champion, 1982, p.268.

SOMMAIRE

Introduction.....	1
1 Mythes et épopées de la salle Bretagne ou les logiques politiques et culturelles qui président à son actualisation.....	3
1.1 La logique du développement universitaire et de l'investissement culturel	4
1.1.1 L'espace socio-politique.....	4
a) La ville aux cinq ports.....	4
b) L'intercommunalité.....	5
1.1.2 Le développement universitaire et l'investissement culturel.....	6
1.2 La médiathèque: prémisses de la mise en oeuvre de la logique du développement universitaire et culturel.....	10
1.2.1 Aperçu historique.....	11
1.2.2 Usages et usagers.....	12
a) La lecture publique et la formation.....	12
b) Le réseau.....	13
c) A la croisée du développement universitaire et culturel.....	15
d) Un pôle culturel fédérateur.....	16
1.2.3 Cohérences et utopies.....	27
a) Les conséquences du succès.....	27
b) La déréliction des missions.....	29
1.3 Bretagne, bretonnitude et bretonnerie.....	31
1.3.1 La construction d'un stéréotype.....	31
1.3.2 Lorient, a-topia et eu-topia de l'ethnicité bretonne.....	36
1.3.3 La captation politique.....	36
2 Mythes et réalités: la salle Bretagne dans tous ses états.....	37
2.1 L'actualisation d'une salle.....	37
2.1.1 Une salle sacrifiée.....	38
2.1.2 Une définition mal sériee.....	45
2.2 Les politiques d'acquisition.....	48
2.2.1 L'aire géographique.....	48

2.2.2 Mémoire, identité et patrimoine.....	50
2.2.3 Un fonds protéiforme.....	53
2.3 Les rapports aux publics.....	55
2.3.1 Dans les logiques de la médiathèque?.....	55
2.3.2 Le club et l'agora.....	59
2.4 Quel fonds local pour Lorient?.....	62
2.4.1 Le patrimoine et la mémoire identitaire de Lorient.....	63
2.4.1.1 Les Compagnies des Indes.....	65
2.4.1.2 La Reconstruction.....	66
a) Architectes et architectures.....	69
b) Lorient, une ville de caractères.....	70
c) La lente réappropriation du patrimoine.....	70
2.4.2 Ville maritime ou ville reconstruite? Les enjeux du choix.....	72
Conclusion.....	75

Le titre de ce mémoire et celui de ses deux principales parties ont été inspirés par les travaux de Jean-Pierre Vernant et Georges Dumézil.

INTRODUCTION

Après une construction de l'histoire qui se voulait fédératrice, depuis la Révolution française, les notions de culture et d'identité locales et régionales ont resurgi en France, ces dernières années, conjointement à la construction de la Communauté Européenne et face à la notion de citoyen du monde. Parce qu'il est intimement mêlé à une revalorisation et une réappropriation du patrimoine aussi affirmées qu'inexpliquées, ce phénomène touche la bibliothèque dans ses fondements mêmes, le fonds local. En effet, ces collections, présentées comme "la colonne vertébrale de la bibliothèque", sont directement concernées par ce retour identitaire sur soi et sa communauté.

C'est une des raisons pour lesquelles nous avons voulu réfléchir sur la documentation locale et régionale dans les bibliothèques. Mais, aussi, indépendamment de ce renouveau, parce que le fonds local est intrinsèquement lié aux notions les plus affectives, aux présupposés et aux a priori les plus forts et les plus difficiles à expliciter. C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que nous avons choisi comme lieu de stage une bibliothèque inscrite dans une région dont l'ethnicité particulière est fortement affirmée et revendiquée, la Bretagne. Le choix de la médiathèque de Lorient s'avérait intéressant à plus d'un titre. Ville moyenne, mais aussi pôle urbain d'une région assez vaste et troisième agglomération de Bretagne, ville au passé historique intéressant, mais plus connue pour ses activités industrielles que pour ses colombages, c'est pourtant sur son territoire que chaque année se déroule le Festival Interceltique. Enfin, la bibliothèque elle-même est présentée comme une médiathèque riche d'une collection très importante et exceptionnelle de périodiques locaux et régionaux anciens. Cette polyvalence dans les représentations nous semblait prometteuse.

Si l'idée d'une évaluation du fonds nous a effleuré dans les premiers temps, très vite, elle est apparue inepte. Outre le fait qu'il n'existe aucun critère d'évaluation pour le fonds local et régional, en raison de sa spécificité locale et

régionale précisément, c'eût été manquer la véritable problématique de ce type de fonds et plus particulièrement de la salle Bretagne de cette médiathèque. Un empilement de chiffres ne signifie rien en soi, mais une présentation de la salle et du fonds, quand elle se fait au travers des discours et des actes, est bien plus révélatrice.

Différents types d'entretien ont été menés pour mieux saisir les présupposés intellectuels et les contradictions qui émergeaient dans les usages de la bibliothèque et de la salle Bretagne. Ce sont des entretiens non directifs à questions ouvertes qui ont été proposés aux différentes instances dirigeantes de la médiathèque et de la salle Bretagne. Ce type de questionnaire offre une marge de liberté dans les réponses tout à fait appréciable, même si le dépouillement est beaucoup plus ardu que pour des entretiens à questions fermées. Effectués en fin de stage, ils se sont déroulés dans un climat de confiance, ou du moins en toute connaissance des objectifs de celle qui les menait. Nous avons choisi de les transcrire sous forme de notes, et non d'enregistrements, ce qui permettait aux personnes interrogées de s'exprimer librement et de souligner elles-mêmes ce qui leur tenait à coeur. Leur durée a été très variable, en fonction de la disponibilité de chacun. C'est ainsi que l'entretien avec la responsable de la salle Bretagne a été achevé par écrit, d'un commun accord entre nous, faute d'une disponibilité suffisante de sa part. Les questionnaires étaient organisés en quatre parties: le rôle de la médiathèque, son identité, le rôle de la salle Bretagne, son identité. Des entretiens informels, des informations glanées çà et là, des remarques, des attitudes ou des décisions ont complété les premiers types d'entretien.

Nous avons très vite considéré que la salle Bretagne ne pouvait être dissociée de ses deux espaces d'implantation, organisés à la manière de cercles concentriques: au centre, la salle elle-même, dans le cas de notre étude, puis, la médiathèque et enfin l'environnement culturel et politique. En effet, la médiathèque est, ou a été, le fer de lance des politiques culturelles de la ville. Plus que tout autre établissement culturel de cette cité, elle est donc à la fois l'expression des ambitions et des contradictions de ces politiques. Par ailleurs, son mode de fonctionnement affirmé est celui d'une coordination entre les différents secteurs, et non d'une hiérarchisation. Toute décision, à court, moyen ou long terme, est prise dans les réunions hebdomadaires entre les différents secteurs. Les objectifs et orientations de la salle Bretagne sont, de ce fait, l'expression singularisée d'une volonté d'ensemble. Nous ne pouvions donc faire abstraction des logiques qui président au fonctionnement de la médiathèque et du réseau.

Ce fut un travail long et minutieux que celui de dévider un écheveau où s'emmêlaient des notions ou principes aussi variés que les objectifs fluctuants revendiqués pour la médiathèque, les aspirations implicites de l'établissement et les a priori cachés. La salle Bretagne se trouve ainsi soumise à des logiques qui, si elles ne lui sont pas propres, mais concernent l'ensemble de la médiathèque, n'en demeurent pas moins prépondérantes dans leurs actualisations. A ces logiques doit s'ajouter plus spécifiquement la logique identitaire de l'ethnicité bretonne, ses enjeux et ses limites. La présentation générale de ses fondements nous est apparue indispensable pour optimiser la clarté et la facilité de lecture de l'exposé et permettre une meilleure mise en lumière des réalités contrastées que l'on a pu observer dans la salle Bretagne.

La dérélition du fonds local étant perçue comme le point d'aboutissement de nombreuses autres dérélitions et contradictions, une telle étude souligne une fois encore la nécessité d'une réflexion approfondie et structurée sur ce type de fonds.

1. MYTHES ET EPOQUES DE LA SALLE BRETAGNE OU LES LOGIQUES POLITIQUES ET CULTURELLES QUI PRESIDENT A SON ACTUALISATION

Le choix de présenter dans un premier temps les logiques qui ont présidé et qui président encore à la conception et au fonctionnement de la médiathèque de Lorient, s'explique par la perception et la définition même de la salle Bretagne, qui nous intéresse plus particulièrement. La salle Bretagne est un des quatre secteurs de la médiathèque¹, conçu comme tel et soumis aux mêmes logiques. Nous en voyons la preuve dans le fait que, dans les délibérations des conseils municipaux et dans les rapports des différentes instances (Direction Générale du Développement Culturel, le conservateur en poste à l'époque...) avant 1992 et parfois après, cette salle est toujours incluse dans le secteur Adultes, puisqu'il n'est alors fait état que de trois secteurs: Jeunesse, Image et Son et Adultes. Nous verrons, par la suite, que les faits spécifiques à la salle Bretagne exacerbent ou au contraire gommement ces logiques, plus exactement leurs actualisations et/ou leurs contradictions.

¹ Les trois autres secteurs sont : le secteur Jeunesse, le secteur Image et Son, le secteur Adultes.

1.1 La logique du développement universitaire et de l'investissement culturel

1.1.1 L'espace socio-politique

Cet espace socio-politique dans lequel s'inscrit la médiathèque est à la fois celui de la ville et celui du District, comme l'indiquent la fréquentation de la bibliothèque et les politiques menées par la municipalité.

a) La ville aux cinq ports

Les activités économiques de Lorient, essentiellement maritimes, expliquent comment une ville frappée par la crise a pu développer une politique culturelle si ambitieuse et si onéreuse. Lorient aujourd'hui s'affirme comme la ville aux cinq ports. Le port de pêche, qui a soixante-dix ans d'existence, génère des milliers d'emplois. Dans les années d'après-guerre, un consensus tacite de la Région pour privilégier les activités maritimes a favorisé les volontés d'investissements sur le long terme, de modernisation et d'innovation. Conçu comme un outil moderne et évolutif, le port a pu et peut encore envisager tout type de modernisation et y faire face, sans être remis en question ni menacé dans son équilibre. Aujourd'hui, le port de Keroman est un gigantesque complexe industriel caractérisé par la diversité : diversité de ses activités, diversité de la flotte qu'il peut accueillir, diversité des systèmes de vente, diversité des techniques utilisées dans les domaines de pêche et de traitement des produits. Son développement a entraîné la création d'organismes de formation, de recherches et d'études relatifs au milieu maritime.

Le port de commerce voit également ses activités reprendre après 1945, mais ce sont les vingt dernières années qui lui ont donné son orientation agro-alimentaire et sa vraie dimension. Là encore, l'absence de scrupule vis-à-vis de la modernisation a été payant. La Chambre de Commerce et d'Industrie poursuit ses investissements pour assurer la compétitivité de Kergroise et développer d'autres secteurs.

L'Arsenal militaire, qui comprend la Direction des Constructions Navales (D.C.N.), le siège du commandement, l'école et la base des Fusiliers Marins et Commandos et les Directions Services et Unités de soutien, auquel il faut adjoindre la Base d'Aéronautique Navale (B.A.N.) à Lann-Bihoué et le Polygone de Gâvres, est la première entreprise industrielle de Lorient. Elle assure, elle aussi, des milliers d'emplois dans les domaines les plus variés, en raison des

contrats de sous-traitance. Prépondérant dans l'équilibre de la ville, l'Arsenal est un "Bien" et les menaces qui pèsent sur lui sont très mal vécues.

L'arrêt du comblement du bassin à flot, en 1949, est présenté comme un acte de clairvoyance depuis le développement des activités de plaisance. Depuis le début des années 80, Lorient accueille et organise de grandes courses hauturières, favorisant ainsi le rayonnement de la ville et de son port. Véritable dynamisme économique, la plaisance a, cependant, du mal à se développer à Lorient en raison de l'exiguïté des lieux et l'impossibilité de développement de l'espace portuaire. Ce secteur est donc phagocyté par les communes avoisinantes.

Enfin, le port passager est en pleine expansion du fait du développement du tourisme. La Compagnie Morbihannaise de Navigation transporte quelques 400.000 personnes par an, riverains et touristes.

Le dynamisme affiché par la ville ne doit pas faire oublier les réels problèmes économiques et la progression constante du chômage au sein d'une population ouvrière. Pour répondre à cette situation, plusieurs solutions ont été adoptées. Elles ont pu l'être justement parce que la ville, malgré ses problèmes socio-économiques, a su développer et conserver toutes ces activités industrielles et commerciales.

b) L'intercommunalité

Très vite, il est apparu que l'intercommunalité était nécessaire. A la fin des années soixante, il s'avère que Lorient n'a pas répondu aux objectifs qu'elle s'était fixés en matière de développement urbain. La ville se dépeuple au profit des ses communes périphériques, certes, mais on peut également constater une émigration plus lointaine (la France ou l'étranger), qui représente 50% des mouvements de population. L'absence de créations importantes d'emplois sur la commune et le transfert de l'habitat collectif vers l'habitat individuel expliquent pour une grande part ce phénomène migratoire.

Si la situation est préoccupante pour Lorient², elle ne l'est pas pour le Pays³ lui-même, qui affiche une courbe démographique satisfaisante, un solde migratoire positif et une progression constante de la population active, avec toutefois une modification des secteurs d'activités. Il apparaît clairement que les réflexions et actions politiques doivent être menées au niveau du pays, et non

² Ainsi à la rentrée scolaire 96, la municipalité a dû faire face à un réaménagement des lieux et structures d'accueil des écoliers, faute d'un nombre suffisant d'enfants.

³ Nous appelons Pays de Lorient la région de la ville, plus souvent confondue avec le territoire du District.

plus de la seule commune de Lorient, même si elle en est la capitale. Différents organismes intercommunaux ont été créés au cours des cinquante dernières années, *l'Agglomération*, cinq communes, *Le Grand Lorient*, vingt-trois communes, *Le Pays de Lorient*, soixante communes, avec des compétences variées qui se recoupent parfois, dans le domaine économique par exemple.

Toutefois, c'est au niveau du District que s'est mobilisée l'attention politique dans un souci de partenariat de proximité dynamisant : "*La solidarité et l'unité de l'agglomération lorientaise, la troisième de Bretagne, en sortent consolidées et font notre force. Le district est désormais le creuset où s'élabore l'avenir du pays de Lorient*", déclare Jean-Yves Le Drian, président du District du Pays de Lorient. Issu du S.I.V.O.M. transformé dans le but de mieux répartir les dépenses et après des débuts un peu aléatoires, le District est aujourd'hui assuré, semble-t-il, dans ses objectifs et ses ambitions⁴. Depuis décembre 1995, il regroupe dix-sept communes, (Branderion, Caudan, Cleguer, Gâvres, Gestel, Groix, Guidel, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur, Pont-Scorff, Port-Louis, Queven, Rianteq), auxquelles s'est associée pour les questions économiques et universitaires, Languidic, ce qui porte la population intercommunale à 180.000 habitants. Les compétences attribuées à ce regroupement de communes sont relatives au développement économique, universitaire et touristique, à la protection de l'environnement, à l'aménagement inter-communal, notamment en matière de transports et à la sécurité. Le District n'a pas de compétences culturelles. Pourtant, de nombreux projets ressortissant à ce domaine se développent sous son égide, arguant de l'intérêt qu'ils représentent pour l'amélioration de l'image du Pays de Lorient et le développement culturel. A titre d'exemple, on peut citer le projet "Thalassa", faire d'un ancien navire de pêche un éco-musée maritime, ou l'aménagement de studios de répétition pour les groupes musicaux de la région dont le financement repose sur une association de certaines communes appartenant au District.

1.1.2 Le développement universitaire et l'investissement culturel

Deuxième réponse à la crise, ce choix s'inscrit parfaitement dans la continuité politique de la ville de Lorient. En effet, dès la Révolution, Lorient s'est affirmée comme une ville laïque et républicaine et cette tendance n'a fait

⁴Pour un exposé clair et précis des enjeux d'un district et de la création de celui du Pays de Lorient, voir les travaux de C. Pollin, *Quels réseaux de lecture pour les agglomérations moyennes?* mémoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992.

que se confirmer au cours du 19ème et du 20ème siècle. Deux personnalités de la Troisième République, Paul Guieyesse et Louis Nail, défenseurs de l'école laïque et gratuite et de la langue bretonne, incarnent l'originalité politique de Lorient dans une Bretagne plutôt conservatrice, notamment le Morbihan. Depuis 1945, la présence socialiste à la mairie est quasi permanente. Le maire actuel, Jean-Yves Le Drian, agrégé d'histoire, ancien assistant de l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, maire depuis 1981, a fait son entrée dans la vie politique dans les années 70⁵. Il est tout à fait représentatif de ces nouveaux élus locaux qui émergent dans cette période et gagnent bon nombre de sièges en 1977: ils sont souvent enseignants, souvent de gauche. Intéressés par les questions culturelles, ils condamnent l'immobilisme de leurs prédécesseurs et sont aidés dans leur volonté par la récente institutionnalisation des politiques culturelles.

Dans la continuité d'une politique, qui remonte au 19ème siècle, de soutien à la scolarisation et à la formation, le développement universitaire, amorcé avec l'implantation d'un I.U.T., puis la délocalisation d'une antenne universitaire, est réellement légitimé en 1995 avec la création d'une université de plein exercice, l'Université de Bretagne Sud. Répondant à la volonté des acteurs politiques de la Région, du District, et soutenue financièrement pour une part importante, cette réalisation a été conçue, comme dans la plupart des villes moyennes qui ont mené la même démarche, comme un moyen d'attirer les entreprises et de relancer l'économie, en apportant une image valorisante et dynamique aux communes et surtout à la commune de Lorient. Le District souhaite poursuivre ce développement en participant à la construction d'un I.U.P. et du centre de documentation de l'université. Il cherche à attirer d'autres filières universitaires ou structures de formation et, pour ce faire, a décidé de lancer un projet de Centre de Recherche. L'investissement financier est lourd, puisque les collectivités territoriales ont dû fournir les infrastructures (locaux, restauration, logements) et s'engager à financer 50% des investissements⁶, mais les retombées attendues ont une telle importance que les partenaires politiques ont su balayer leurs réticences. La municipalité de Lorient, grand bénéficiaire de cette implantation, souhaite ardemment la poursuite de ces efforts en faveur de l'Université et n'hésite pas à envisager la création d'un second site au coeur même de la ville.

⁵Il est élu député en 1978.

⁶Voir à ce propos les travaux de C. Pollin, *Quels réseaux de lecture pour les agglomérations moyennes?* mémoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992.

L'investissement culturel s'organise à Lorient autour de trois grands axes: la formation, le patrimoine et la création, sous l'égide du Service des Affaires Culturelles, dirigé par un chargé de mission qui coordonne les différents services et manifestations. L'Ecole de Musique, créée en 1988, l'Ecole des Beaux-Arts répondent à ce souci de formation et d'initiation des citoyens à la culture, en conformité avec l'idéologie politique de la municipalité et, d'une manière plus large, à l'image des politiques mises en oeuvre à Lorient à travers son histoire.

Les actions culturelles de la municipalité en faveur de son patrimoine concernent en premier lieu son patrimoine maritime. Le Musée de la Compagnie des Indes, situé dans la citadelle de Port-Louis, reçoit plus de 70.000 visiteurs chaque année. La municipalité souhaite enrichir davantage ses collections et "*en faire l'une des clés de l'animation culturelle et touristique du Pays de Lorient*". Le Centre de Culture Scientifique et Technique, dont l'activité concerne la mer, le bateau *Thaïassa* sont d'autres exemples d'actions culturelles en faveur du patrimoine maritime. La municipalité ne cache pas d'ailleurs qu'elle souhaiterait faire de la mer, dans tous ses aspects économiques, scientifiques et historiques, parce qu'elle est un élément constitutif de la mémoire et de l'identité lorientaises, "*un fil conducteur à l'animation culturelle du Pays de Lorient*".

Le patrimoine commémoratif n'est pas non plus négligé. Lorient est une ville privée de témoins historiques, de signes de mémoire, et, par delà la création du Mémorial de la ville détruite, aménagé dans l'abri anti-bombes de la place Alsace-Lorraine, qui marque ce traumatisme, la ville cherche à "*retrouver les 300 années de [son] histoire*". Est-ce dans cette perspective de commémoration du traumatisme ou dans la perspective du patrimoine maritime que la mairie a demandé que la base de sous-marins fasse l'objet d'un Chantier National patronné par le Ministère de la Culture?

Le dernier aspect patrimonial des actions culturelles est relatif à la culture et à l'identité bretonnes. Ces actions se veulent variées et nombreuses. Outre l'ouverture de la salle Bretagne à la médiathèque, la ville a également favorisé l'enseignement de musiques et d'instruments traditionnels, par l'intermédiaire de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse. Un soutien certain est assuré aux associations et manifestations de culture bretonne⁷, soutien qui se double, depuis 1992, d'une convention signée avec EMGLEV BRO an Ariant⁸ (Entente

⁷ 41.000 francs ont été alloués en 1995 aux groupes musicaux et associations culturelles ressortissant à ce domaine.

⁸ Cette association fédère 21 groupes de musique, de culture, d'histoire et de langue bretonne dans le Pays

culturelle bretonne du Pays de Lorient), pour aider les projets de culture bretonne. Ponctuellement la ville apporte son appui à différentes manifestations, tel le Festival International du film et des télévisions celtiques qui s'est tenu à Lorient en 1993, ou encore des concerts; elle aide l'édition musicale d'artistes bretons : Jean-Luc Le Moign ou GLAZ. La ville collabore également au fonctionnement du Centre Régional de Culture Bretonne et Celtique Amzev Nevez, qui a vocation d'accueil des fédérations et associations culturelles bretonnes et recherche, diffusion et promotion de cette culture. Enfin, la ville soutient financièrement l'école Diwan qui a ouvert cette année une classe supplémentaire.

Deux grandes manifestations marquent la vie culturelle bretonne à Lorient : le Kan ar Bobl, concours de musiques et chants traditionnels, et le Festival Interceltique "*dont les retombées culturelles, touristiques, économiques, promotionnelles justifient à la fois l'aide financière, matérielle de la ville et sa volonté d'être le partenaire des organisateurs*". En 1995, près de 300.000 visiteurs⁹ et plus de 200 journalistes ont participé à cette manifestation. La ville de Lorient a contribué à hauteur de près de trois millions de francs à la réalisation de ce festival¹⁰. Il faut dire que ce festival¹¹ a fortement contribué à la promotion de la ville en France et à l'étranger, lui conférant le statut de pôle de la culture régionale. C'est aussi un vecteur pour le renouveau de la musique et de la danse traditionnelles et, plus généralement, pour l'épanouissement de la culture bretonne. La ville, qui est soutenue dans son effort par le District, en vertu du principe de promotion du Pays de Lorient, souhaiterait d'ailleurs un soutien financier de l'Etat, légitimation de l'intérêt culturel du Festival.

Enfin, les efforts de la ville en matière de développement culturel ne s'arrêtent pas à la valorisation du patrimoine, mais se poursuivent dans une volonté de soutien à la création. La rénovation du Palais des Congrès, l'ouverture de la Galerie du Faouëdic, la galerie *Le Lieu*¹² et surtout, "*événement majeur*", la relance de la création théâtrale à Lorient¹³ avec le Centre

de Lorient. Ces activités ont pour but de promouvoir et de diffuser la culture bretonne. Elle bénéficie d'une allocation financière de 130.000 francs par an de la part de la ville.

⁹Ces chiffres fournis par une plaquette publicitaire de la municipalité diffèrent sensiblement des chiffres fournis par les médias, qui parlent de 150.000 visiteurs payants.

¹⁰Cette somme prend en compte les prestations gratuites de la ville, telle la mise à disposition de bâtiments, de personnels, la reprographie, etc..

¹¹C'est le premier festival de province en France. Il devance même le Festival d'Avignon.

¹²Cette galerie est une salle d'exposition de la création photographique, gérée par l'association Selit 150, en partenariat avec la municipalité. Sa vocation est de créer et de diffuser un fonds de photographie, mémoire locale et régionale.

¹³Il est stipulé, dans la convention avec l'Etat, que la vocation première du "Centre Dramatique de Bretagne, Théâtre de Lorient", est la création théâtrale.

Dramatique Régional dirigé par Eric Vigner, réalisation soutenue par l'Etat, ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres de l'activité débordante de la ville dans le domaine culturel. Ce foisonnement, pour intéressant qu'il soit, n'en demeure pas moins une illustration du "Jeu du catalogue", analysé par messieurs Friedberg et Urfalino. Consciente de ces excès, l'équipe municipale sortante avait affirmé dans son programme électoral de 1995: "*Le problème n'est pas la richesse des offres de spectacle, il s'agit plutôt maintenant de définir, avec tous les acteurs, un fil directeur et une cohérence dans ce bouillonnement*".

Il faut ajouter que la ville de Lorient fournit, de fait, équipements et animations culturelles à l'ensemble du District et les restrictions budgétaires¹⁴ qu'elle connaît comme toutes les municipalités, l'obligent à entreprendre une politique de concertation avec les autres communes¹⁵. Sa politique se veut à l'échelle du District et elle cherche aujourd'hui à obtenir, y compris dans les domaines culturels, l'adhésion et le soutien financier des communes partenaires, en dépit de fortes réticences. En effet, si le District sert les intérêts de toute la région, c'est surtout Lorient qui bénéficie de cette structure de l'intercommunalité, parce qu'elle en est la capitale et parce que la municipalité, consciente de ses atouts et des enjeux, capte la plupart des actions entreprises. Les discours électoraux de la campagne politique des élections municipales de 1995, sont éloquents quant à la "récupération" des investissements du District. Par exemple, dans le domaine culturel, des opérations comme le bateau Thalassa ou les studios de répétition, qui reposent sur des accords intercommunaux, sont présentés comme des actions entreprises par la mairie et pour la ville.

1.2 La médiathèque: prémisses de la mise en oeuvre de la logique du développement universitaire et culturel.

Parce que son identité est, par essence, celle d'un polymorphisme où se rejoignent des objectifs culturels, éducatifs, civiques, urbains, médiatiques et économiques¹⁶, parce que les choix politiques ont fait qu'à Lorient elle a été le

¹⁴En 1993, les transferts d'Etat présentaient un recul de 1,97% et la fiscalité locale, une évolution d'à peine 3%, due en grande partie à la stagnation de la taxe professionnelle. Cette situation dure encore et s'est même aggravée pour les transferts d'Etat.

¹⁵Le budget culturel de fonctionnement pour l'année 1995 est d'un peu plus de 45 millions de francs, auxquels s'ajoute 1 million de francs d'investissement.

¹⁶Voir à ce propos les travaux d'A.-M. Bertrand, *Bibliothèques territoriales: identité et environnement*. Paris: Editions du CNFPT, 1995; *Les bibliothèques municipales: acteurs et enjeux*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994; *Bibliothèque municipale: la carte et le territoire*. In KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994, pages 43-68.

premier édifice de la politique culturelle que nous venons d'évoquer, elle cristallise à la fois les idéologies, les ambitions et les incohérences des acteurs politiques et culturels.

1.2.1 Aperçu historique

C'est en 1835, qu'apparaissent dans les comptes rendus des conseils municipaux les premières mentions d'une bibliothèque pour la ville de Lorient. La bibliothèque municipale, du fait de sa date de création, n'a pas bénéficié des confiscations révolutionnaires. Son fonds est constitué dans un premier temps par l'acquisition d'ouvrages, environ deux mille volumes, que viennent enrichir les collections de la "chambre littéraire", achetées par la municipalité en 1844, mille cinq cents volumes, et un don de la famille Guiyesse, un millier d'ouvrages anciens. D'abord simple dépôt de documents, la bibliothèque est ouverte au public en 1860. A la veille de la seconde guerre mondiale, elle possède quelque 27.000 volumes. En 1943, la totalité du fonds est détruite par les bombardements, excepté le fonds breton, évacué au château de Locuon, et, dit-on, le fonds de la "chambre littéraire", qui aurait alors disparu mystérieusement. La reconstitution du fonds, aidée par les indemnités des dommages de guerre, permet l'installation de la bibliothèque centrale le 1er avril 1960, avec 30.000 volumes sur une superficie de 800 m². Elle comprend une salle de lecture de 40 places, une section de prêt, une salle pour enfants et un magasin d'une capacité de 80.000 volumes. Sous l'impulsion de M. Garrigues, le directeur, sont créées les annexes de Keryado, en 1973, de Kervénanec, en 1976, du Polygone, en 1981 et un service de bibliobus est mis en place en 1985.

A la fin des années 80, la bibliothèque centrale souffre d'une conception et d'un fonctionnement obsolètes: des locaux trop exigus, des collections vieilles, qui de surcroît n'ont pratiquement jamais été desherbées, un système de prêt périmé. Le budget d'acquisitions et de fonctionnement est de 690.000 francs, le volume d'activité stagne autour de 150.000 prêts par an. Si les annexes souffrent des mêmes problèmes, c'est à Kervénanec qu'ils sont le plus marqués. Cette bibliothèque de quartier, avec ses 1000 m² de surface et sa discothèque, l'une des trois seules discothèques du département, a très mal vieilli: mal signalisée dans le quartier, elle offre, en outre, un abord plutôt redhibitoire¹⁷. Les 70.000 prêts de livres et les 20.000 prêts de disques annuels

¹⁷Voir à ce propos les travaux de C. Pollin, *Quels réseaux de lecture pour les agglomérations moyennes?* mémoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992.

traduisent éloquemment la sous-exploitation de la structure et la désaffection du public, dans un quartier qui offrait pourtant de riches perspectives de service.

La question de la bibliothèque est évoquée dès 1988 dans les discours électoraux de la liste sortante qui, conformément à ses principes, se devait d'exposer ses idées en matière d'accès à la culture et au savoir, et ce d'autant plus que la lecture publique était, et est toujours, l'un des axes fondamentaux de la politique culturelle de la majorité¹⁸. Après la victoire aux élections de la liste menée par J.Y. Le Drian, le projet est enfin concrétisé, puisque, en 1990, est programmée la construction d'une nouvelle bibliothèque.

1.2.2 Usages et usagers

a) La lecture publique et la formation

La ville voulait se doter d'un instrument à la mesure des évolutions de la conception du service de la lecture publique et de la formation, qui permette une égalité d'accès à la culture et réunisse toutes les conditions nécessaires à cet effet. Les ambitions étaient explicites: la ville voulait porter, dans les cinq années à venir, le nombre des abonnés à 18%, au lieu des 14% réalisés, favoriser la répartition du nombre des abonnés, qui, pour l'ancien établissement, était composé aux deux tiers par la population inactive, et augmenter le nombre des abonnés enfants, afin de fidéliser le public dans le long terme, au delà de l'effet de mode du nouvel équipement. C'est ce qui explique en partie, le choix d'une médiathèque, et non plus d'une bibliothèque. C'était aussi concrétiser la "*volonté d'intégrer les nouveaux médias et de répondre à la diversification des attentes*", mettre en place un réel service de communication et de transmission du savoir, de la culture et des loisirs. Enfin, c'était afficher les choix implicites de modernité et d'avenir.

Pour mener à bien un projet de cette envergure, dont le coût dépassa les 32 millions de francs, un effort financier important¹⁹, et annoncé comme durable, fut réalisé. De fait, depuis 1992, les crédits d'acquisitions accordés par la ville sont restés stables, le personnel de la bibliothèque a été accru de 38,7%, pour atteindre un effectif d'environ 55 agents, compte tenu des emplois précaires, à l'ouverture de l'institution en décembre 1992.

Un tel équipement ne pouvait pas ne pas avoir recours à l'informatique pour sa gestion, dans son ensemble; c'était aussi répondre à la définition d'une

¹⁸Cet axe a même été intégré au plan de développement culturel, en convention avec l'Etat.

¹⁹Notamment dans le domaine des acquisitions de nouveaux supports, vidéos, CD-Rom, logiciels...

médiathèque et l'informatisation fut présentée aux Lorientais comme une amélioration de la qualité du service au public.

b) Le réseau

Soutenir les actions de lecture publique et de formation, c'était redynamiser le réseau de lecture à Lorient. La médiathèque centrale devait jouer ce rôle catalyseur auprès des annexes de Kervénanec et de Keryado, "*sans qu'existe aucune concurrence*". Or, le fait est qu'un certain centralisme de la médiathèque s'exerce sur les bibliothèques de quartier. En 1994, l'annexe du Polygone a été fermée, parce qu'elle ne répondait plus à sa vocation de bibliothèque de proximité et d'action sociale. En effet, cet équipement, mal implanté, était "*peu opérant et ne se justifiait plus avec l'ouverture de la médiathèque*". Quant au service de bibliobus, il a été réaménagé, mais, annoncé comme "*la remise en service d'un nouveau bibliobus*", il ne dessert plus que les écoles, son coût de service étant trop élevé par rapport à l'impact de son action.

Il était inévitable qu'un équipement comme celui de la médiathèque attirât les faveurs des usagers et modifiât les chiffres de fréquentation des différentes structures. L'attractivité de l'établissement est d'autant plus forte que lui seul propose la consultation et le prêt des différents supports. En effet, il avait été décidé, en 1992, qu'il n'y aurait plus de supports audio-visuels dans les annexes. C'est ainsi que la discothèque de Kervénanec a été fermée. Il est vrai que, composée exclusivement de disques microsillons, son fonds était devenu obsolète en raison de l'apparition et du succès du disque laser. Toutefois, la municipalité n'a cessé de réaffirmer sa volonté de rouvrir ce secteur dans l'annexe. La cassettothèque de Keryado, toujours annoncée sur les panneaux signalétiques de la ville, a été entièrement réintégrée au fonds de la bibliothèque centrale. Une telle décision allait à l'encontre des objectifs annoncés par la Muncipalité qui voulait, par la création de la médiathèque, accroître le nombre d'utilisateurs de la discothèque. Ce fut chose faite, mais à la médiathèque, et non plus sur le réseau. En fait, les enjeux de ce projet exigeaient son succès absolu. Il fallait donc créer des pôles d'attraction forts sur la nouvelle bibliothèque. Or, les supports audio-visuels remplissaient parfaitement ce rôle, comme le soulignait à l'époque le conservateur en poste. Cette politique, contestée par une partie du personnel, semble remise en cause. L'annexe de Kervénanec, depuis sa rénovation en 1996, développe un fonds musical sur disques compacts, tandis que le fonds de microsillons est définitivement abandonné, puisque l'on ne peut plus y accéder que sur demande.

On pourrait presque dire que les annexes sont les "oubliées" du projet médiathèque. Leur informatisation, plus tardive, a été terminée en mars 1995, mais leur rénovation, tout aussi nécessaire que celle de la bibliothèque centrale, n'est pas achevée. Bien qu'évoquée depuis plusieurs années, la rénovation de Keryado n'est toujours pas effective. Quant à celle de Kervéanec, c'est sur l'initiative des agents, de la médiathèque et du service culturel de la ville, qui ont mis sur pied le plan de financement et de rénovation, qu'elle a été entamée, après soumission au vote de l'autorité de tutelle, la conjoncture étant favorable, puisqu'elle bénéficiait des subventions allouées par l'Etat dans le cadre du projet culturel de quartier. Conséquence de cet état de fait, les réunions hebdomadaires de coordination, conçues à l'origine pour briser l'isolement, sont vécues comme une lourdeur et l'expression d'un certain centralisme et manquent ainsi leur objectif. De plus, faute d'une certaine motivation, due à ce malaise, les actions de proximité, dévolues aux bibliothèques de quartier, se délitent, notamment à Keryado, équipement qui visiblement ne sait pas, ou ne sait plus, où se situer dans cet ensemble. En effet, à Kervéanec, du fait de la récente rénovation et du projet culturel de quartier, le personnel affiche un dynamisme et un enthousiasme certains²⁰.

La médiathèque a aussi été conçue, et se conçoit toujours, comme un outil de formation et d'intégration sociale. C'est ainsi qu'a été créée une logithèque, "*espace consacré à l'auto-formation, l'apprentissage des langues et de la micro-informatique*". Ce type de secteur est, par définition, un véritable outil de formation, voire d'insertion. Il est par ailleurs appelé à un développement plus important, puisque lié à l'émergence des nouvelles technologies éducatives. L'A.N.P.E. de Lorient n'hésite pas à orienter ses inscrits vers cet équipement. Dans la même optique de formation et d'insertion²¹, la médiathèque a élaboré le projet, effectif fin 1996, d'un "point ressources formation emploi", dont les objectifs principaux sont de relayer l'information, orienter le demandeur sur la bonne institution et répondre rapidement aux questions. Ce service doit se doubler d'antennes dans les annexes, déjà en place à Kervéanec grâce au projet culturel de quartier. Pourtant, paradoxalement, la logithèque n'a pas été intégrée à ce nouveau service, en raison de son droit d'accès trop élevé par rapport au public visé

²⁰La section Jeunesse, par exemple, que nous avons pu observer "in situ", offre une véritable convivialité, grâce, certes, à un réaménagement de l'espace, mais aussi à un personnel qui, de toute évidence, sait créer des liens privilégiés avec son public.

²¹Il est stipulé dans les objectifs annoncés par la médiathèque que ce service a été voulu "*pour inscrire davantage la bibliothèque municipale dans son rôle d'intégration sociale*".

prioritairement. Or, semble-t-il, une exonération aurait pu être envisagée, puisqu'un tarif réduit est proposé aux demandeurs d'emploi dans les autres types d'abonnement.

Les actions de la bibliothèque en faveur de la lecture publique et de la formation sont aussi des "actions hors les murs". La bibliothèque est présente dans les P.M.I., elle assure des permanences dans les H.L.M., et a développé, du moins dans les annexes, un service de portage à domicile. Ces activités diversifiées vers les publics sont relayées par des actions de partenariat, tel le projet culturel de quartier à Kervénanec, qui est l'un des vingt-six projets culturels de quartier lancés conjointement par le Ministère de la Culture et le Ministère du Travail; il vise à "*montrer la capacité de l'action culturelle à participer à la lutte contre l'exclusion sociale*".

On peut cependant voir une contradiction entre cette ambition affichée pour la lecture publique, la formation et l'insertion et les politiques en matière de tarification. En effet, en raison de l'augmentation du coût de fonctionnement des équipements culturels et de la baisse des ressources de la ville, dès 1993, la municipalité augmente d'une façon générale tous les services de 5% environ et demande une adaptation des tarifs au niveau des prestations offertes. Il figure clairement dans les orientations à prendre qu'il faut "*veiller à ce que l'usager, ..., assure une juste part du financement des services*"²². Par ailleurs, demande est faite de "*rechercher de nouvelles tarifications concourant à améliorer l'équilibre budgétaire dans les secteurs où existent des potentialités*". Ces recommandations sont reconduites en 1995 et 1996. De plus, les tarifs de la médiathèque ont été augmentés par la tutelle et de façon quasi péremptoire en 1996.

c) A la croisée du développement universitaire et culturel

La médiathèque de Lorient n'est pas simplement une bibliothèque municipale de lecture publique. Du fait même de sa genèse, objet fort, emblématique des politiques culturelles de la ville, elle se trouve à la croisée du développement universitaire et culturel.

L'implantation de l'université exigeait cet équipement. En effet, le Ministère de l'Education Nationale demandait, pour autoriser une implantation universitaire, outre un financement à 50% des investissements de la part des villes, un "environnement minimal" qui inclût la documentation. Le maire de la commune, au cours du conseil municipal qui décida la construction de la

²²Extrait du rapport du conseil municipal du 28 janvier 1993.

bibliothèque, le 20 décembre 1990, soulignait lui-même cette relation entre le projet médiathèque et l'université, en réaffirmant: "*l'importance et la nécessité pour Lorient de disposer d'une médiathèque, surtout en fonction de la stratégie suivie par la municipalité dans le domaine universitaire*". Certains élus, opposés à ce projet, la concevaient comme un équipement mis à la disposition des étudiants et considéraient son emplacement inadéquat, le site de la faculté se trouvant à l'opposé de L'Orientis; certains soulignaient son caractère de double emploi par rapport à la Bibliothèque Universitaire, quand d'autres y voyaient un objet "*trop luxueux*", représentatif de la "*culture du riche*" soutenue par la Mairie; d'autres enfin, plus réalistes, dénonçaient l'augmentation trop importante du coût de fonctionnement.

Il est clair que la municipalité n'a jamais voulu faire de sa bibliothèque une bibliothèque universitaire. Elle a précisé à plusieurs reprises que ce n'était ni dans ses intentions ni même dans la définition de l'institution, même si parallèlement elle considérait qu'une certaine complémentarité avec le centre de documentation de la B.U. était envisageable. Aujourd'hui, Lorient accueille plus de 2600 étudiants, tandis que la Bibliothèque Universitaire n'est toujours pas construite, ni même fonctionnelle dans les locaux où elle se trouve pour l'instant. La médiathèque est littéralement envahie par les étudiants qui utilisent ses ressources et ses services de manière toujours plus intensive. A cette population étudiante s'ajoute le public lycéen et collégien qui lui aussi a une pratique de consultation sur place intense. Les espaces de travail sont saturés et la médiathèque ne cesse de souligner le risque de ne plus s'adresser à tous les publics, y compris dans ses collections puisqu'elle est extrêmement sollicitée pour certains types d'achats²³.

d) Un pôle culturel fédérateur

En fait, la médiathèque se veut avant tout un pôle culturel fédérateur. Acte fondateur, elle est "*la concrétisation d'une étape importante de notre projet de développement culturel pour Lorient*", rappelait J.Y. Le Drian dans la plaquette diffusée auprès des usagers en 1992 et elle a été voulue comme un lieu dynamique, un instrument de connaissance, un outil culturel, "*un lieu d'échanges et de rencontres*". A cette ambition répondait la définition même d'une médiathèque, et c'est bien d'un tel équipement dont s'est dotée la ville de Lorient.

²³C'est ce que soulignait le rapport d'activités rédigé par le directeur de la médiathèque en janvier 1996.

Sur une superficie totale de 3500 m², les services internes occupent 1000m² et l'espace ouvert au public, 2500 m². Autour d'un hall central, espace d'exposition où sont aussi regroupées les opérations de prêt et de retour, s'organisent les quatre secteurs de la médiathèque: au rez-de-chaussée le secteur Image et Son et la logithèque, 550 m², le secteur Jeunesse, 700 m² et la salle Bretagne, 80 m²; au premier étage le secteur Adultes, 720 m².

L'architecture intérieure, "*dans un souci constant d'harmonisation avec la structure du bâtiment et celui d'un bon fonctionnement pour les utilisateurs*", s'est voulue une architecture d'ouverture et de convivialité, "*un lieu où chacun trouve sa place, se sente accueilli et en quelque sorte attendu*". La présentation même des locaux de la nouvelle médiathèque, dans la plaquette remise à tous les usagers lors des premiers mois de fonctionnement, traduit cette volonté d'ouverture, puisque les services internes y sont présentés de la même manière que les services publics. Il est même précisé que l'atelier de reliure peut accueillir des stagiaires. Ce fut d'ailleurs l'un des grands succès de la Fureur de Lire 1993. Cette action s'est poursuivie également sous forme d'atelier, mais les stages ponctuels ne seront plus organisés en 1997, ce qui est regrettable, nous semble-t-il, dans la mesure où ils permettaient une autre approche, une autre appropriation du livre et de la bibliothèque.

L'espace a été conçu de façon à permettre la cohabitation des différentes attitudes de travail et d'usages: chaque point de lecture est équipé d'un éclairage individuel; des cabines de travail individuel ou collectif ont été intégrées aux différentes salles, ce qui assure, ou du moins assurait, une bonne gestion du bruit; le mobilier s'efforce d'offrir la variation la plus complète des différentes attitudes de lecture²⁴, chaises et tabourets, tables de travail ou d'écriture, fauteuils hauts ou bas, et, pour les enfants, coussins et tapis. Un "café littéraire" avait même été aménagé pour offrir "*une autre attitude de lecture dans un cadre convivial*", mais cette tentative s'avère un échec: la personne préposée à l'animation de ce lieu considérait qu'elle ne travaillait pas en bibliothèque pour jouer les "barmen" et, par la suite, les restrictions budgétaires ont supprimé ce poste. C'est aujourd'hui un espace relativement froid²⁵ équipé de deux distributeurs de boissons où sont mis à la disposition des usagers les derniers numéros de certains journaux nationaux et régionaux (Le Canard Enchaîné, l'Equipe, Ouest-France, Le Figaro...). L'esthétisme du mobilier intérieur, en accord avec les lignes du bâtiment et des rayonnages,

²⁴Nous entendons par ce terme toute forme d'"appropriation" d'un document.

²⁵Cette impression est certainement due à un mobilier qui s'apparente un peu trop à celui d'une "cafétéria".

même si des consignes strictes limitent son usage²⁶, crée une unité et une harmonie entre les différents espaces et secteurs. Les baies vitrées créent une impression d'ouverture sur l'extérieur et de transparence et permettent des jeux de lumière sur la couleur blanche des étagères; malheureusement elles créent aussi un effet de serre particulièrement pénible en été.

La contrainte d'un ensemble déjà construit, pour un usage autre que celui d'une bibliothèque, fait que le service au public s'effectue sur deux niveaux, les locaux de la bibliothèque reposant, eux, sur trois niveaux, mais cette contrainte n'apparaît pas comme telle dans l'aménagement interne; au contraire elle agrandit encore l'impression d'espace et de diversité. Incontestablement l'architecture et l'aménagement sont une réussite. Sans concurrente dans la région limitrophe, mais aussi plus lointaine²⁷, la médiathèque est le passage obligé pour toute personne qui souhaite voir une réalisation de qualité et de succès. Les visites, notamment par des élus locaux qui souhaitent s'équiper d'une bibliothèque, sont relativement fréquentes et suscitent toujours le même enthousiasme.

Outre l'intégration de tous les supports d'information²⁸ et la diversification des services proposés aux usagers, la médiathèque veut évoluer vers ce qu'elle appelle "*le multimédia/multi-services*" en l'an 2000. La mise en place d'un système documentaire multimédia répond à cette volonté. Ce système documentaire intégrera un réseau de CD-Rom, la documentation présente à la médiathèque qui aura été numérisée, c'est-à-dire la presse périodique ancienne, les dossiers iconographiques (cartes postales et gravures anciennes), les dossiers thématiques locaux, les dossiers de presse, mais aussi des catalogues et des bases de données extérieurs à la médiathèque grâce à la connexion au réseau Internet, qui devrait s'effectuer dans les deux années à venir. Ce projet veut donner à la médiathèque la possibilité de "*jouer un rôle actif au sein des nouveaux réseaux d'information et créer des partenariats avec de nombreuses institutions: Archives Municipales, Archives Départementales, Service Historique de la Marine, Université de Bretagne Sud*". Il est même envisagé avec cette dernière institution une complémentarité dans les abonnements de CD-Rom. Ce grand projet qui devait débuter fin 1996 par l'acquisition du

²⁶En effet, la maintenance et toute forme d'aménagement appartiennent à l'architecte concepteur.

²⁷La future médiathèque de La Rochelle risque d'être une concurrence sérieuse, mais les difficultés de mise en place du projet repoussent cette échéance. Comme l'a affirmé l'un des responsables du service culturel de la ville de Lorient, à propos de la médiathèque de la ville: "*On n'a pas fini d'être les meilleurs!*"

²⁸La connexion au réseau Internet devrait s'effectuer dans les deux années à venir.

serveur, la mise en réseau de CD-Rom et la connexion des deux annexes, était toujours, en septembre 1996, relativement fluctuant sur les CD-Rom qui devaient être choisis, la connaissance et la négociation des droits d'utilisation; de plus, il s'était avéré impossible, faute d'une étude préalable de l'existant, de connecter les deux bibliothèques de quartier, qui attendaient beaucoup de cet équipement, puisque les liaisons existantes n'étaient pas suffisamment puissantes pour assurer le transit des informations.

Par ailleurs, pour répondre à une définition exhaustive du terme de médiathèque, devait se développer une politique ambitieuse d'animation et de soutien à la création. L'inauguration fut l'occasion d'un véritable festival, pas moins de quatre expositions, trois concerts, deux spectacles pour les enfants et six conférences sur le mois de décembre. Cette effervescence s'est poursuivie en 1993 avec des animations qui vont de la "causerie littéraire" entre un auteur et le public à la reconstitution de l'habitat lorientais des années cinquante, sur des thèmes aussi variés que les flacons à tabac chinois, "les Océanes" (exposition sur l'île Maurice), la Bosnie ou les premiers temps du cinéma. La Fureur de Lire, qui n'avait pu être suivie en 1992 du fait du déménagement de la bibliothèque, est l'occasion de montrer le dynamisme de la médiathèque et le succès de cette réalisation. Les années suivantes sont beaucoup moins fastes. Le budget de 1993 qui s'élevait à 300.000 francs, 150.000 francs pour la communication et 150.000 pour les animations, tombe à 66.000 francs pour la communication et 70.000 francs pour les animations en 1994. En 1995, le budget des seules animations est de 120.000 francs, augmentation sensible par rapport à l'année précédente, mais obtenue par une négociation sur le budget de communication. Les animations de l'année 94 et du début des années 95 souffrent également de l'absence d'un coordonnateur²⁹. La fin de l'année 95 et le début de l'année 96 sont marqués par un renouveau certain: plus de soixante treize animations sont recensées, ce qui peut être rendu par une moyenne de deux animations par semaine. Elles ont été, pour cette période et vraisemblablement le seront pour l'année suivante, rattachées à différentes manifestations nationales et/ou organisées autour de différents cycles. Ce sont, pour les manifestations nationales, Le Temps des Livres, Le Printemps de l'Enfance, La Fête de la Musique, L'Année de l'Imaginaire Irlandais, ou encore, dans le cadre du Centenaire du Cinéma, "Les cent ans d'amour du cinéma à

²⁹La personne chargée de ces fonctions était en congé parental. Les archives relatives à l'animation durant cette période n'ont pas non plus été tenues, ce qui a rendu tout état des lieux impossible.

Lorient” et le “Cinéma du Réel, 18ème Festival des films ethnographiques et sociologiques”, qui a été l’occasion de deux projections autour de l’Afrique. Plus spécifiques aux bibliothèques de Lorient, “Les Rencontres photographiques”, le “cycle mensuel consacré aux films réalisés en région”, les projections mensuelles “vidéo junior” dans les annexes; les trimestres sont scandés par des veillées conte à Keryado et, à la médiathèque, un cycle musical, “les rendez-vous du cinéma”, le “cycle littéraire et scientifique”; enfin, un samedi sur deux pendant deux mois autour du même thème, “les samedis du documentaire en vidéo”, et le “festival vidéo amateur”, manifestation annuelle, mise en place depuis trois ans. Le principe d’organisation de ces activités repose lui aussi sur la concertation et la coordination entre les différents secteurs. Chaque secteur propose les animations qui ressortent à son fonds. Ces propositions sont examinées en réunion de coordination avec les autres responsables de secteur; si elles sont approuvées, le coordonnateur des animations gère la planification budgétaire et assure la logistique, tandis que le secteur concerné prend les contacts nécessaires et s’occupe des négociations. Si on constate une certaine prégnance de la salle Image et Son dans les différentes manifestations organisées, cet état de fait s’explique, semble-t-il, par le matériel dont dispose ce secteur et, en conséquence, par le coût relativement moindre des animations qu’il peut proposer.

Les animations sont aussi l’un des seuls moyens de s’inscrire en force dans la concurrence culturelle de la ville. De fait, le dynamisme des politiques culturelles de la municipalité lorientaise, dynamisme fortement soutenu, de 1988 à 1995, par la personnalité affirmée de l’ancien adjoint à la culture, a contribué à la création de nombreuses institutions culturelles ambitieuses. Les plus anciennes, comme la médiathèque ou l’Ecole de Musique, se doivent de maintenir leur succès, ne serait-ce que par principe, par volonté de ne pas “déchoir” ou par souci de réaffirmer leurs compétences, mais aussi pour mieux négocier les attributions de crédits par exemple. Les plus récentes doivent s’imposer pour justifier, a posteriori, leur création et continuer à exister, le seul critère tangible qui justifie la nécessité de ce type d’établissement n’étant le plus souvent que les chiffres de fréquentation³⁰ et la fréquence des citations dans les médias. Il va de soi que cette lutte, qui peut encore se percevoir comme “une saine émulation”, n’est jamais affirmée explicitement, mais on la devine bien souvent, au détour d’une conversation ou dans la narration d’une anecdote. Les bibliothèques, qui en 1995 ont reçu un budget de fonctionnement

³⁰L’attaché culturel nous a confirmé cette importance du succès public aux yeux de la tutelle.

de plus de 15 millions de francs, restent, pour l'instant, le premier outil culturel de la ville, du seul point de vue des budgets alloués, ce qui d'ailleurs se justifierait amplement si l'on ne considérait que le succès auprès du public³¹. Toujours sur la seule observation des budgets, elles dépassent, et de très loin, les autres équipements culturels, du moins ceux dont la taille et/ou les objectifs permettent la comparaison, tels le Musée de la Compagnie des Indes, le théâtre, nouveau pôle attractif des regards et des subventions, ou l'Ecole de Musique³².

Nous avons aussi voulu savoir si la bibliothèque jouait un rôle, ou considérait qu'elle avait un rôle à jouer en matière d'aide à la création, ce qui, somme toute, correspondrait à la définition d'une bibliothèque³³ et répondrait aux vellétés de la municipalité dans ce domaine. Dès l'ouverture de la médiathèque, en 1992, il a été décidé de développer un fonds de bibliophilie contemporaine³⁴. Le conservateur en poste à l'époque souhaitait faire connaître la production éditoriale bretonne de qualité et créer des liens avec l'édition locale. Un petit fonds, une dizaine de volumes, a été constitué par l'achat presque exclusif d'ouvrages produits dans la région, mais "*universels*"³⁵, c'est-à-dire que le contenu de ces ouvrages ne ressort pas exclusivement au fonds régional. Ces ouvrages n'ont jamais été proposés au public, excepté dans des expositions. Le conservateur actuel a pour ambition d'accroître ce fonds et d'élargir son domaine d'acquisitions hors des frontières de la Bretagne, donc de redéfinir les objectifs de cette collection et de réviser, ou faire réviser, la ligne patrimoine³⁶. Dans cette perspective, une première tentative a été amorcée, en 1996, avec la fusion de la ligne bibliophilie et de la ligne patrimoine³⁷, mais les résultats n'ont pas été concluants, faute d'une définition précise des objectifs de ce changement et des missions respectives de chacun des secteurs concernés³⁸. Les autres formes de soutien à la création sont beaucoup plus

³¹Cette dernière donnée est exposée plus loin dans le rapport.

³²A titre indicatif, ces trois établissements perçoivent respectivement 4,2%, 4,4%, 25% du budget culturel de fonctionnement alloué par la ville. Ces chiffres ne tiennent pas compte des apports de l'Etat à titre divers, subventions, convention...

³³Voir à ce propos les travaux d'A.-M. Bertrand *Bibliothèques territoriales: identité et environnement*. Paris: Editions du CNFPT, 1995; *Les bibliothèques municipales: acteurs et enjeux*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994; Bibliothèque municipale: la carte et le territoire. In KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994, pages 43-68.

³⁴Avec l'aide du F.R.A.B.

³⁵L'expression est à attribuer au conservateur actuel.

³⁶En 1995 et 1996, cette ligne budgétaire était de 4800 francs.

³⁷Ressortissant, elle, à la salle Bretagne.

³⁸Nous revenons, plus loin dans le rapport, sur ce problème qui, en fait, soulève la difficile question de la perception et de la définition du patrimoine.

sporadiques. Il est vrai que cette mission n'est pas tout à fait clairement définie par le conservateur lui-même, du moins dans ses propos³⁹. Il considère, en effet, que ce n'est ni dans les moyens financiers de sa bibliothèque, ni même dans ses objectifs intellectuels, tout en affirmant que cette mission est fondamentale pour une bibliothèque. Il considère finalement que les expositions, notamment les expositions dans le cadre des "Rencontres photographiques", sont un soutien indéniable à la création et évoque le partenariat de la bibliothèque avec les Editions Filigranes, pour la réalisation d'un ouvrage de photographie sur les bibliothèques⁴⁰.

Puisque la médiathèque a été conçue et s'affirme comme un pôle culturel fédérateur, nous avons cherché à expliciter son inscription dans le tissu socio-culturel local et régional. Le choix du site de L'Orientis s'est voulu une inscription géographique stratégique. En effet, L'Orientis était à l'origine un projet d'urbanisme visant à faire de cet ensemble un pôle commercial, un centre d'affaires et de services. Présenté comme "*un emplacement au coeur de la ville [doté] d'une fonctionnalité performante, [appelé] à jouer un rôle phare dans le développement urbanistique de Lorient, au centre du district*", il était alors logique que la nouvelle médiathèque soit installée dans cet environnement dynamique, d'autant plus que c'était aussi le lieu de concentration de l'ensemble des transports de l'agglomération (gares ferroviaire et routière). En fait, ce centre avait besoin pour son propre développement d'un élément valorisant, devenu nécessaire compte tenu du peu d'intérêt qu'il suscitait. L'opposition ne s'y était pas trompée puisque, dès 1990, elle dénonçait l'implantation de la médiathèque à cet endroit comme un moyen de masquer cet échec de L'Orientis. De fait, en 1996, tous les espaces commerciaux n'ont pas été occupés, l'activité du centre est plus que médiocre, les espaces de bureau sont, pour beaucoup, demeurés vides et la Mairie, aujourd'hui, les rachète en vertu d'une convention passée avec le maître d'ouvrage délégué, la société SEMAEB. En fait, la médiathèque est le seul centre d'animation de cet ensemble et il est heureux qu'elle n'ait pas souffert de cette implantation dans son impact auprès du public.

Toutefois, même si elle n'est pas victime de son implantation, il n'en demeure pas moins qu'elle se situe à la périphérie du centre-ville. Or, cette situation l'éloigne également des autres institutions et manifestations culturelles. La question n'est pas ici de contester une politique d'implantation éclatée des

³⁹Propos recueillis lors des entretiens. Voir le questionnaire joint en annexe.

⁴⁰Le financement de ce partenariat a été prélevé dans la ligne budgétaire animations.

équipements, bien au contraire, c'est un excellent moyen de vivifier un tissu urbain très vaste et très contrasté. La majorité d'ailleurs, au moment de la discussion relative à l'implantation de la médiathèque sur le site de L'Orientis, avait objecté cet argument à ses détracteurs en évoquant l'exemple de Laval. Cependant, il y a là une contradiction, nous semble-t-il, entre la volonté d'ériger un pôle culturel fédérateur et une implantation périphérique, d'autant plus que les faits confirment cette constatation. Ainsi, le conservateur actuel, évoquant le rôle fondamental de la discothèque de la Part-Dieu à Lyon, véritable pôle relationnel au sein du monde musical lyonnais, regrette cette absence pour son propre établissement et considère que l'installation des studios de répétition sous les Halles de Merville va entériner cet état de fait⁴¹.

Les défauts de cette situation s'observent aussi à l'occasion du Festival Interceltique de Lorient. Indépendamment d'un système d'organisation et d'un calendrier qui se prêtent mal au fonctionnement de la médiathèque, et sans tenir compte des a priori relatifs à cet événement, il est regrettable que la médiathèque soit aussi peu associée à cette manifestation culturelle, fédératrice s'il en fut! et si intrinsèquement liée à la ville. Même si, chaque année, une animation est organisée et proposée à la médiathèque sur le thème du Festival, l'essentiel des manifestations, organisées ou spontanées, de ce grand rassemblement s'actualise loin du quartier de la médiathèque, coupée ainsi de l'effervescence du Festival et rompant avec sa volonté d'intégration culturelle dans le tissu socio-politique de la ville.

On peut constater la même ambiguïté à l'échelon régional. La médiathèque a été conçue dès le début comme un service offert à l'ensemble de la population du District. En effet, avant même la rénovation, 30% des usagers inscrits dans le réseau lorientais n'habitaient pas la ville elle-même⁴². Ce phénomène est constaté à l'identique en 1995. Cet état de fait est d'ailleurs revendiqué par le conservateur actuel, qui est parfaitement conscient de diriger une bibliothèque intercommunale, si l'on considère les chiffres de fréquentation. En 1990, la question d'un financement à l'échelle du District avait été soulevée en conseil municipal, mais non suivie d'effets. On subodore que les réticences des communes concernées étant plus encore affirmées à l'époque, une telle entreprise n'aurait pu même être évoquée. De plus, la majorité souhaitait vivement que l'implantation du nouvel équipement se fasse sur le territoire de la commune. Il ne pouvait en être autrement si l'on voulait

⁴¹ Les Halles de Merville sont, en effet, diamétralement opposées à la médiathèque dans leur implantation géographique.

⁴² Ce qui a aussi été un argument pour justifier l'implantation de la médiathèque sur le site de L'Orientis.

implanter une université, cette implantation devant favoriser le rayonnement et le développement de la ville. C'est pourquoi, semble-t-il, la majorité a choisi de faire assumer à la seule ville de Lorient le coût de cet équipement. C'est pourquoi aussi le projet a été élaboré si rapidement. En effet, à l'époque, en 1990, le projet pouvait bénéficier de subventions de l'Etat à hauteur de 50% du coût des travaux, du fait d'une enveloppe mise à la disposition de chaque région. Cependant, en cas de projets multiples, les crédits seraient répartis entre les différentes villes. Or, comme le signalait l'adjoint à la culture, au cours du conseil municipal du 20 décembre 1990, *"d'autres villes voisines ont également des projets de médiathèques pour 1991. C'est pourquoi, il est urgent de prendre une décision"*. Ainsi, comme on peut le constater au détour de cette petite phrase, le District est, pour la ville de Lorient, un moyen de promotion personnelle, et non l'inverse.

Cette ambiguïté vis-à-vis de l'intercommunalité qui prend place dans la contradiction entre les discours et les actes se retrouve également, par exemple, dans la tarification des services de la bibliothèque. Dès 1990, il était décidé que les "usagers hors Lorient" assumeraient un tarif plus élevé que les résidents lorientais. Cette position s'est affermie dès 1993, en raison de la diminution des ressources de la ville, et lors du conseil municipal du 28 janvier 1993, il est affirmé qu'il faut *"veiller à ce que l'utilisateur, notamment non Lorientais⁴³, assure une juste part du financement des services"*. Ainsi, la volonté d'offrir un équipement au service de tous les habitants du District se heurte à une politique discriminatoire en matière de tarification.

Auprès des autres bibliothèques du District, la médiathèque de Lorient, rêvée comme un modèle dynamisant et un pôle fédérateur, semble avoir plutôt été perçue comme l'expression de la volonté hégémonique de Lorient, danger permanent pour les autonomies respectives des bibliothèques, et pôle d'attraction par trop aspirant de leurs publics. Déjà, en 1992, la tentative de choix d'un même logiciel par toutes les bibliothèques du District, s'est soldée par un échec sévère. En 1996, sous l'impulsion des tutelles qui souhaitent développer l'intercommunalité en matière culturelle, des réunions de consultation entre les responsables des bibliothèques pour la mise en place de projets communs ont été décidées. Après la première réunion, il semble difficile de parler de perspectives encourageantes. L'hostilité dans certains cas à toute forme de coopération, la peur d'être phagocytés font que les responsables semblent farouchement camper sur leurs positions autonomistes. Même le

⁴³Souligné par nous.

directeur de la bibliothèque de Lorient, malgré ses propos en faveur de la coopération⁴⁴, avoue, en aparté, que son établissement a une dimension supérieure à celle des autres établissements, que les projets intercommunaux importent peu dans le rayonnement de sa médiathèque et que, en conséquence, les réticences de ses confrères et les actions inter-bibliothèques le concernent assez peu. La seule association de bibliothèques à laquelle participe la médiathèque dans son ensemble, c'est-à-dire tous secteurs confondus, est l'association ABCD-Pays de Lorient, association créée en 1990, qui regroupe tous les organismes de documentation du Pays de Lorient ou, du moins, propose une coopération entre tous ces organismes. Elle a édité un *Guide des ressources documentaires*, en 1992, qui offre pour chaque organisme les renseignements nécessaires à une première prise de contact (adresse, numéro de téléphone, collections...). Malheureusement, cette association est très vite tombée en sommeil.

Les associations ponctuelles sont la plupart du temps des associations entreprises à l'initiative du partenaire extérieur. La médiathèque est extrêmement sollicitée, ce qui peut expliquer qu'elle ne semble pas rechercher les partenariats extérieurs, mais c'est aussi parce que ce type d'action exige un certain investissement et une certaine organisation. Or, la médiathèque n'a ni les moyens en personnel, ni le besoin de chercher à accroître son rayonnement. Elle peut donc actuellement se contenter d'une attitude que nous pourrions qualifier de passive.

En fait, les associations et partenariats auxquels participe la médiathèque de Lorient, sont essentiellement des actions avec les autres institutions culturelles de la ville. Ainsi, son système informatique a été connecté avec différents organismes culturels de la ville, l'Ecole des Beaux-Arts, la Maison de la Mer, Sellit 150 ou encore le Service Historique de la Marine⁴⁵, ce qui a permis la mise à la disposition du public, via l'OPAC, d'un catalogue grandement enrichi. Les actions de coopération sont surtout des actions d'animation et le plus souvent en partenariat, ce qui permet à la médiathèque d'avoir un droit de regard et un poids prépondérant dans les décisions. Pourtant, ces partenariats avec les autres structures culturelles, partenariats qui peuvent être inscrits dans les conventions, comme c'est le cas pour l'association Sellit 150 et la galerie Le Lieu, ne font pas de la médiathèque un pôle culturel fédérateur, mais plutôt un

⁴⁴C'est lui-même qui, par ailleurs, avait proposé une réunion de consultation, au cours d'une concertation entre les instances culturelles des communes du District.

⁴⁵Bien que dans ce dernier cas, cette connexion puisse être considérée comme inexistante, dans la mesure où le Service Historique de la Marine ne peut, faute de personnel, faire la saisie de son catalogue.

simple point dans le maillage serré des équipements culturels essaimés dans la ville, du fait de la concurrence entre les différentes structures.

Cette concurrence pousse, nous semble-t-il, la médiathèque dans une politique d'actions culturelles que l'on pourrait qualifier de médiatiques, c'est-à-dire des actions qui suscitent un fort retentissement auprès d'un public capable d'en mesurer la portée. Ce sont donc les actions et les animations vers le public adulte qui sont les plus valorisées dans l'établissement et de préférence un certain type d'actions. En effet, comme chacun sait, les valeurs culturelles sont le fruit de la société dans laquelle elles s'inscrivent. Or, en France, ces valeurs sont très élitistes; c'est, pourrions-nous dire, l'histoire de leur émergence et de leur évolution, les luttes pour leur appropriation et le relatif pouvoir qu'elles confèrent à toute personne les possédant qui a contribué à leur construction mentale, leur représentation et leur appréhension, trois termes de définition qui se retrouvent dans les politiques d'acquisition des bibliothèques. Même si l'idéologie de la lecture publique a fortement entamé la prépondérance de ces valeurs, elles restent très prégnantes dans les choix des bibliothèques, à l'insu même bien souvent de ceux qui président à ces choix.

La bibliothèque de Lorient n'échappe pas à ce phénomène, d'autant plus qu'il est exacerbé par la "saine émulation" avec les autres équipements culturels qui jouent sur le même registre et pour le même public, le théâtre, les galeries de photographies et de tableaux. Ce sont donc les actions déjà légitimées dans leurs objets qui sont approuvées et le plus souvent les plus recherchées par les instances dirigeantes de la bibliothèque⁴⁶. Il faut dire aussi que ce sont celles qui bien souvent sont les mieux appréhendées par l'esprit adulte, qui reconnaît intuitivement des points de repère que son cursus personnel lui a donnés, et ce d'autant plus quand il a une formation littéraire⁴⁷, ce qui est le cas de la plupart des responsables influents de la médiathèque. A cela s'ajoutent des préférences personnelles pour tel ou tel domaine de la culture, qui suscitent souvent des discussions passionnées entre ces mêmes responsables, au risque d'en écarter les autres membres de l'équipe moins portés vers ces sujets et qui avouent, parfois, être dépassés et ne plus oser prendre la parole lors des réunions d'acquisition ou d'office.

⁴⁶On peut toutefois déceler une légère réorientation dans ce phénomène par rapport aux objectifs du précédent conservateur. En effet, en 1992, le secteur Jeunesse a bénéficié de l'espace le plus vaste et d'un emplacement "en vitrine". C'était aussi dû, en partie, à une volonté d'attractivité.

⁴⁷La littérature est dans notre idéologie culturelle La Valeur la plus forte, même quand elle est dénigrée au profit de l'utilitarisme scientifique.

On assiste donc à une valorisation implicite du secteur Adultes et, parallèlement, à une dévalorisation des autres secteurs, par eux-mêmes bien souvent, voire des annexes. Même si ce secteur est le plus utilisé et le plus sollicité, la valorisation, inconsciente bien souvent, dont il fait l'objet, n'est pas indifférente dans les dotations de postes qui lui sont affectées pour les prochaines années⁴⁸ et surtout dans le réaménagement de son espace programmé pour 1997: une extension de 300 m2 doit être aménagée dans des locaux adjacents à la médiathèque, au deuxième étage. Entièrement consacrée à la littérature, cette salle sera dotée d'un salon de lecture, que l'on n'hésite pas à appeler, non sans un certain sourire, "chambre littéraire", en référence au cercle bourgeois constitué par la loge franc-maçonnique de Lorient au 18ème siècle.

1.2.3 Cohérences et utopies

a) Les conséquences du succès

Si ces réorientations dans les objectifs et les missions de la bibliothèque suscitent certaines interrogations et quelque perplexité parmi le personnel, elles n'entament en rien jusqu'ici le succès de l'équipement auprès des publics. On peut affirmer que la médiathèque a réussi son pari de pôle de la lecture publique et de la culture. En ce qui concerne le pourcentage de la population touchée par cet équipement, les objectifs à atteindre en 1995 étaient de 18%, ils sont en fait de 28,33%, dont, toujours, 30% de non Lorientais. Près de 5000 personnes ont pris un abonnement au service de la Discothèque, 4916 précisément, alors qu'on en prévoyait 1600. En résumé, les prévisions ont été dépassées de 350% pour les prêts et de 400% pour la fréquentation. C'est, avec ses 17000 abonnés, le premier équipement de ce type et de cette importance en Bretagne, ce que n'a pas manqué de rappeler la liste sortante durant la campagne électorale des Municipales en 1995. La médiathèque a reçu, en 1995, 407.196 visiteurs et effectué 353.753 prêts⁴⁹. Le seul mois de novembre a vu entrer 48.200 visiteurs, dont 8000 seulement pour des emprunts ou des retours, ce qui signifie que 40.000 usagers sont venus pour une consultation sur place (ouvrages, presse, vidéos...).

⁴⁸Les mouvements de grève du mois de décembre 1995 ont abouti à l'élaboration d'un plan d'objectifs pour les cinq prochaines années. Le secteur Adultes bénéficiera de 2,5 postes, soit 23% de l'ensemble des créations. Est-ce ce qui fait dire à certains agents de la bibliothèque qu'ils ont été spoliés de leurs revendications et qu'ils ne se reconnaissent pas dans ce plan?

⁴⁹Ont été joints en annexe, les chiffres de fréquentation et de prêts de la médiathèque, sous forme de tableau et de graphique, pour l'année 1995.

Ce bilan positif est cependant aussi inquiétant, inquiétude déjà présente en 1994, puisque soulignée par Madame Giraud, au moment où elle quittait ses fonctions. Le personnel, extrêmement sollicité pour présenter, orienter, conseiller, expliquer les services et les collections, est fatigué et débordé par ces tâches d'accueil du public. Le travail interne est, de ce fait, négligé, les animations et la mise en valeur des collections se font bien souvent dans la précipitation. Un déficit de 624 heures 30 de travail hebdomadaire, dont plus de 520 heures pour la médiathèque a été calculé. A cela s'ajoutent les problèmes de congés maladie et de congés de maternité qui ne sont pas remplacés. Par exemple au cours du mois d'août 1996, la salle Image et Son a fonctionné, durant trois semaines, avec trois personnes, un stagiaire allemand, une stagiaire de l'E.N.S.S.I.B. et la responsable du secteur Vidéo qui est aussi à mi-temps responsable des animations, alors que six personnes sont en principe affectées à ce secteur. De telles situations résultent du fait que, depuis 1994, la municipalité a demandé à ces services d'appliquer "*le principe général de la ville du non remplacement des agents pour raisons diverses (maladie, maternité...) et la non mise en place d'une enveloppe de vacations*". Il faut préciser que, en 1992, les charges de fonctionnement de la médiathèque représentaient un surcoût de 2,5 millions de francs par an (personnel, entretien des locaux, maintenance...). Il faut préciser également que les charges de personnel, tous services municipaux confondus, s'élèvent aujourd'hui à 200 millions de francs, soit la moitié du budget de fonctionnement de la ville. De plus, il s'est avéré que les charges de personnel augmentaient de deux à trois points de plus que l'inflation, ce qui représentait une augmentation de 4 à 6 millions de francs. Une gestion drastique de toute forme d'emploi a donc été mise en place et les orientations 93 de la municipalité réaffirment la nécessité de "*continuer nos efforts de réduction circonscrite des effectifs*".

La stagnation des crédits s'applique aussi dans le domaine des acquisitions⁵⁰, puisque, de 1992 à 1995, cette ligne budgétaire n'a pas augmenté; au contraire, elle a même légèrement régressé, de 8,3% entre 93 et 95, réduisant le potentiel documentaire d'un tiers au dire du conservateur, en 1994. En 1994 également, la Direction des Affaires Financières et Juridiques a demandé aux services de veiller à formuler des "*propositions budgétaires 1995 de fonctionnement [qui] ne devront pas dépasser globalement les enveloppes de crédits 1994*"; ces propositions sont reconduites pour les années 96 et 97.

⁵⁰Les crédits d'acquisitions alloués par la ville furent respectivement pour les années 1992, 1993, 1994 et 1995 de 1,2 million, 1,2 million, 1 million, 1,1 million.

Les demandes de crédits d'investissement doivent être faites "en fonction des enveloppes courantes arrêtées au titre de la programmation pluriannuelle". Cette dernière directive traduit la nécessité, compte tenu de la réduction des ressources fiscales de la ville, d'assurer avant tout la gestion du patrimoine. Dans le cas de la médiathèque, les opposants affirment aussi que la municipalité a mal calculé le coût de fonctionnement de l'établissement, parce qu'elle a été trop rapide à prendre une décision. Le plan d'objectifs prévoit la création de 10,5 postes, mais, cependant, il ne satisfait pas l'ensemble du personnel⁵¹ et laisse présager d'autres mouvements de mécontentement.

b) La déréliction des missions

Ces problèmes de contradiction entre des ambitions et leurs entraves sont doublés d'une certaine déréliction des missions qui est due à ce que nous avons choisi d'appeler les idéologies culturelles des instances dirigeantes de la médiathèque et du réseau de bibliothèques⁵². Nous pouvons affirmer que la bibliothèque de Lorient, comme toute bibliothèque d'ailleurs, s'inscrit dans trois espaces superposés⁵³: un espace temporel où le temps est en quelque sorte distendu, un territoire géographique, et par là même une population précise, et un espace intellectuel qui se situe au-delà de la culture et du savoir, qui, pourrait on dire, transcende ces deux notions, parce que c'est le lieu des accès, des portes⁵⁴, entre vérité et imaginaire⁵⁵, documentaire et fiction. En effet, la bibliothèque est le seul lieu qui offre le recul réflexif nécessaire à l'usage de la raison et de l'esprit, par la diversité des documents qu'elle propose, dans leurs supports certes, mais aussi leur variété de points de vue et leur longévité, des documents qui sont inscrits dans une cohérence intellectuelle, au contraire des médias qui se contentent d'offrir l'information. Le terme imaginaire exprime, nous semble-t-il, cette idée de confrontation à Autrui, composante essentielle d'une identité dynamique de l'individu. L'imaginaire traduirait ici cet acte

⁵¹Cf. note n° 48.

⁵²D'aucuns affirment aussi que les missions de la médiathèque, en 1992, n'ont pas été pensées sur le long terme.

⁵³Nous renvoyons ici aux travaux d'A.-M. Bertrand *Bibliothèques territoriales: identité et environnement*. Paris: Editions du CNFPT, 1995; *Les bibliothèques municipales: acteurs et enjeux*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994; *Bibliothèque municipale: la carte et le territoire*. In KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994, pages 43-68. cités dans la bibliographie.

⁵⁴Le conservateur de la médiathèque de Lorient parle, en évoquant le métier de bibliothécaire, "d'un art du passage".

⁵⁵On ne peut s'empêcher ici d'évoquer la fin du chant VI de *L'Enéide* de Virgile et les deux portes des Enfers, l'une porte de vérité, l'autre, porte du mensonge. Enée, après les révélations véridiques d'Anchise sort pourtant par la porte des mensonges..

intellectuel déstabilisant qui pousse l'individu au delà de lui-même, de ses certitudes, en une sorte d'ouverture au monde qui conduit à la réflexion. Le directeur de la médiathèque compare cela à toute forme d'expression artistique, objet de plaisir qui masque le labeur de la création et du déchiffrement et qui, par là même, a une plus grande force de déstabilisation.

Le problème de la médiathèque de Lorient est qu'elle semble parfois oublier ses trois territoires. Une bibliothèque s'inscrit dans un temps qui n'est pas celui du calendrier politique. Son budget doit se maintenir au delà du succès de l'ouverture; ce genre d'établissement ne peut pas se concevoir comme un acte politique médiatique, ni même être soumis à la caution du succès public, puisque sa mission dépasse le simple phénomène de mode. Son inscription dans l'espace géographique est elle aussi problématique. La médiathèque se revendique comme une bibliothèque de lecture publique et comme la bibliothèque du District, mais, dans ses choix intellectuels, en matière d'animation par exemple, elle semble parfois négliger la variété des publics auxquels elle s'adresse et préférer des associations internationales⁵⁶ qui lui sont proposées, plutôt que de se battre pour la mise en place d'une véritable action intercommunale entre les bibliothèques du District. Cependant, c'est surtout dans son espace intellectuel que la médiathèque a le plus de mal à trouver ses repères. Le conservateur lui-même reconnaît que c'est là un des points faibles de son établissement; la difficulté réside dans la mise en place d'une politique d'acquisition concertée et de réunions d'office où chacun se sente plus concerné. Comme nous l'avons déjà évoqué, ces réunions sont l'occasion de discussions passionnées qui malheureusement excluent bon nombre de participants, de leur propre fait parfois, et réduisent à néant les volontés de coordination.

La rivalité avec les autres équipements culturels de la ville, qui est ressentie comme une nécessité, semble pousser parfois la médiathèque dans une "politique d'animation pour l'animation" et la recherche d'animations qui soient intellectuellement légitimées⁵⁷. Cet esprit de concurrence se retrouve d'ailleurs entre les secteurs et parfois dans les annexes qui vivent mal leur "désertification". A l'ambition de refuser d'être un lieu de consommation, mais un endroit de réflexion, s'oppose ce besoin de ne pas s'inscrire en porte-à-faux par rapport à l'esprit culturel du moment. Le conservateur actuel définit sa bibliothèque comme une "*bibliothèque populaire et savante*", mais les

⁵⁶Il en est ainsi du projet Socrate, projet d'animations partagées entre les bibliothèques de Odense, Parme, Galway et Lorient, sur l'initiative de la bibliothèque de Galway et financé par la C.E.E.

⁵⁷Nous ne revenons pas sur cette question évoquée précédemment.

expositions qui viseraient un public plus populaire soulèvent rarement l'enthousiasme: tel fut le cas pour l'exposition sur le livre technique et scientifique proposée lors de la concertation des bibliothèques du District, ou l'éventuelle intégration des journaux régionaux à l'exposition sur la presse prévue en 1997 et ressentie comme "*le premier grand coup*" (sic) avec l'Université de Bretagne Sud.

Enfin, cette médiathèque, conçue à l'origine sur le modèle B.P.I., connaît aujourd'hui un retour vers la notion de conservation. A la volonté de développer le fonds de bibliophilie s'ajoute le désir de construire, "*à la manière de Gracq et Nantes*", un fonds Alain, justifié par le fait qu'il a été enseignant à Lorient et qu'il représente "*une personnalité marquante du camp républicain laïque dans la tradition de la ville*". A ces ambitions se heurtent à la fois le problème des magasins, qui ne représentent que 480 m², de surcroît non équipés, la contradiction, tout à fait perçue, de la difficulté de "*conserver la cohérence, toujours en mouvance de cette bibliothèque*" et des remarques tout à fait contradictoires, et ce d'autant plus qu'elles émanent des mêmes personnes, sur le fait que la bibliothèque n'a pas de collections patrimoniales du fait de son histoire, qu'elle ne dispose pas du dépôt légal, qu'il n'est donc pas dans ses attributions d'avoir une politique de conservation, mais que c'est plutôt le rôle des Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale.

1.3 BRETAGNE, BRETONNITUDE ET BRETONNERIE⁵⁸

L'actualisation de la salle Bretagne, soumise aux logiques exposées ci-dessus qui ont présidé à la définition de la médiathèque dans son ensemble, est, en outre, complexifiée par les enjeux inhérents à la question de l'ethnicité bretonne. Il n'est nullement question ici de contester ou de tenter de définir la notion d'ethnicité bretonne, mais plutôt d'exposer l'émergence de ce phénomène identitaire dans son histoire pour mieux comprendre les valeurs affectives ou négatives qui s'y attachent et qui modifient ainsi la perception de la salle Bretagne.

1.3.1 La construction d'un stéréotype

La perception de ce "pays" a longtemps été, et demeure dans certains esprits, le fruit de la construction d'un stéréotype. Avant la fin du 18^{ème} siècle,

⁵⁸ Terme construit à partir du nom Bretagne et d'un terme vulgaire qui désigne un objet méprisable, absurde et inepte.

rien n'apparaît de ce qui nourrira par la suite les représentations collectives contemporaines. Il n'y a ni groupe cohérent d'auteurs, ni support littéraire spécialisé, ni même de genre d'élection. La Bretagne n'est pas un sujet en soi ni pour soi. Les observations qui peuvent être faites sont toujours fortuites et éparses. Les faits observés ne sont jamais regroupés ni étudiés pour eux-mêmes. C'est la Révolution qui, pour des raisons administratives et politiques, fait émerger la notion de personnalité provinciale et une image spécifique de la Bretagne, autour de quatre éléments associés: une civilisation rurale, toujours décrite dans ses signes extérieurs (costumes, coutumes, rites superstitieux...), une race, une langue, un paysage.

Cette image va être relayée par le courant folkloriste du début du 19^{ème} siècle, puis par les écrits touristiques et, enfin, le roman. S'est alors construit le stéréotype du costume et du Celte, l'Ame de la Bretagne, sa vérité et son essence...Il faut préciser que la représentation de la Bretagne, après 1820, s'insère dans plusieurs types de conflits, des conflits politiques, Monarchie contre Voltairianisme, esthétiques, Romantiques contre tenants des principes du 18^{ème} siècle, et l'opposition Province/Paris. La routine s'opposant au progrès, la sauvagerie à la civilisation, la Bretagne offre donc l'image d'une civilisation celtique originale survivant exclusivement sur son espace, parallèlement à l'image d'un Moyen-Age mystique et sauvage, produit par le Romantisme noir. Un peu avant le milieu du 19^{ème} siècle, l'aimable et le bucolique supplantent le sauvage et l'étrange. Les auteurs sont désormais un groupe cohérent vivant à Paris, mais nés en Bretagne. Leur succès est dû aussi à une attente liée au repli légitimiste et au succès politique du principe des nationalités de l'Autre, une autre dichotomie politique entre les Ultras et les Républicains qui, cependant, construit la même image de La Bretagne. C'est ensuite l'apparition du roman rustique et régionaliste, du paysan français, ultime rempart contre l'effervescence de la populace ouvrière des villes. L'image de la Bretagne se stabilise alors sur les stéréotypes que nous connaissons encore: région au folklore vivace, pour ne pas dire région exclusivement folklorique, où existe encore une vie rurale aimable et très conservatrice. Cette représentation est véhiculée par l'ensemble de la production littéraire, dans la plupart des genres, littérature spécialisée, théâtre, romans bien pensants, littérature d'édification et même production musicale et picturale, pour un public national à l'exception du monde ouvrier et du monde rural breton, la langue de publication lui rendant cette production inaccessible.

Par la suite, ce n'est pas la construction du stéréotype qui va se modifier, mais son usage social. Le régionalisme, le développement du tourisme et

l'exode rural sont les trois facteurs principaux de ce nouvel usage et vont fortement contribuer à la perception et à la définition de l'ethnicité bretonne. Les mouvements bretons⁵⁹ apparaissent dès le 18ème siècle. Ce sont essentiellement des mouvements tournés vers le passé, plutôt attachés à une idéologie contre-révolutionnaire. Ces cercles minuscules d'érudits qui n'ont aucun contact avec la réalité bretonne ni aucune influence sur son histoire vont cependant, au 19ème siècle, aider à la création d'un breton littéraire et à une historiographie patriotique de cette région. La guerre 14-18 marque une rupture dans ces mouvements régionalistes et introduit une première approche de la notion de néo-ethnicité bretonne, une néo-bretonnité. Il s'agit désormais de faire naître une nouvelle Bretagne tournée vers la modernité. Ces mouvements, qui avaient pour public *"une bourgeoisie bretonne qui a "raté" la reconversion économique de la province et se reconnaît mal dans les peurs et les intérêts de la bourgeoisie nationale"*⁶⁰, s'engouffrent après 1930 dans le nationalisme, le fascisme et la collaboration et maintiennent dans une pensée de droite, jusqu'à la fin des années soixante, les cercles qui survivent après le conflit mondial.

Le développement du tourisme, dès 1860, produit à l'intention des gens qui voyagent pour leur plaisir une image de la Bretagne pittoresque construite sur le discours érudit et folkloriste fractionné plus encore en stéréotypes. La Bretagne des guides propose des stations balnéaires et des itinéraires factices, jalonnés de lieux consacrés où ne vient jamais aucun autochtone. C'est le paysage qui importe, l'âme de la province étant pour sa part véhiculée par des livres plus "sérieux". Puis, les ersatz de Bretagne se fixent sur des objets, cartes postales, photographies, bijoux et bibelots-souvenirs produits sur les attentes du touriste et non sur une quelconque réalité. C'est à partir de ce moment, quand le stéréotype n'est plus seulement véhiculé par le livre, mais qu'il s'est fixé sur des symboles matériels, qu'il commence à toucher un autre public que celui de la bourgeoisie de plaisance, un public ouvrier ou petit-bourgeois issu de l'exode rural. Se construit alors une image juste assez proche de la réalité pour que ce public pense son déracinement et juste assez dérisoire pour qu'elle lui épargne toute valorisation de cet espace perdu. Le meuble breton, la faïencerie, les fêtes, Bécassine et les chansons de Théodore Botrel relèvent de ce symbolisme d'appropriation et de cette dérision. Ces différentes évolutions et appropriations du stéréotype s'empilent sans jamais se nier, elles se superposent selon les

⁵⁹Nous entendons par ce terme toute forme de groupe culturel et/ou politique qui revendique une appartenance à la Bretagne.

⁶⁰Citation extraite de l'article de C. Bertho, L'invention de la Bretagne: genèse sociale d'un stéréotype. *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1980, numéro 35, pages 45-62.

publics auxquels elles s'adressent. Pour le public cultivé national, l'image littéraire, donc légitimée, d'une Bretagne rurale, aimable et conservatrice se marie sans peine à celle d'un tourisme d'appropriation. La culture rurale bretonne se perçoit alors, quand elle accède à la culture nationale, dans cet amas de bimboloterie, meubles et chansons, faisant de la représentation de la culture rurale, la culture rurale.

Ce dernier phénomène est lié à une ethnicité bretonne niée de l'intérieur. En effet, la question de l'ethnicité bretonne est apparentée à celle de toute minorité ethnique ou nationale. Parce que, d'une certaine manière, elle a été reconnue au niveau national, l'ethnicité bretonne est une ethnicité de minoritaires et, de ce fait, ces minoritaires sont enfermés dans le particularisme, provincialisme, pittoresque et folklore. La différence qui leur est accordée est toujours négative. Le Breton subit ainsi une triple amputation: il est amputé de son histoire, puisqu'il n'existe qu'une seule histoire, l'histoire de France, amputé de ses langues, assimilées à des patois méprisables et combattues parfois avec des méthodes proches de celles du colonialisme, amputé de toute perspective de développement, puisque condamné à s'intégrer dans la nation française ou dans le prolétariat universel, selon les tendances des assimilationnistes. Cette condition de minoritaire a développé un sentiment de mépris de soi, l'acceptation de l'image construite par d'autres, une volonté farouche d'intégration et un reniement absolu de ce que l'on est, situation analogue chez toutes les ethnies minoritaires.

Cette attitude est apparue très vite dans les milieux urbains, mais, fait nouveau, à partir de la fin de la Première Guerre Mondiale, également dans les milieux paysans. Les deux faits les plus tangibles de cette négation de soi ont été le rejet de la langue et, d'une manière générale, le rejet de tout ce qui caractérisait un mode de vie paysan, méprisable et méprisé. La langue bretonne a été considérée comme une entrave à toute forme d'insertion sociale, sentiment renforcé par les images négatives que véhiculaient l'école, les livres, les journaux puis la radio et la télévision. Elle a donc cessé d'être transmise aux enfants. Les objets qui auraient pu représenter l'ethnicité bretonne ont été abandonnés au profit d'autres objets symbolisant eux la modernité, le formica comme les plans de remembrement. Cette équation, francité=modernité et progrès, bretonnité=archaïsme et stagnation, héritage du 19^{ème} siècle, persiste toujours aujourd'hui et ce malgré un deuxième courant de néo-bretonnité apparu à la fin des années soixante.

Ces phénomènes de réveils ethniques que n'avaient prévus ni les idéologues marxistes-léninistes ni les idéologues du libéralisme, ont eu lieu dans

des contextes socio-historiques très différents, en Occitanie, en Corse, en Catalogne, au Pays Basque, mais aussi au Pays de Galles, en Ecosse et au Québec, pour ne citer que quelques exemples marquants. Trois raisons peuvent être invoquées pour les expliquer: la transformation rapide du monde rural dans l'après-guerre, c'est-à-dire le passage d'une société traditionnelle à une société moderne, industrielle et urbaine qui a obligé à (re)penser la question de l'appartenance et de l'intégration; la croissance capitaliste vécue comme une destruction des patrimoines culturels et naturels et des modes d'existence collective qui subsistaient un peu partout⁶¹ et, enfin, la transformation de l'Etat en simple appareil administratif. D'un cadre qui assurait l'intégration sociale et imposait une certaine unité, acceptée ou subie, on est passé à un appareil laminant. Ces trois processus ont réintroduit la question de l'identité culturelle et de l'appartenance qui auparavant allait plus ou moins de soi.

La néo-ethnicité bretonne apparaît comme un "*mouvement de contre-acculturation et de réhabilitation de la bretonnité*"⁶² qui ne touche plus un cercle restreint d'adeptes, mais une fraction importante de la jeunesse, surtout urbaine, et une partie non négligeable des intellectuels bretons. Cette ethnicité se constitue autour de mouvements bretons culturels, mais aussi politiques, c'est ainsi que l'on verra flotter certains drapeaux sur les mouvements de grève du Joint Français. Plutôt de gauche, progressistes et non plus réactionnaires, les tenants de la néo-ethnicité bretonne brisent, à la fin de ces années soixante, l'alliance du concept breton avec une pensée conservatrice. Les militants bretons, cependant, n'ont pas non plus échappé à certains excès qui ont suscité une certaine réticence, y compris de la part de Bretons favorables à l'origine à cette néo-ethnicité bretonne. Par ailleurs, il faut ajouter que la structure du stéréotype ne change guère, comme l'explique C. Bertho⁶³: "*C'est toujours la culture rurale qui porte la personnalité de la province; elle est toujours perçue en termes de Folklore; ce sont toujours le caractère de la race, la personnalité de la langue bretonne, l'influence du climat et la nature du sol, la célébration des costumes, des danses, des monuments qui continuent à nourrir la représentation de la province. On a fait du neuf avec du vieux*".

Sans sombrer dans les analyses excessives d'un Yannick Guin, l'idée bretonne est incontestablement liée à des courants politiques qui vont des plus réactionnaires au plus violemment progressistes, à des conceptions esthétiques

⁶¹Notamment la question de la mobilité géographique dans le monde du travail.

⁶²Citation empruntée à Pierre-Jean Simon, *Aspects de l'ethnicité bretonne, Pluriel*, 1979, n°19, p.23-43.

⁶³Voir à ce propos les travaux de C. Bertho, *L'invention de la Bretagne: genèse sociale d'un stéréotype. Actes de la recherche en sciences sociales*, nov. 1980, n°35, p.45-62.

et des idéologies culturelles radicalement autres. Une telle accumulation a fait qu'aujourd'hui, la question de l'identité et de la culture bretonnes est connotée de toutes parts et marque chaque acte relatif à ce domaine de connotations socio-politiques aussi variées que contradictoires.

1.3.2 Lorient, a-topia et eu-topia de l'ethnicité bretonne

Lorient est à la fois *a-topia* et *eu-topia* de l'expression de cette ethnicité bretonne. *A-topia*, elle l'est parce que, dès sa fondation, son histoire n'est pas celle de la Bretagne. C'est une ville qui émerge à la fin du 17^{ème} siècle; soumise à une tutelle directe de l'Etat, elle ne reflète en rien la structure sociale de la Bretagne de l'époque, ni des époques suivantes. Les soubresauts économiques et historiques qu'elle connaît sont ceux de la France et non ceux de la Bretagne. Ainsi, l'ère industrielle, qui marque pour la Bretagne le déclin catastrophique de ses activités économiques traditionnelles, est, pour Lorient, une période d'expansion remarquable, sous l'égide de l'Arsenal. Si sa population est à l'origine de sa fondation bretonnante essentiellement, aujourd'hui, elle résulte d'une origine géographique très variée et témoigne d'une mobilité très forte. Population soumise au régime des mutations, elle réside en moyenne trois ans dans la ville avant de s'éloigner, pour les communes avoisinantes, certes, mais le plus souvent pour une autre région de France, voire un autre pays.

Eu-topia, la ville l'est aussi, mais pour des raisons plus diverses. Ville culturellement très riche au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle, elle attire en son sein une population intellectuelle qui rallie un certain nombre des mouvements culturels bretons. Ainsi, au début de ce siècle, les oeuvres de Loeiz Herrieu (1879-1919), du poète J.P. Calloc'h, du barde Plinou favorisent le rayonnement du Vannetais et attirent dans la ville une élite intellectuelle venue pour trouver l'histoire et la culture bretonnes. On peut aussi évoquer l'action de Madeleine Desroseaux et de son époux André Degoul qui vont assurer la publication de la revue "Le Clocher Breton", qui se veut une véritable revue bretonne, couvrant l'essentiel de l'actualité régionale dans les domaines artistiques, littéraires et culturels. Cette revue proposera même des cours de breton. Elle cesse de paraître en 1915. Aujourd'hui, troisième ville de Bretagne, Lorient favorise la fondation de différentes associations culturelles bretonnes et, surtout, le Festival Interceltique lui confère le statut de haut lieu de l'expression de l'ethnicité bretonne.

1.3.3 La captation politique

C'est aussi une ville dont la municipalité, en raison de ses idéologies politiques, se doit de favoriser l'expression de cette culture. Nous avons déjà évoqué les nombreuses actions de la ville en faveur de l'ethnicité bretonne. En 1992, une politique de promotion de la langue et de la culture bretonnes avait même été inscrite à l'ordre du jour de certains conseils municipaux. Un certain nombre d'actions avaient été envisagées, mais les effets sont peu perceptibles dans la ville. Notons toutefois, que la médiathèque propose une double signalétique, en français et en breton, et que la salle Bretagne est l'un des arguments prépondérants des discours électoraux de 1995. En fait, en 1988, la liste Ecologie/Union Démocratique de la Bretagne semblait être un concurrent sérieux pour la liste menée par J.Y. Le Drian; c'est pourquoi une telle politique avait été affichée, mais il semble difficile de parler de militantisme à propos du maire de la ville et des adjoints de la culture. Un poste de conseiller du maire pour les affaires bretonnes a donc été créé en 1988, stratégie efficace pour contrer certains adversaires, mais en 1995, l'U.D.B. a perdu de sa puissance électorale et le programme culturel en faveur de l'ethnicité bretonne est nettement moins ambitieux. Même si la question d'une formation en langue et culture bretonnes est évoquée pour les personnels communaux volontaires, la politique annoncée se veut une politique tournée vers l'avenir qui prenne en compte "*la dynamique actuelle de la culture bretonne*". Ne murmure-t-on pas d'ailleurs, dans les couloirs de la mairie, que les plus militants ne sont pas Lorientais et que cette question de l'identité bretonne n'est pas la préoccupation essentielle d'une ville comme Lorient?

La salle Bretagne est inscrite au coeur même de ces confluences et de ces conflits. Elle a ainsi, dans les premiers temps, été appelée salle Le Touze, du nom du conseiller du maire pour les affaires bretonnes. Acte passéiste pour certains, acte de résistance pour d'autres, le fonds local et régional ne laisse personne indifférent. Les attitudes passionnées, tolérantes ou hostiles sont le reflet d'une certaine perception de la notion d'ethnicité bretonne avant d'être celui d'une conception du fonds local et régional. En un mot, les conflits ou réticences sont avant tout affectifs et non rationnels.

2 MYTHES ET REALITES: LA SALLE BRETAGNE DANS TOUS SES ETATS.

2.1 L'actualisation d'une salle

En 1992, est décidée l'ouverture d'une salle de documentation régionale, conçue comme un lieu de promotion de la culture et de l'identité

actuelles de la région et un lieu de mise en valeur patrimoniale. Dans l'esprit du fonds documentaire de la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon, de celui de Nantes et d'Arles, en complément avec d'autres bibliothèques, on souhaitait afficher le caractère dynamique de la culture bretonne, en proposant une définition de la bretonnité dans sa diversité, et répondre aux lycéens comme aux érudits. Par ailleurs, ces axes de valorisation et de promotion s'inscrivaient parfaitement dans la logique de résistance de l'ethnicité bretonne. C'est d'ailleurs la notion d'identité bretonne qui a été mise en avant comme caractéristique lors de la présentation de la salle au nouveau conservateur en 1994 et, aujourd'hui, la responsable de la salle espère que son secteur joue un véritable rôle moteur en matière de culture bretonne.

2.1.1 Une salle sacrifiée

Pour répondre à cette volonté de valorisation et de promotion, le fonds a été pourvu de deux postes, deux agents, une bibliothécaire et une assistante qualifiée de conservation, toutes deux bretonnantes, c'est-à-dire sachant à la fois lire et écrire le breton, fait pratiquement unique dans les bibliothèques de Bretagne; de plus, une assistante de conservation contractuelle assure un temps partiel dans cette salle, à l'origine pour le catalogage des fonds anciens, et dont le contrat s'achève en décembre 1996. A l'image des autres secteurs, le responsable devait être un bibliothécaire, donc un agent de catégorie A. Il faut d'ailleurs signaler qu'à l'ouverture de la médiathèque, c'était le seul secteur qui comptait un bibliothécaire parmi son personnel, un personnel très motivé puisque le taux d'absentéisme est de 0% et que sur deux ans six stages ou interventions ont été demandés, et obtenus, par ce secteur, essentiellement par la responsable, qu'il s'agisse de stages relatifs à l'indexation RAMEAU, à la G.E.D., à la langue bretonne ou à la conservation partagée. Pour parfaire la gestion de son fonds, la bibliothécaire recherche d'autres stages sur la G.E.D. et sur les dossiers de presse. Elle considère qu'une meilleure mise en valeur de la salle passe nécessairement par l'imagination collective de l'équipe et regrette que l'on se satisfasse de ce que l'on fait actuellement.

Par ailleurs, la responsable de ce secteur a assuré, par deux fois, le remplacement du directeur et assumé toutes les fonctions de cette charge. Elle bénéficie de toute la confiance du conservateur en poste qui n'exerce de fait aucun contrôle sur son travail⁶⁴ et n'exige aucune concertation autre

⁶⁴Il a coutume de dire, à propos des acquisitions, selon la bibliothécaire concernée: "*Si vous estimez qu'il le faut, vous prenez*".

qu'informelle. De nombreuses responsabilités lui ont été déléguées telle la gestion des fonds patrimoniaux et du prêt entre bibliothèques. Elle assure, au dire du conservateur, les fonctions de représentante de la bibliothèque et d'adjointe, même si elle a refusé ce poste. En effet, à son arrivée, le conservateur lui avait proposé ce poste, proposition qu'elle a déclinée, parce que, confie-t-elle, après avoir dirigé l'annexe de Kervéanec et connu les fonctions de conservateur, elle souhaitait retrouver les fonctions intellectuelles attachées à un fonds, fonds qu'elle a d'ailleurs sollicité et créé à la médiathèque, mais dont elle avait déjà construit une ébauche à Kervéanec.

La forte personnalité de cet agent et son investissement dans la salle font que le fonds breton lui est intrinsèquement associé. Elle sait imposer ses options et ses décisions aux instances dirigeantes, aux collègues, voire aux usagers. La salle Bretagne tire un bénéfice considérable de sa présence⁶⁵, car la résistance placide qu'elle oppose, l'opiniâtreté qu'elle met dans les projets qu'elle s'est fixés ont certainement contribué à imposer cette salle dans les faits, même si elle n'est pas absolument reconnue. Toutefois, cette forte implication va jusqu'à une certaine rétention des tâches. Elle est la seule instance décisionnelle de la salle, elle ne délègue aucune responsabilité, elle vérifie toutes les opérations de catalogage de son fonds et elle a demandé à son secteur d'effectuer le catalogage des fonds bretons des annexes, afin de garantir l'harmonie; enfin, c'est elle qui évalue la qualité des offices pour les annexes.

Ce centralisme peut aussi se percevoir dans le rapatriement des fonds bretons de Kervéanec et de Kéryado en 1992. Il est dans ce cas précis lié à la nécessité pour la médiathèque de réussir son ouverture et d'offrir un fonds riche et important. La salle Bretagne se soumettait à cette logique, à l'époque. Un nettoyage complet des collections avait d'ailleurs été effectué pour offrir plus encore une image attractive et moderne. Mais, il faut noter que, depuis, les annexes n'ont plus eu la possibilité de développer ce type de fonds. Or, dans le cadre d'une politique revendiquée de lecture publique, la présence de collections⁶⁶ relatives au fonds local, donc à la mémoire collective, est une question à envisager sérieusement.

La taille de l'équipe, pour le moins restreinte⁶⁷, n'est pas sans poser des problèmes relationnels et organisationnels. Les deux agents permanents sont

⁶⁵Même si certains objectifs doivent être revus.

⁶⁶Nous entendons par là des collections riches et variées, et non les embryons que nous avons pu voir dans les annexes.

⁶⁷Elle représente 5% de l'ensemble du personnel du réseau des bibliothèques, et 6,7% du personnel de la

inévitables tributaires l'un de l'autre et l'emploi du temps, nécessairement construit en concertation. Or, les contraintes respectives sont difficilement conciliables, ce qui aboutit à des décisions taxées d'autoritarisme, surtout quand elles s'ajoutent à des façons de travailler radicalement autres qui obligent l'une des deux personnes à se plier à un mode de travail qui n'est pas le sien. A cela se superpose une organisation centralisée des tâches d'accueil, de prêt et de retour qui exige de chaque secteur un investissement en temps partagé relativement considérable pour assurer ce service. La salle Bretagne consacre à ce travail quelques 15,25 heures, soit l'équivalent de 17,4% de son capital d'heures hebdomadaire. Comme pour les autres secteurs, les tâches de travail interne pâtissent de la surexploitation de la structure. Ainsi entre la commande d'un titre et son insertion dans le fonds, le laps de temps varie de quelques heures à un an⁶⁸.

La responsable affirme que sa salle aurait besoin d'un agent de catégorie C pour assurer les tâches d'accueil de la médiathèque et d'un agent de catégorie B pour la gestion de la G.E.D. qui devrait être effective en 1997. Or, la seule création de poste inscrite pour cette salle dans le plan d'objectifs 1995 est un poste à mi-temps de catégorie B, prévu pour 1998, partagé à mi-temps avec l'animation. La difficulté pour trouver un candidat dont le profil corresponde à ce type de poste est pratiquement incommensurable. De plus, il est de notoriété publique à la médiathèque que le demi-poste animation exige au moins 75% d'un temps complet pour la personne qui s'en occupe⁶⁹. Là encore, la salle Bretagne est d'une certaine manière sacrifiée. Cette insuffisance de personnel oblige la salle à fermer ses portes le lundi, réduisant ainsi son accessibilité de 16,9% par rapport à l'ensemble de la médiathèque. Toutefois, il faut noter que cette incohérence dans une politique de lecture publique n'est pas le propre de la salle Bretagne, puisque le secteur Jeunesse est, lui aussi, fermé le lundi.

Selon le même principe de valorisation et de promotion de la culture bretonne, le fonds a été doté d'une salle spécifique, ordonnée dans ses formes sur les mêmes principes que l'ensemble de la médiathèque, évitant ainsi toute forme de marginalisation. Dans la logique de la lecture publique et de la formation, tous les documents, ou presque, sont présentés sur le catalogue en ligne, avec les mêmes procédures d'interrogation et de recherche, les mêmes

médiathèque.

⁶⁸Cependant "*La convivialité de la salle empêche les nuisances de ce type de problèmes*".

⁶⁹C'est la raison pour laquelle la personne qui assurait ce temps partiel a demandé à être réintégrée à temps complet sur son poste de responsable vidéo, puisque elle voyait son fonds se déliter, faute du temps nécessaire à sa bonne gestion.

termes d'indexation RAMEAU, la même classification Dewey; ils sont proposés en accès libre et le prêt a été systématisé, sauf pour les documents anciens, rares ou précieux, qui, cependant, sont, pour ainsi dire, offerts aux regards puisque rangés et exposés dans le bureau vitré réservé au personnel. Enfin, l'architecture intérieure, sa conception comme son aménagement, est identique à celle des autres salles.

Par contre, l'implantation de la salle a été victime des contraintes budgétaires et "médiatiques" qui ont obligé à des choix et révèlent ce qui tenait lieu, ou tient lieu, de priorité. Plusieurs espaces et différentes surfaces ont été envisagés, parmi lesquels les plus intéressants, nous semble-t-il, et les plus longtemps retenus ont été l'espace et la surface du café littéraire, qui auraient placé la salle de documentation régionale au coeur du secteur Adultes, près des périodiques, lui conférant ainsi un caractère d'actualité par son contexte et un emplacement visible et ouvert. Cette implantation s'est heurtée à la volonté de promouvoir le café littéraire, pôle d'attraction nécessaire à la logique d'attractivité et innovation essentielle aux yeux du conservateur en poste à l'époque. Un espace (de compensation?) a été proposé en façade, mais la peur de présenter "*de vieux érudits poussièreux en vitrine*" a réduit cet espace au profit de la salle Jeunesse, toujours dans cette logique d'offrir une médiathèque attrayante. Les travaux d'aménagement de l'escalier extérieur ont encore réduit la salle Bretagne qui trouve cependant, enfin, sa surface définitive de 80 m².

C'est le plus petit secteur de la médiathèque, la logithèque n'étant pas considérée comme un secteur. En pourcentage, elle équivaut à 11% de la salle Adultes, 11,4% du secteur Jeunesse et 14,5% de la salle Image et Son, la portion congrue de l'espace qui lui a été accordée permet difficilement de penser qu'elle a été considérée comme un secteur au même titre que les autres. Cette situation d'exiguïté a été signalée dans le rapport d'activités de la médiathèque en 1995, mais il est à craindre qu'elle demeure inchangée dans les cinq prochaines années, dans la mesure où l'agrandissement de la salle Adultes a rempli toutes les attributions prévues dans le plan d'aménagement pluriannuel, et, si des solutions pourraient être envisagées sur le secteur Jeunesse⁷⁰, les réticences sont telles qu'elles semblent impossibles à surmonter.

Cet emplacement n'est pas seulement problématique dans sa surface, il l'est aussi dans son implantation. Eloignée de la salle Adultes, la salle Bretagne marginalise ses collections pourtant apparentées, par nature, dans ses

⁷⁰La Direction Générale du Développement Culturel elle-même ne semble pas a priori y voir d'objections.

domaines au fonds Adultes. Le domaine breton se retrouve ainsi dans une sorte de ghetto, marginalisé, alors qu'on souhaitait le valoriser.

Salle en vitrine, même réduite, pour l'extérieur, l'accès intérieur est pour le moins paradoxal: au seuil de la médiathèque, sur la gauche, la luminosité dont bénéficient la banque de prêt, la salle Adultes et le secteur Image et Son attire inmanquablement le regard; sur la droite, la salle Jeunesse arbore une entrée bien visible au delà de l'espace réservé aux télévisions du monde⁷¹. C'est dans cet espace, point d'aboutissement élargi d'un couloir, qu'il faut s'engager pour rejoindre la salle Bretagne; il arrive régulièrement d'ailleurs que des usagers pensent y trouver les toilettes.

Salle sacrifiée dans son implantation, la salle Bretagne l'est aussi par rapport à la situation des magasins. Seule salle patrimoniale puisque le seul fonds sauvé des bombardements de 1943 a été le fonds breton, ce secteur a besoin, pour la protection de certains documents, d'entreposer une partie de ses collections dans les magasins, sans pour autant en interdire la consultation. A chaque demande relative à ces documents, le personnel doit traverser, horizontalement et verticalement, l'ensemble de la médiathèque pour accéder aux magasins et aux documents demandés.

Salle sacrifiée, la salle Bretagne l'a été aussi dans ses budgets. En 1992, la nécessité d'offrir des supports attractifs a conduit la direction à un réaménagement du budget d'acquisition en faveur des secteurs qui offraient ces supports. Les potentialités d'achat de la salle Bretagne ont donc été considérablement réduites, seulement 400 nouveaux titres pour l'ouverture, au point que le personnel a redouté cette ouverture et le ridicule qui risquait d'entacher la salle, entre ses prétentions affichées et la pauvreté du fonds. Les restrictions budgétaires sont encore effectives puisque, en 1996, le conservateur a retiré 10.000 francs à la salle⁷² et que la mairie lui a budgétisé les 50.000 francs de la subvention reçue du Centre National des Lettres, plaçant la responsable dans la situation délicate de justifier de fonds dont, pratiquement, elle n'a pas bénéficié. Enfin, un plan de reliure des ouvrages du 19ème siècle a été entamé en 1995, mais les prestations réalisées ont été plus regrettables que profitables⁷³. Ce plan devrait être poursuivi avec d'autres prestataires,

⁷¹Plusieurs téléviseurs y ont été installés et diffusent en permanence différentes chaînes câblées.

⁷²Ces oscillations budgétaires ne sont pas spécifiques à la salle Bretagne, même si une telle amputation lui est bien plus préjudiciable qu'à un autre secteur.

⁷³Reliure d'époque sacrifiée ou ex-libris détruit ne sont que deux exemples.

malheureusement il reste en suspens, faute d'une décision lui allouant les moyens nécessaires⁷⁴.

La salle Bretagne peut aussi être sacrifiée dans ses activités. Le plan d'objectifs 1995, en vue d'obtenir une augmentation non négligeable de postes, a envisagé plusieurs solutions pour remédier au problème de la surexploitation de la structure et du personnel. L'une d'elles préconise la suppression pure et simple du fonds ancien, dans la mesure où elle propose la suppression de toute acquisition, traitement et conservation du fonds breton ancien. Cette hypothèse, pour sérieuse qu'elle soit dans sa présentation, est à envisager, semble-t-il, comme un moyen de pression sur la tutelle, qui sait le sujet très sensible parmi un certain électorat. Quoi qu'il en soit, la possibilité a bel et bien été évoquée..

Toutes ces décisions, contre-décisions et actualisations ont contribué à marginaliser la salle, dans l'espace géographique de la médiathèque, mais aussi dans les esprits. De plus, les grands principes qui visaient à intégrer ce fonds, du moins dans les formes, bien loin de gommer son particularisme, l'ont au contraire exacerbé, tout en effaçant ses spécificités. En effet, l'indexation RAMEAU, pour ce type de fonds, n'est pas assez précise. Elle oblige à des constructions alambiquées, qui, sans faciliter le travail des agents, compliquent aussi la recherche des utilisateurs qui doivent maîtriser alors les clés d'interrogation du catalogue et savoir jongler entre sujet, mot du sujet ou mot matière. La solution qui consiste à faire des demandes de créations exige un tel investissement de temps et une attente tellement longue de la réponse que, parfois, on se laisse aller à créer sa propre vedette-matière, introduisant des "virus" dans le système qui s'avèreraient très problématiques en cas de fusion de catalogues. De même, le catalogage des documents a soulevé de nombreux problèmes. Par exemple, l'article défini breton ne fait pas partie du nom, il doit donc être rejeté en toute logique, mais son rejet entraîne des variations dans la lettre initiale du nom, c'est donc au prix d'un certain nombre de renvois que l'on a réussi à assurer l'exhaustivité de toutes les formes d'interrogation, mais aussi au mépris des normes AFNOR, qui demandent à garder l'article comme constituant du nom "*selon les usages nationaux*". Le problème est toujours insoluble pour les créateurs irlandais et les transcriptions du gaélique. La classification Dewey provoque les mêmes imprécisions et a nécessité un certain nombre d'adaptations. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la matière de Bretagne et le folklore traditionnel ont le même indice 398.4; or, même pour un

⁷⁴Il est aussi nécessaire, peut-être, de ménager certaines susceptibilités au sein de l'équipe, puisque les travaux effectués l'ont été par l'atelier de reliure de la médiathèque.

“élément extérieur”, la différence entre ces deux notions est assez évidente. Certaines adaptations ont été créées, notamment dans la cote relative à l'histoire. L'histoire de Bretagne se résume à la cote 944.1, à partir du découpage chronologique de l'Histoire de Bretagne, aux éditions Skol Vreizh, on a ajouté à la cote 944.1, les chiffres 01, 02, 03, 04 qui correspondent aux périodes 1341-1532, 1532-1789, 1789-1914, 1914-; une autre adaptation va devoir être créée en raison de l'ajout d'un volume 1914-1945.

A cette marginalisation s'en ajoute une autre, interne celle-ci aux querelles bretonnantes relatives aux langues, à leurs transcription et à leur adaptation au monde moderne. Le breton connaît trois écritures unifiées: le Peurunvan, qui date de 1941 et qui, officialisé, est le plus important (c'est l'écriture dite ZH); celle adoptée par la médiathèque, l'écriture universitaire, qui date de 1953 et qui a normalisé et homogénéisé l'orthographe en partant du principe que le Vannetais était le dialecte le plus vieux; enfin, l'écriture inter-dialectale, qui date de 1970 et qui a été adoptée par la responsable de la salle Bretagne qui refusait les traductions de l'Institut Culturel de Bretagne et le choix de cette écriture unifiée. Cette différence est aussi transcrite dans la signalétique interne à la salle. Cette attitude tranchée, qui répondait à une forme de la logique de l'ethnicité bretonne, a plus encore ancré la salle dans le particularisme, dans les faits, mais aussi dans les esprits.

Les spécificités du fonds ont aussi été effacées dans la logique des termes d'indexation, qui, faute d'une certaine précision, ont souvent obligé à un certain flou, mais aussi dans la procédure de saisie qui ne tenait pas compte de certaines données propres à un fonds patrimonial. C'est ainsi que, aujourd'hui, la responsable de la salle tente de réintroduire dans les grilles de saisie les origines des ouvrages qui composent le fonds ancien⁷⁵.

Marginalisée, cette salle l'est encore par la diversité des fonctions qui lui sont attribuées. Longtemps indissociable du secteur Adultes dans les discours, puisque, dans la géographie, elle est excentrée par rapport à tous les secteurs, elle était à ses débuts tutelle des périodiques, ce qui signifiait, outre la gestion de ce service, toutes les activités de réception, catalogage et équipement; par la suite les périodiques sont passés sous la tutelle du secteur Adultes. Elle était également le secteur responsable de la communication, service tombé en désuétude en raison du succès de la médiathèque et des restrictions

⁷⁵La bibliothèque s'est constituée à partir de dons émanant souvent de personnalités lorientaises marquantes. Dans la logique d'une reconquête de la mémoire, il semble important de retrouver ses dons.

budgétaires. Est-ce en vertu des compétences reconnues au responsable de ce secteur ou parce que l'on considèrerait que cette salle serait peu sollicitée? Quoi qu'il en soit, cette accumulation de fonctions différentes se poursuit aujourd'hui avec la gestion du prêt entre bibliothèques, qui représente quatre heures hebdomadaires de travail, soit 4,5% du temps de travail de la salle. Le fait d'assumer cette charge précise reflète, peut-être, une volonté de la responsable de satisfaire particulièrement ses usagers qui pourraient avoir un besoin plus fréquent de ce type de service, mais que dire de l'entretien de la photocopieuse du hall, qui représente également quatre heures de travail hebdomadaires?

2.1.2 Une définition mal sériee

A ces problèmes de perception et de marginalisation s'ajoute celui d'une définition du fonds mal sériee, dès l'origine de la salle. Conçue comme un fonds de documentation exclusivement, cette salle a intégré dans son fonds la littérature contemporaine, sous la pression de la responsable qui voulait ainsi casser l'image passéiste de la culture qu'elle défendait. Conçue comme une salle de documentation régionale actuelle et cette salle l'avait été aussi dans la perspective d'un espace beaucoup plus grand, les restrictions spatiales qu'elle connaît dans son implantation auraient dû conduire à une révision des objectifs qui n'a pas été faite. A cela s'ajoute le problème d'un fonds breton patrimonial déjà présent dans la bibliothèque qui obligeait, dès l'origine, à une double orientation, une réelle dichotomie dans les collections mêmes. A cela s'ajoute encore une certaine dérive vers la Celtitude, dont ne peut se départir la ville de Lorient, en raison du Festival Interceltique, mais aussi pour des raisons plus subtiles, semble-t-il, de parenté lointaine entre la Bretagne et les pays celtes, qui apparaît comme une autre manifestation de l'identité bretonne, même chez ceux qui s'en défendent. Ainsi pouvait-on lire sur la plaquette qui a accompagné l'ouverture de la médiathèque cette définition "à cinq branches" de la salle Bretagne: "*L'espace Bretagne, ..., permet l'accès à une collection de livres, revues, documents audio-visuels, ..., sur la littérature et la documentation concernant la Bretagne et les pays Celtiques. L'accès à des bibliographies sur microfiches, à des journaux sur microfilms, la consultation de périodiques et ouvrages anciens constituent une des spécificités de ce fonds*". Notons cependant que cette Celtitude est beaucoup plus représentée par l'Irlande que par l'Ecosse ou le Pays de Galles, et ce, dans toute la médiathèque, car c'est l'un des nombreux paradoxes de cette salle que d'être annoncée comme le lieu de la documentation celtique, sans que cette documentation soit rassemblée dans son secteur!

La salle se voulait aussi lieu de promotion de la langue bretonne, symbole à la fois de l'oppression et de la réappropriation d'une identité⁷⁶. Les textes en breton sont intégrés au fonds dans la continuité de l'ordre alphabétique, une simple pastille grise signalant à l'utilisateur qu'ils sont écrits dans une langue dialectale. Cette orientation fondamentale de la salle, la préservation et la promotion de la langue bretonne, est réaffirmée aujourd'hui, particulièrement en ce qui concerne "*le dialecte vannetais, qui est l'aire linguistique traditionnelle du fonds*". Actuellement, le fonds propose 235 livres en breton, essentiellement de la littérature, dont 21 en Vannetais. Quant à la constitution d'un fonds dans cette langue, outre que les éditions utilisent toujours une écriture unifiée qui génère certaines pertes de nuances, elles n'offrent pratiquement aucune production. C'est donc un fonds extrêmement difficile à développer, sans réelle perspective, du moins dans l'état actuel des choses, qui risque de surcroît d'être très vite un fonds mort, faute de renouvellement et de public. En effet, il a été montré⁷⁷ que la population bretonnante se divisait en deux groupes: une population bretonnante d'origine, qui n'a qu'une pratique orale de cette langue et une population bretonnante volontaire, plutôt intellectuelle, pour qui est écrite la production littéraire. Or, ces bretonnants volontaires, militants le plus souvent, public visé par la création littéraire, ne sont pas un public de bibliothèque, du moins pas pour les créations littéraires, puisque le plus souvent ils achètent les ouvrages, acte d'appropriation et acte militant de soutien. A moins de se lancer dans une politique patrimoniale de conservation et de préservation, ce qui n'était pas du tout dans les objectifs de la salle ni même de la médiathèque, un tel fonds trouve difficilement sa justification à long terme.

Peu à peu, d'autres ambitions, d'autres protubérances se sont ajoutées à ce fonds déjà polymorphique, dans le souci de proposer une définition de la bretonnité dans sa diversité. L'histoire au sens large a été développée, notamment depuis l'implantation de l'Université de Bretagne Sud. Puis, une section relative à la nature et à l'environnement, qui répond à une demande croissante et souvent pointue, a suscité le rapatriement dans ce secteur des guides touristiques, qui, paradoxalement pour une salle de documentation régionale, ne s'y trouvaient pas, ce qui a soulevé quelques réticences et

⁷⁶Voir à ce propos les travaux de Fanch Elegoet, L'identité bretonne: notes sur la production de l'identité négative, *Pluriel*, 1982, n°24, p.43-67 et de Pierre-Jean Simon, Aspects de l'ethnicité bretonne, *Pluriel*, 1979, n°19, p. 23-43.

⁷⁷Voir à ce propos les travaux d'Isabelle Gehannin, *Bibliothèques publiques et cultures minoritaires: l'exemple de la Bretagne: fonds local et/ou régional et discours sur la Bretagne*. Mémoire de maîtrise d'information et de communication, Université de Rennes 2, mars 1992

remarques désapprobatrices. Enfin, les musiques celtiques et bretonnes ont été intégrées à la salle Bretagne, là encore envers et contre les réticences d'une partie de l'équipe. L'art y est entré "*de manière insidieuse*", au dire même de la responsable, qui souhaite développer le double thème de "l'art en Bretagne" et de "l'art et la Bretagne", mais la section Arts du secteur Adultes résiste à cette aspiration et refuse de céder certains ouvrages qu'elle juge trop généralistes pour figurer dans la salle Bretagne: "*tout ce qui a un peu de valeur, elle le garde*" affirme la responsable du secteur breton⁷⁸. C'est ainsi que, pour ne citer que deux exemples, les ouvrages relatifs à l'école de Pont-Aven ou l'impressionnisme en Bretagne se trouvent sur deux secteurs.

En effet, il faut préciser qu'à une définition mal sérieuse s'ajoute le problème de cette étrange répartition des documents. C'est ainsi que même les critères de définition de la salle Bretagne les mieux perceptibles, qui sont essentiellement des critères géographiques, ne sont pas respectés, puisque les pays celtiques, à tort ou à raison, en tous cas en complète contradiction avec les objectifs affichés, sont disséminés dans tout l'espace de la médiathèque et qu'un domaine comme les Arts et la Bretagne, présenté aujourd'hui explicitement comme une des quatre orientations principales du fonds, n'est pas non plus respecté dans les faits.

Cette rétention, ou plus objectivement, cette attribution divergente des documents n'est pas seulement le fruit d'une perception négative de la salle Bretagne et de l'identité qu'elle veut proposer, c'est aussi le fait d'une définition peu explicite de cette identité. L'ethnicité et l'identité bretonnes semblent davantage aujourd'hui être perçues comme une volonté d'être qu'une identification dans des objets précis trop connotés par ailleurs; c'est donc un sentiment diffus, parfois confus, plutôt qu'une définition objectivable qui préside à la délimitation du fonds. Ainsi, malgré les nombreuses orientations déjà effectives du fonds, la responsable avoue avoir encore le sentiment de sacrifier des domaines aussi différents que les Irlandais en Angleterre, l'économie ou le patrimoine maritime, mais, ces domaines lui sont et lui seront sans aucun doute âprement disputés, sur des critères aussi variés que "pas assez bretons", "trop modernes", "trop généraux...", objections tout à fait recevables puisque fondées sur un sentiment divergent, mais aussi objections fondées sur d'autres critères. En effet, si l'on s'accorde à reconnaître explicitement les connotations des objets d'identification, donc à créer une certaine distanciation qui devrait

⁷⁸Nous ne saurions dire si cette phrase révèle, a contrario, la représentation de la documentation présente dans la salle; en tout cas, elle trahit un certain besoin de reconnaissance que nous évoquons plus loin.

permettre une réappropriation objective ou une réorientation rationnelle, l'inscription d'un domaine dans ce fonds risque de lui conférer, dans beaucoup d'esprits, des connotations très fortes et parfois tout aussi négatives que celles de certains objets. Un exemple résume parfaitement cette ambiguïté du sentiment d'appartenance: deux auteurs bretons ont exprimé leur sentiment sur l'insertion de leurs oeuvres dans les collections de la médiathèque; alors que Charles Madezo a regretté d'être placé dans la salle Bretagne, car il se voulait universel, par contre, Philippe Leguillou a regretté de ne pas être dans la salle Bretagne, car il se veut breton⁷⁹.

Révéléateur de cette définition floue, le nom même de la salle auprès des différents agents du personnel. Pas moins de huit appellations ont été entendues: salle de documentation régionale, fonds local, fonds régional, fonds breton, salle régionale, fonds Bretagne, secteur breton et salle de Joëlle⁸⁰. La "valse" des noms montre aussi jusqu'à quel point peut aller la volonté de "dépoussiérage" de ce type de fonds, l'expression "salle de documentation régionale" étant l'appellation la plus neutre et celle la plus souvent utilisée par les autres agents du personnel au moment de la décision de sa création. Dans les premiers temps, la responsable s'est efforcée, envers et contre tous, de l'appeler fonds breton. Aujourd'hui, elle revendique l'appellation de salle Bretagne, jugée plus moderne et exprimant plus explicitement la "vocation panbretonne" et pluridisciplinaire de la salle.

2.2 Les politiques d'acquisition

2.2.1 L'aire géographique

Le seul critère qui aurait pu être tangible pour définir une politique d'acquisition est le critère géographique, conformément aux discours professionnels sur le fonds local et régional et à la définition de départ. Une aire géographique avait été définie qui était l'aire géographique de la Bretagne. Devaient, donc, être acquis tous les ouvrages publiés et édités sur ce territoire, relatifs à ce territoire, pour tous les publics, dans tous les domaines, sur tous les sujets, dans toute langue, sur tout support, de tout auteur, de tout éditeur⁸¹. De tels objectifs étaient illusoire vu les moyens alloués. Une révision a donc pu à

⁷⁹Nous n'entrons pas ici dans le débat relatif aux critères de bretonnité d'un auteur, vaste question, qui repose le plus souvent sur des critères subjectifs et toujours non résolue à ce jour.

⁸⁰C'est le prénom de la responsable, ce qui montre également à quel point cette salle est intrinsèquement liée à sa personnalité.

⁸¹Fonds encyclopédique, donc à l'image de la politique de la médiathèque.

peu été engagée sans être jamais réellement explicite. Aujourd'hui, la délimitation géographique est conçue comme un emboîtement de cercles concentriques, Lorient et Pays de Lorient, Morbihan et Bretagne, avec une recherche d'exhaustivité de plus en plus lâche à mesure que l'on s'éloigne du centre. La salle prendrait donc une orientation plus locale que régionale si l'on en croit cette définition. Malheureusement, les critères se brouillent en fonction des interlocuteurs et des termes employés.

Ainsi, le conservateur considère que les délimitations géographiques du fonds régional correspondent aux quatre départements administratifs, mais si l'on parle du fonds Bretagne, il évoque la Bretagne historique, notion explicite, mais relativement floue dès l'instant où interviennent les différentes idéologies relatives à la Bretagne. Quant à l'évocation du fonds local, il rejette la définition fondée sur une aire géographique et, dans un cadre autre que celui des entretiens, il affirme qu'un fonds local et régional doit être *"un fonds plus poussé, mais qui nous concerne plus localement"*, c'est-à-dire qu'il doit *"cerner l'identité culturelle, dans ce qu'elle a de dynamique (fluctuations et paradoxes, mixité et affrontement), d'une aire géographique donnée, par un effort d'exhaustivité dans la collecte et la mise à disposition"*. En fait, de toute évidence, le directeur redoute ces fonds identitaires à l'image du Festival Interceltique, qui *"repose sur un concept affectif et viscéral"* et n'adhère pas du tout à l'idée d'une ethnicité bretonne spécifique.

La responsable de la salle, quant à elle, refuse de considérer que son secteur est un fonds local; elle considère que c'est un fonds régional, ou plus exactement un "fonds du Pays", puisque elle rejette le mot région⁸², un pays qui englobe les cinq départements, et le mont Saint-Michel, puisqu'elle considère que le patrimoine de Lorient, c'est la Bretagne. Cependant, dans ses propres discours, notamment pour la ligne budgétaire patrimoine, elle évoque la priorité accordée à Lorient et au Morbihan, auquel il faut ajouter le pays de Quimperlé⁸³ (Finistère), protubérance due à la demande du public, selon la logique d'un fonds constitué sur les demandes des usagers, première option des possibilités de développement. En effet, il avait été décidé, en 1992, que la salle de documentation régionale⁸⁴ orienterait son fonds en fonction de la demande du public. Visiblement, l'aire géographique effective de cette salle, dans les demandes du public, est assez large. De plus, si, tacitement, la salle Bretagne

⁸²Héritage d'une administration centraliste qui nie l'histoire particulière?

⁸³Revendiqué dans la définition demandée sur les délimitations géographiques.

⁸⁴Peut-on voir dans cette décision un indice de la perception plus ou moins consciente du problème que posait déjà la définition polymorphe de la salle Bretagne?

joue le rôle de fonds local pour Hennebont et Lanester, son impact est plus large encore dans la mesure où, seule salle facilement accessible, en Bretagne sud du moins, sa couverture territoriale est presque celle de tout l'ouest du Morbihan.

2.2.2 Mémoire, identité et patrimoine

Cette salle définie comme "*un fonds général à l'échelle régionale, un fonds documentaire pour Lorient*" ne peut donc répondre, ni dans les esprits ni dans les faits, à cette définition, par elle-même déjà bien ambiguë, puisque les notions auxquelles elle recourt divergent en fonction des instances interrogées. Cependant, si les définitions de l'aire géographique sont floues, il n'en demeure pas moins que cette salle, pour le conservateur comme pour la responsable, a un rôle de collecteur et de mise à disposition des documents relatifs à la mémoire et à l'identité locales. Toutefois, cette collecte et cette mise à disposition ne concernent nullement les documents dits primaires. Dans la logique des idéologies culturelles exposées dans la première partie, le directeur considère que, comme la médiathèque, ce secteur doit proposer des sources réflexives et/ou des "nourritures pour l'imaginaire collectif", et non des "documents bruts", réservés au Service Historique de la Marine ou aux Archives Municipales. Si cette logique contredit la première orientation de la salle⁸⁵, elle s'inscrit en plein dans les nouvelles orientations de la médiathèque. Toutefois, le fait de renvoyer les usagers vers des services qui ne peuvent pas assurer leur accueil dans de bonnes conditions entre en contradiction avec la volonté de promotion de la lecture publique et marque une fois encore une différence faite pour ce type de documents, alors que la médiathèque a entrepris de développer son fonds Arts pour pallier les déficiences des autres équipements en la matière. La responsable de la salle adhère pleinement à cette idée de privilégier dans les acquisitions les documents réflexifs, témoignages d'une époque, et elle ajoute qu'elle recherche exclusivement ou presque la documentation écrite et publiée⁸⁶, en privilégiant la qualité comme critère d'acquisition, la qualité du texte et de l'édition, sans toutefois préciser quels sont ses critères de qualité. Par ailleurs, si elle rejette "*les étiquettes de camembert*"⁸⁷, elle avoue qu'elle cherche à collecter les programmes politiques, les cartes postales et les

⁸⁵ On l'envisageait, à l'origine, comme un fonds documentaire dans l'esprit de celui de la Part-Dieu à Lyon.

⁸⁶ Les acquisitions conçues dans cet esprit sont ainsi l'occasion d'un exercice de veille documentaire permanente, relayée par les lecteurs eux-mêmes, voir ci-dessous.

⁸⁷ Terme employé à dessein par nous lors des entretiens pour les connotations populaires et futiles que revêt ce type d'imprimés.

programmes de théâtre, reconnaissant finalement un certain a priori favorable pour ce type de productions intellectuelles légitimées socialement, qui permettent une valorisation de la dynamique culturelle de la région. Cette subjectivité est assumée et même revendiquée.

Les réorientations de la médiathèque vers une logique patrimoniale n'ont pas non plus échappé à la salle Bretagne, d'autant plus qu'elle était directement concernée par la question, et ce, dès sa création. Pleinement consciente des fonctions de conservation de son secteur, la responsable de la salle, interrogée sur l'accès à l'information, oppose l'état du document. De même, il est fortement question de limiter l'accès aux documents anciens pour les publics étudiants, du moins tant que la numérisation ne sera pas achevée⁸⁸, ce qui rompt une fois de plus avec la politique de lecture publique prônée par l'établissement. D'une manière générale, la salle Bretagne n'a jamais pratiqué la politique de désherbage en vigueur à la médiathèque; elle a toujours tout conservé ou échangé dans le cas de doublons. Une telle attitude, si elle correspond à la vocation d'un fonds local, n'entraîne pas dans la politique de l'établissement, qui lui-même n'avait pas prévu, en fonction de la première définition donnée à la salle, des magasins de conservation adéquats.

Cette salle, considérée comme une salle patrimoniale, voit se développer dans son fonds d'autres protubérances liées à cette acception nouvellement reconnue de ses missions. Comme la salle bénéficie d'une ligne budgétaire patrimoine de 10.000 francs annuels, a été entreprise une action d'acquisitions rétrospectives sur les données historiques, économiques et sociales relatives à la Bretagne des années cinquante et soixante, nouvelle orientation puisque contradictoire avec la définition géographique arrêtée pour le fonds. Dans la même optique, plusieurs dons ont été acceptés, mais ils ont pu l'être en raison de la définition fluctuante de ce secteur, à la fois patrimonial et actuel, local et régional, littéraire et documentaire. Ainsi, le fonds Pierre Maël et Jean d'Agraives a été accepté en 1992. Assorti de certaines clauses exorbitantes, il aurait dû être inventorié et faire l'objet d'expositions. Si les attachements lorientais et bretons de ces deux auteurs justifient leur intégration à un fonds local, ils s'inscrivent dans la marge par rapport aux définitions accordées à ce fonds et génèrent une autre réorientation. De même, le don accepté d'une riche collection du périodique *L'Illustration*, s'il s'explique dans le cadre d'une salle patrimoniale, ne s'inscrit pas dans le cadre d'une salle de documentation locale

⁸⁸En effet, nouveau paradoxe pour cette salle considérée comme passéiste, elle est le premier secteur à intégrer la numérisation et la G.E.D. à son fonds.

et régionale. On peut noter aussi qu'a été entreprise, de manière tout à fait informelle, une recherche visant à resituer les ouvrages anciens dans leur collection d'origine, leur provenance afin de reconstituer les dons faits à la bibliothèque de Lorient par certaines personnalités marquantes⁸⁹. Cependant, cette politique d'actions patrimoniales s'accompagne toujours du regret de ne pouvoir développer un fonds plus actuel, sociologique, géographique et économique en direction du grand public!

Incontestablement liée à certains a priori relatifs à ce type de fonds, à l'identité qu'il représente, du moins aux dérives que la quête de cette identité a suscitées, et à certaines idéologies culturelles, une autre représentation du patrimoine émerge au sein de la médiathèque. Lors des entretiens, le directeur a tenu à souligner que le fonds local et régional n'était pas le patrimoine écrit, que la salle n'avait pas cette vocation. Or, de fait, et c'est l'un des problèmes de définition de cette salle, elle a cette vocation, puisque le seul patrimoine ancien de la bibliothèque est le fonds breton, le reste ayant disparu pendant la Seconde Guerre Mondiale. Quoi qu'il en soit, se met actuellement en place une définition dichotomique de la notion de patrimoine: l'essentiel du fonds ancien, c'est-à-dire le fonds breton, héritage des anciennes bibliothèques, et le fonds local actuel relèvent de la salle Bretagne, et, d'autre part, un patrimoine écrit plus actuel, dans la mouvance d'un certain esprit culturel, qui semble plus apparenté à la salle Adultes, regroupe le fonds de bibliophilie contemporaine et, depuis peu, un fonds Alain, dans la mesure où il participe de la mémoire locale. L'idée est de collecter ses éditions, les exégèses et les critiques, un peu à la manière du fonds Gracq de Nantes. A la question de l'inscription de ces deux nouveaux fonds patrimoniaux dans les collections de la bibliothèque, il nous a été répondu que le fonds de bibliophilie pourrait être intégré à la salle Bretagne si on y trouvait la place nécessaire, et le fonds Alain serait disséminé dans la salle Adultes, mais rien n'était encore arrêté. Ces répartitions qui nous semblent un peu incohérentes relancent une nouvelle acception possible de la salle Bretagne et soulèvent la question d'une réelle définition du patrimoine local. Enfin, si la responsable de la salle Bretagne est présentée comme la responsable des fonds patrimoniaux, on peut légitimement se demander de quels fonds exactement il s'agit. Dans la même ligne des logiques contradictoires, la presse régionale a été écartée du projet d'exposition jointe à un colloque sur le journalisme et la presse. Or, la qualité du fonds de périodiques anciens

⁸⁹La politique avait toujours été d'éclater ces dons, niant les collections d'où ils étaient issus.

permettait une exposition de qualité et une médiatisation incontestable de l'opération de numérisation qui débute en cette fin d'année.

2.2.3 Un fonds protéiforme

Quelque 5400 documents composent ce fonds, auquel il faut ajouter le fonds magasin non indexé, environ 300 livres, les nombreuses brochures et la presse ancienne, et, depuis le début de l'année 1996, les documents sonores relatifs aux musiques régionales, au fonds panceltique, avec une dominante des créations irlandaises, environ 500 documents. Il contient en majorité des documentaires qui représentent 51,4% du fonds catalogué, des périodiques (19% du fonds catalogué) et de la littérature (tous genres confondus et toutes langues, ce fonds est estimé à 598 volumes, soit 8,7% du fonds catalogué). Plurilingue, dans la mesure où les collections proposent des ouvrages en français, en breton, en anglais et en gaélique, ce fonds est aussi multimédia, puisqu'il intègre tous les supports d'information: vidéos, cassettes audio, disques compacts, périodiques, imprimés, microfiches, mais aussi cartes géographiques, cartes postales⁹⁰ et manuscrits, longue liste à laquelle on peut ajouter les dossiers de presse. Une évaluation par domaine d'indexation permet d'affirmer que ce fonds est essentiellement un fonds d'histoire, puisque les cotes 900 représentent 13,8% de la totalité du fonds indexé.

Les périodiques courants représentent environ 44 titres, ils équivalent à un budget annuel de 8000 francs, prélevé sur le budget commun des périodiques, environ 200.000 francs, soit 4%. Les titres sont aussi variés que *Le Journal des Bretons de Paris*⁹¹ ou le *Bulletin de la Société Polymatique du Morbihan* ou encore, cités pêle-mêle, *les Etudes Celtiques*, *Lorient Magazine*, *Eaux et Rivières de Bretagne*, *Sterenn* (Actualités culturelles de Bretagne)⁹².

Le budget annuel d'acquisition propre à la salle Bretagne s'élève à 40.000 francs⁹³ hors subventions; il est réparti en trois tranches distinctes et relatives au patrimoine, aux achats contemporains et à l'achat de supports audio-visuels. Les 10.000 francs alloués au patrimoine sont en priorité consacrés à la documentation relative à Lorient et au Morbihan, avec toutefois un seuil financier⁹⁴. Cette contradiction apparente avec les propos qui affirmaient que le fonds n'était pas un fonds local est aussi relayée par d'autres

⁹⁰Ces deux derniers types de documents ne sont pas inclus dans le catalogue, ni encore répertoriés.

⁹¹Cet exemple contredit une fois encore la délimitation géographique définie pour ce fonds.

⁹²Une liste exhaustive a été jointe en annexe.

⁹³A titre indicatif, le budget annuel de la salle de documentation régionale de la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon était pour 1995 de 130.000 francs. Cette salle bénéficie en outre du dépôt légal.

⁹⁴Lequel?

propos qui affirment que les acquisitions concernant Lorient sont toutes effectuées et la volonté explicite de procéder à des acquisitions rétrospectives de documents des années d'après-guerre, 1950-1960, relatifs à des données historiques, économiques et sociales concernant la Bretagne. Devant cette somme d'informations contradictoires, il est difficile d'affirmer, avec certitude, à quel domaine ressortent les achats dits patrimoniaux. La partie du budget consacrée aux achats contemporains est de 20.000 francs et 10.000 francs sont réservés à l'achat de supports audio-visuels auxquels s'ajoutent 8500 francs depuis l'intégration des musiques régionales à ce secteur et les 8000 francs d'abonnements de périodiques. En fait, la salle Bretagne est le plus petit budget d'acquisition de cet établissement, elle ne représente que 22,7% du budget de la salle Adultes, 40,5% du budget du secteur Jeunesse et 23,5% du budget de la salle Image et Son, soit 4,4% du budget total d'acquisition. Si ces chiffres permettent de situer la salle Bretagne par rapport aux autres secteurs de la médiathèque ou à d'autres fonds similaires, ils ne reflètent en rien le dynamisme et l'effervescence de ce fonds dans ses collections.

Si on observe les indexations Dewey, comme nous l'avons dit, la salle présente une dominante en sciences historiques(947 volumes indexés sous la cote 900) et en Arts (507 volumes indexés sous la cote 700), mais en réalité ce mode d'évaluation n'est pas probant du fait d'un classement parfois subjectif ou nécessaire au caractère pointilliste de ce fonds. Ainsi, le rangement d'un livre comme La femme celte de Jean Markale en sciences sociales ou le livre de Morvan Lebesque Comment peut-on être Breton? en histoire relève de critères qui ne sont pas forcément ceux qui sont communément admis dans ce type de classement et donc annule toute possibilité de comparaison. Nous avons préféré observer la salle dans ses modalités de présentation. Plus de 45 regroupements thématiques⁹⁵, 47 précisément, ont été relevés; ils offrent de trois à une vingtaine de titres. Alain Guillerme qui a dédié son livre, La Renaissance celte, à la bibliothèque de Lorient en écrivant qu'elle serait "*digne de la bibliothèque d'Alexandrie*" ne pensait pas si bien dire. On peut véritablement parler d'un émiettement du fonds, même si ces regroupements montrent également sa richesse, qui est due sans aucun doute aux orientations et à l'accumulation des missions. Le folklore le plus traditionnel, les collections d'enregistrement de Dastum, côtoie des ouvrages plus généraux relatifs à l'imaginaire des voyages par exemple; les plaquettes publicitaires voisinent avec les fonds patrimoniaux, l'histoire de menhirs avec la représentation des Bretons

⁹⁵Voir la liste exhaustive en annexe.

à l'Opéra. Un tel foisonnement n'est pas sans poser certains problèmes pour l'utilisateur, et, pourtant, vraisemblablement, c'est bien la caution du public qui apporte l'ultime légitimité nécessaire à cette salle.

2.3 Les rapports aux publics

2.3.1 Dans les logiques de la médiathèque?

Après avoir trouvé la salle Bretagne dans l'établissement, l'utilisateur doit comprendre les modes de classement de ce secteur. La salle est organisée, du fait même de son architecture, en deux parties. Dans la première partie, et suivant la logique d'une médiathèque attrayante, les supports et documents attractifs ou valorisants pour le fonds, dépoussiérants pourrait-on dire, ont été rassemblés: les disques compacts, mais aussi la littérature, bretonnante et bretonne, les sciences sociales, la cuisine, le folklore, les arts. Bien souvent, d'ailleurs, les novices ne dépassent guère cette première partie, car le point de vue possible sur la deuxième salle n'offre aux regards que les périodiques, disposés sur la gauche; les ouvrages d'histoire, qui globalement occupent la moitié de cette seconde partie de salle, ne sont pas visibles de ce premier espace.

L'adaptation nécessaire de l'indexation Dewey à ce type de fonds pose nécessairement le problème de l'adaptation de l'utilisateur, qui croit trouver dans cette salle le même mode de classification que dans les autres secteurs. Le classement est d'autant plus perturbant qu'il ne respecte pas l'indexation, elle-même déjà déviante par rapport à une utilisation standard. En effet, le classement est un classement double, à la fois thématique et géographique, qui ne tient aucun compte de l'indexation. Comme, de plus, les domaines rangés sur les rayons ne correspondent plus à la signalétique bilingue mise en place, en raison de leur multiplication quasi anarchique, l'orientation autonome dans cette salle pourtant trop étroite est pratiquement impossible pour le novice. Les agents du personnel eux-mêmes, ceux du moins des autres secteurs, ont parfois du mal à (re)trouver quelque chose. Cette complexité oblige le personnel de ce secteur à une disponibilité constante et une présence permanente dans la salle, ce qui peut être problématique, puisque la demande de documents entreposés dans les magasins est assez fréquente. Pourtant, paradoxalement, ces inconvénients créent un climat de convivialité que ne connaissent pas les autres secteurs, climat favorisé aussi, et là encore paradoxalement, par la petite taille de la salle, qui ne propose que 16 places assises.

Dans ses rapports avec les publics, la salle Bretagne répond à la politique du développement culturel qui a présidé à la construction de la

médiathèque, mais elle reflète également une volonté de valoriser un fonds fortement identitaire. Equipement de lecture publique, elle l'est dans l'accessibilité optimale qu'elle propose, mais aussi dans l'inscription dans son fonds des divers supports d'information. Elle est, en effet, la seule salle multimédia de la médiathèque, originalité due à l'entêtement de son responsable, mais qui devrait être développée dans les autres secteurs dans les prochaines années⁹⁶. Autre innovation performante pour une salle jugée parfois passéiste, elle est le premier secteur qui va numériser une partie de son fonds et se lancer dans la Gestion Electronique de Documents. Le fonds numérisé, dans un premier temps, sera celui des périodiques anciens, favorisant ainsi l'accès "direct" à un patrimoine local, donc identitaire, au plus grand nombre et permettant la sauvegarde d'une collection unique de journaux et périodiques régionaux. La seule réticence à cette innovation est la crainte du refus d'un certain public d'utiliser ce type de support, réticence fondée sur le rejet du lecteur de microfiches par ce même public⁹⁷.

Les animations de ce secteur présentent cependant un caractère académique regrettable. Si elle est associée au secteur Image et son pour le cycle mensuel consacré aux films réalisés en région, la salle Bretagne n'a proposé que trois animations en dehors de ce cycle, uniquement des conférences sur des thèmes purement historiques et classiques tels "le mobilier breton", "les navires et voyages de 1717 à 1770" et "l'école des apprentis-mécaniciens de Lorient". Cet académisme nous semble refléter la recherche d'une reconnaissance fondée sur des domaines institutionnalisés. La réappropriation d'une identité stigmatisée expliquerait cette volonté d'intellectualisme élitiste dans ses formes, en contradiction avec la volonté de proposer une documentation actuelle qui montrerait le "*dynamisme de cette culture*". Il faut ajouter que toutes ces animations sont centralisées à la médiathèque, et non disséminées sur le sol lorientais, autre contradiction avec la volonté de promotion de la lecture publique⁹⁸.

La salle Bretagne est aussi extrêmement impliquée dans le développement universitaire. Lorsque, en 1993, l'Université de Bretagne Sud s'est installée à Lorient, messieurs Chapet et Le Bouedec, professeurs d'histoire de cette université, ont pratiqué une politique d'acquisition concertée avec la

⁹⁶Il est, en effet, question d'intégrer le fonds documentaire cinéma de la salle Adultes dans le secteur Image et Son.

⁹⁷Public d'un certain âge peu habitué à ces technologies. Est-ce pour cette raison que la réparation de ce matériel défectueux est encore à ce jour repoussée?

⁹⁸Rappelons que ce phénomène n'est pas spécifique à la salle Bretagne.

salle Bretagne et le Service Historique de la Marine. En 1994, la salle Bretagne présente un bond de 61% dans ses prêts, ce qui coïncide avec le développement de l'Université. Le personnel s'accorde à reconnaître que l'année scolaire et le public étudiant sont un poids certain, mais le désir affirmé est d'attirer plus encore ce public, dont "*l'évolution [sera] identique à la qualité du fonds*". Est-ce à dire que la qualité du fonds ne se mesure qu'à l'aune du public universitaire? Quoi qu'il en soit, ce désir risque d'entrer en contradiction avec le désir, lui aussi revendiqué d'être une bibliothèque populaire et une maison commune pour les Bretons, une "*maison du pays*", comme son nom breton l'indique, d'autant plus que cette volonté risque d'infléchir les politiques d'acquisition, dans la mesure où le public est un élément fondamental du développement des collections. A cette accumulation d'ambitions contradictoires se heurte le problème de l'ouverture de la salle. La fermeture institutionnalisée du lundi devrait probablement être revue; or, pour ce faire, il faudrait augmenter le nombre d'agents, ce qui ne fait pas partie du plan d'objectifs.

Pôle culturel fédérateur, la salle Bretagne l'est par certains de ses aspects. Elle se veut un soutien à la création bretonne. Outre certaines actions de promotion artistique, des présentations de films et de disques, elle pratique une politique de commandes systématiques auprès des librairies de la ville spécialisées dans ce domaine⁹⁹. Ces actions sont aussi un moyen de faire connaître la salle, même si c'est surtout l'ensemble de la médiathèque qui bénéficie de ce type de publicité. Toutefois ces activités d'animation sont toujours à l'initiative des partenaires extérieurs, y compris dans le cas de la promotion de créations bretonnes. La médiathèque, pour l'ensemble de ses animations, laisse les organismes venir à elle. La salle Bretagne n'opère pas différemment. Ce recul par rapport aux organismes de promotion de la culture bretonne lui permet de "*garder les coudées franches*" par rapport à toute forme de militantisme et de récupération, évitant ainsi de se départir de son devoir d'impartialité. Cependant, dans la logique d'une promotion de la culture bretonne, il nous semble étonnant que la salle Bretagne soit aussi peu impliquée dans une manifestation comme celle du Festival Interceltique, même au titre de promotion personnelle. Des actions sporadiques ont été menées, mais l'absence de relations satisfaisantes avec le comité d'organisation ont coupé court à ces tentatives. Pourtant, au titre d'une identité locale, il nous aurait semblé logique que la salle Bretagne s'inscrive dans cette manifestation même sur des actions très ponctuelles.

⁹⁹Au contraire de la salle Jeunesse qui a choisi de commander ses documents à un diffuseur parisien..

Cependant, au contraire de ses premiers objectifs, la salle Bretagne ne s'inscrit pas dans un réseau de bibliothèques. Si des accords initiaux avaient été passés avec la Bibliothèque Celtique¹⁰⁰, du temps du premier fonds situé dans les locaux de Kervénanec, les difficultés de gestion de cette structure ont provoqué le délitement de ces accords. Les quelques collaborations qui existent, sont essentiellement documentaires (Archives Municipales, Service Historique de la Marine, Société d'histoire du Pays de Lorient) et sont, en fait, le fruit de relations personnelles.

Le projet de Base Bibliographique Bretonne est un peu à part. Commencé en 1992, ce projet, qui regroupe une petite quinzaine de bibliothèques et d'organismes de documentation bretons, vise à élaborer une base contenant les références et la localisation d'études et d'articles de périodiques essentiellement régionaux, sur des sujets relatifs à la Bretagne, quel que soit le domaine (histoire, économie, agriculture, environnement, science...)¹⁰¹. Ce projet avance très lentement: conçu à l'origine comme un service Télétel, il est aujourd'hui question de le placer sur le réseau Internet, après avoir envisagé le support du CD-Rom. Peu viable, il est financé à 85% par des subventions, ce projet d'envergure a besoin d'une coordination plus suivie, plus soutenue et plus régulière. Aucune action partagée de collecte ou de conservation n'est effective¹⁰². Comme les tutelles souhaitaient organiser des actions culturelles en partenariat à l'échelle du District, les responsables des différentes bibliothèques relevant de ce territoire ont entrepris ces réunions de concertation. A ce propos, nous avons évoqué, dans le cadre d'une réunion interne à la médiathèque, la question d'une coordination relative à la documentation régionale. Cette suggestion n'a pas été suivie d'effet pour des raisons diverses: réticence à une coopération au niveau du District entre la médiathèque et les autres bibliothèques¹⁰³, réticence de la salle Bretagne à travailler dans le cadre contraignant d'une coopération qui l'obligerait sans aucun doute à redéfinir son fonds d'une manière beaucoup plus stricte. Pourtant, vu la richesse d'équipements que propose le District, une telle entreprise serait plus que bénéfique¹⁰⁴.

¹⁰⁰Cet établissement est rattaché au centre Amzer Nevez.

¹⁰¹Cette diversité des domaines concernés rejoint ainsi, d'une certaine manière, une politique de valorisation de la culture bretonne actuelle dans ce qu'elle a de dynamique.

¹⁰²Pourtant, nous semble-t-il, une telle réflexion devrait être menée. Outre qu'elle garantirait une meilleure collecte des documents, elle obligerait à définir les aires géographiques, les critères d'ethnicité bretonne relatifs aux créateurs et la notion de patrimoine local et identitaire, et ce, pour toutes les bibliothèques de Bretagne ou d'ailleurs.

¹⁰³Nous avons déjà évoqué ce point.

¹⁰⁴Voir, en annexe, la carte du District et la liste des bibliothèques municipales ou apparentées.

2.3.2 Le club et l'agora

En fait, le fonctionnement de la salle combine à la fois le principe de "l'agora" et celui du "club". Club, la salle Bretagne l'est parce que ses partenariats extérieurs s'appuient d'abord sur des relations personnelles, y compris dans ses rapports avec les autres secteurs de la médiathèque¹⁰⁵. Club, elle l'est également dans ses rapports avec les publics, ou du moins certains publics. La convivialité de la salle, sa petite taille, le caractère même des agents du personnel, notamment de la responsable, font que, très vite, les usagers réguliers sont identifiés. La simple politesse fait alors souvent place à une amabilité plus personnelle. Cette situation est aussi liée au fait que le premier principe d'évolution de la salle n'a jamais été négligé ou oublié. Les orientations du fonds devaient être tributaires des demandes des usagers. La responsable a ancré ce principe dans toute sa politique d'acquisition. Elle avoue être très réceptive aux propositions d'achats des usagers et estime que leurs remarques sont très souvent pertinentes.

La responsable de la salle Bretagne considère, par ailleurs, que ce type de salle ne peut se constituer que dans un rapport privilégié avec le public. De fait, cette salle, conçue plus ou moins consciemment, comme un espace identitaire, ne peut pas faire abstraction des velléités du public; cela nous semble d'ailleurs être l'essence même du dynamisme de tout fonds local. Le fait est que ce public, beaucoup d'érudits locaux, mais aussi des étudiants et des professeurs de l'Université, est véritablement choyé par la responsable, (prêt favorisé, exceptionnel, réservation, etc...) qui le lui rend bien, puisque, pour ne citer que deux exemples, la presse ancienne lui est dépouillée par un usager au fur et à mesure et parallèlement à ses recherches personnelles. Un autre habitué a déjà inscrit la salle Bretagne dans son testament et lui a promis le don de sa collection de cartes postales anciennes sur Lorient¹⁰⁶. Chaque passage à la médiathèque est toujours l'occasion de se dire bonjour et d'échanger les dernières informations. La salle est ainsi le point central de l'information sur la Bretagne et ses activités, du moins ses activités et manifestations culturelles, "*le dernier lieu où l'on cause*", comme l'a définie elle-même la responsable. L'inconvénient majeur d'un tel système est qu'il faut intégrer le club; or, en cas d'absence d'affinités entre les personnes en présence, le réseau de personnes, et donc parfois d'institutions, est impossible à instaurer. C'est, nous semble-t-il,

¹⁰⁵Cette situation a été affirmée et reconnue d'une manière non équivoque lors des entretiens.

¹⁰⁶Cette collection considérable a été l'une des sources essentielles de l'exposition "Lorient, dans les années cinquante ou la naissance d'une seconde ville".

l'inconvénient majeur de ce type de fonctionnement, fondé essentiellement sur des affinités personnelles et non des rapports purement rationnels et/ou intellectuels de service public ou de sociabilité. C'est ainsi que ce fonds qui se veut implicitement reflet de l'identité bretonne ne semble pas être un lieu d'acculturation, ni avoir un rôle de formation du citoyen breton¹⁰⁷, mais être le lieu d'exercice d'une identité déjà construite. La bibliothèque n'est plus alors ouverture, mais fermeture.

A cette vie de club, s'oppose un comportement beaucoup plus consommateur. Certains usagers utilisent la salle comme un réservoir de documents et passent sans s'arrêter. La méconnaissance de la salle et de ses principes de rangement fait qu'ils sollicitent extrêmement le personnel, qui préfère aller chercher le ou les documents que de se lancer dans une longue explication sur l'organisation du classement, ce qui ne permet pas à l'utilisateur d'être autonome lors de sa prochaine visite¹⁰⁸. Il faut reconnaître, à la décharge du personnel, que les tâches d'accueil¹⁰⁹ sont telles que les deux agents sont constamment pressés par le temps. Par ailleurs, une telle pratique pédagogique romprait la convivialité d'une manière certaine. Enfin, si cet usager décide d'utiliser la salle comme les autres espaces de la médiathèque, ses déambulations ou ses conversations, gênent, ou irritent, les autres usagers. Il est impossible d'avoir une "lecture éclectique"¹¹⁰ dans ce type de salle.

De plus, il semble que ce public ne propose guère de suggestions d'acquisition. Si la salle évolue en fonction des demandes des usagers, c'est en fonction d'un certain public, et non de tous les publics. Les demandes reflètent parfaitement cette dichotomie d'usage: à des demandes très spécifiques, qui émanent d'individus plutôt que de groupes, relatives à l'histoire de la Bretagne, sur des points très précis parfois, demandes très exigeantes et très vite pointues, s'oppose une demande "*Bretagne grand public*", le tourisme et l'histoire de Lorient, depuis peu les disques compacts, qui sont davantage le fait d'un public qui se contente de passer.

C'est surtout le public des disques compacts qui donne cette impression de passage. En effet, le comportement de ces usagers est réellement un comportement de consommation, de "supermarché". Dans la mesure où ces supports sont présentés à l'entrée de la salle, qu'ils sont parfaitement visibles,

¹⁰⁷L'expression a été rejetée par la responsable de la salle qui voyait là la manifestation d'un militantisme.

¹⁰⁸Mais le serait-il ?

¹⁰⁹27 heures hebdomadaires, ce qui représente 30,9% du temps de travail. De plus, cette évaluation est une évaluation moyenne, elle ne reflète pas l'activité de certains jours.

¹¹⁰Nous faisons ici allusion aux travaux d'Eliseo Véron, *Espaces des collections*, Paris, B.P.I., 1989.

l'utilisateur n'a pas besoin de l'aide du personnel pour trouver ce qu'il cherche, au contraire des guides touristiques ou de l'histoire de Lorient; il se "contente" donc de rentrer dans la salle, de se servir et de repartir. L'intégration de ce domaine au fonds de la salle Bretagne a considérablement augmenté le nombre de personnes qui passent dans la salle. Cette situation, perçue par la responsable comme un bien, ne signifie pourtant pas une autre utilisation, une autre appropriation du fonds local et régional, mais, plus prosaïquement, une autre localisation des musiques irlandaises traditionnelles. Nous pensons donc, même s'il est un peu tôt pour avoir un avis définitif, que l'intégration des musiques régionales au fonds de la salle Bretagne n'a pas modifié les usages relatifs à ce fonds, n'a pas ouvert ce fonds à un autre public, mais lui permet d'afficher des statistiques de prêt plus importantes, même si elles sont toujours aussi inutilisables.

En effet, la salle Bretagne a besoin de justifier, plus encore peut-être que les autres secteurs, son succès auprès du public. Pourtant, les statistiques de prêt sont pratiquement inopérantes pour ce type de secteur. Ainsi, il n'est pas possible de distinguer les étudiants des élèves, collégiens ou lycéens; or, la salle Bretagne a besoin de connaître la part de cette population dans son impact auprès du public. Des statistiques de prêt sont aussi établies par secteur, support, genre et cote. Pour la salle Bretagne, comme pour les autres secteurs, les documentaires sont regroupés dans un seul et même genre; or, dans un domaine aussi pointilliste que celui du secteur breton, un tel regroupement est inepte puisque totalement inadapté. L'interrogation par cote est tout aussi inopérante puisque ce sont les dix indices généraux (000, 100, 200...) qui sont utilisés; or, la cote est une adaptation dans la salle Bretagne et, là encore, ces critères généraux ne peuvent s'appliquer à un domaine aussi pointu. Enfin, il n'est pas possible de comparer les secteurs entre eux puisque les classements par support et par genre diffèrent d'un secteur à l'autre et que l'interrogation par cote exige une procédure manuelle assez longue¹¹¹. En bref, la salle Bretagne reçoit tous les mois des statistiques qu'elle peut difficilement exploiter.

Salle à la fois sacrifiée, mais valorisée, intégrée, mais marginalisée, légitimée, mais tolérée, élitiste, mais populaire, résistante, mais passéiste,

¹¹¹Nous aurions éventuellement pu demander des procédures d'interrogation spécifiques pour ce rapport. Mais, outre le fait que les chiffres n'auraient pu être parlants, faute de comparaisons possibles, l'administrateur de la base était en congé maternité. Or, le centralisme avec lequel, semble-t-il, elle exerce ses fonctions a rendu impossible toute velléité de nouvelles interrogations.

ouverte, mais fermée, ambitieuse, mais limitée, la salle Bretagne a besoin d'une redéfinition réfléchie, stricte et précise, dans ses missions comme dans ses objectifs. Le directeur lui-même exprime ce désir et confie qu'il souhaite demander à la responsable de "*pousser la réflexion sur son secteur, son fonds*".

2.4 Quel fonds local pour Lorient?

Depuis quelques mois, en effet, le conservateur exprime explicitement le souhait de redéfinir les objectifs de la salle Bretagne, volonté de redéfinition qui s'inscrit dans une volonté de redéfinition plus générale touchant l'ensemble de la médiathèque¹¹². Le fait est que la salle Bretagne dans les missions qu'elle s'était fixées manque à ses objectifs.

En ce qui concerne les missions relatives à l'ethnicité et l'identité bretonnes, on peut légitimement se poser deux questions. La production éditoriale est suffisamment riche pour alimenter un fonds, mais l'est-elle pour répondre à une volonté d'encyclopédisme et de non-exclusion des publics? A cette question s'ajoute le problème d'un personnel fortement impliqué dans ce type de fonds¹¹³. Dans toute bibliothèque, toute section, la personnalité des agents responsables sert de filtre interprétatif du réel. La responsable de la salle Bretagne se définit comme une passionnée, une militante. C'est elle qui a évalué, au moment de la décision de créer cette salle et encore aujourd'hui, l'attrance que la Bretagne exerce sur ses habitants; elle a une opinion personnelle de la production de la région, une propre interprétation du rôle de sa salle. Si ces deux dernières remarques s'appliquent à tout responsable, elles sont cependant prépondérantes dans une salle où l'implication personnelle et identitaire est nécessaire, certes, mais ici à ce point affirmée. Elle construit et propose, -ici encore cette remarque peut s'appliquer à tout responsable-, une image du public, de ses besoins, de ses demandes. Cette image est d'autant plus contestable qu'il n'existe à ce jour aucune étude qui permette d'estimer l'usage écrit ou parlé de la langue bretonne, ni le vécu de l'identité bretonne aujourd'hui.

¹¹²Nous avons déjà évoqué le problème de la réorientation certaine de la définition de la médiathèque et la déréliction des missions que cela entraîne actuellement.

¹¹³Il faut noter que cela n'est pas spécifique à la bibliothèque de Lorient, mais touche, semble-t-il, l'ensemble des bibliothèques qui intègrent un fonds fortement identitaire, ce qui est le cas de toutes les cultures régionales affirmées.

A ces limites relatives au rôle de la salle Bretagne en matière d'identité bretonne s'ajoute une réponse partielle à sa mission, implicite, de conservation et de mise en valeur du patrimoine et de la mémoire locale. La mémoire locale n'est pas, dans cet établissement, un fonds voué à la conservation. Il n'y a pas de magasins dignes de ce nom et toute la documentation¹¹⁴ est, par principe, placée en accès libre. Or, si ce principe est valable dans ce type de fonds pour la documentation régionale, qui, peu ou prou, se trouvera dans d'autres établissements, il ne peut s'appliquer à la documentation locale qui, par définition, ne se trouvera que dans un fonds local¹¹⁵!

La salle Bretagne ne répond pas non plus à sa mission de conservation et de mise à disposition du patrimoine local en raison d'une définition de ses objets qui n'en est plus une tant elle est floue. Nous avons déjà évoqué le problème de la délimitation de l'aire géographique bien trop lâche et fluctuante. Il faut y alouter une définition quasi inexistante du fait de son polymorphisme de ce que doivent être les documents propres à la salle Bretagne: documentation actuelle ou historique? Documents primaires ou réflexifs? Quels critères d'ethnicité pour les créateurs, pour leurs créations? Enfin les missions elles-mêmes ne sont pas ou ne sont plus clairement sérieuses: accessibilité ou conservation? Bibliothèque populaire, savante ou précieuse? Bibliothèque bretonne ou de Bretagne?

Fonds spécialisé, fonds patrimonial et fonds local, cet espace semble marquer le lieu de la déréliction du fonds local. Partie intégrante d'une documentation régionale, le fonds local présenté, constitué selon des principes qui lui sont parfois étrangers, ne reflète pas, nous semble-t-il, le dynamisme de la réalité identitaire de la ville de Lorient.

2.4.1 Le patrimoine et la mémoire identitaire de Lorient

Le directeur de la médiathèque propose une définition plus générale de ce que doit être, à son sens, la représentation du patrimoine local dans une bibliothèque. Selon lui, est patrimoine local ce qui non seulement répond à une réalité concrète et matérielle, aire géographique, histoire, économie..., en un mot l'environnement proche de la bibliothèque et propre à la bibliothèque, mais aussi ce qui répond à une appropriation et une construction intellectuelles. Cette

¹¹⁴Pour le dire d'une manière un peu caricaturale, tout document qui n'appartient pas au fonds breton sauvé des bombardements.

¹¹⁵Voir à ce propos les travaux de Bertrand Callenge *Les politiques d'acquisition*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1993; *Les petites bibliothèques publiques*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1993.

définition n'est pas sans évoquer le phénomène de réappropriation du patrimoine minier du Nord de la France par ceux qui l'ont constitué à la suite du film de Claude Berri, Germinal, adapté de l'oeuvre de Zola. Le patrimoine n'était plus seulement quelques événements lointains propres à une élite, mais une réalité et une mythologie qu'avaient vécues et que pouvaient appréhender la plus grande communauté de la région.

Si la définition proposée par le directeur de la médiathèque de Lorient trahit certains a priori négatifs sur le fonds local, ce que nous avons appelé les a priori culturels, et une certaine forme de rejet d'une culture par trop revendicatrice dans certaines de ses formes d'expression, cette définition n'en est pas moins extrêmement originale parce que, sans nier ou déplacer la notion d'identité, elle fait de ce type de collections une ouverture sur le monde, un appel à la confrontation intellectuelle, élément constitutif de toute construction identitaire, et replace la problématique du fonds local dans la définition de toute bibliothèque. Le patrimoine local est représenté, symbolisé, par un document local, c'est-à-dire un document présentant les caractéristiques communément admises pour tout document local¹¹⁶, mais aussi un document qui nourrit l'imaginaire collectif, voire s'en nourrit. L'espace géographique n'est plus le critère tangible et incontournable de toute définition du fonds local¹¹⁷, mais plutôt un usage social de cet espace. Le fonds local représente et participe ainsi à la dynamique culturelle et identitaire de la communauté dont il émane, il en est même un élément dialectique. C'est ainsi et seulement ainsi qu'il peut assumer pleinement son rôle de "*colonne vertébrale de la bibliothèque*".

Pour répondre à cette définition et remplir ce rôle, la constitution d'un fonds local doit être précédée par une définition approfondie de ce qui constitue la mémoire et l'identité de la cité où s'inscrit la bibliothèque et s'appuyer sur cette définition. Or, nous semble-t-il, la définition bretonne et bretonnante proposée pour le fonds local de Lorient est partiellement inexacte en ce qui concerne l'identité et la mémoire locales. Nous avons déjà évoqué en quoi la ville de Lorient est une *a-topia* de l'expression de l'ethnicité bretonne. L'anecdote mise en exergue, même si elle est issue d'un autre contexte, veut montrer cette place particulière, ambiguë, de Lorient dans la construction de l'identité bretonne. En un mot, l'histoire et la mémoire de Lorient ne sont pas une expression de l'histoire et de la mémoire de la Bretagne. Deux mythes fondamentaux enracinent Lorient dans son passé, déterminent ses orientations

¹¹⁶Ces caractéristiques sont l'inscription dans l'aire géographique concernée du fait de sa production, de son édition, par son auteur ou par son sujet.

¹¹⁷Si tant est qu'il ait pu ou qu'il puisse l'être.

politiques, économiques, sociales et structurent son identité, en marge de l'identité bretonne: les Compagnies des Indes et l'histoire maritime, la destruction et la reconstruction de la ville au milieu du 20ème siècle.

2.4.1.1 Les Compagnies des Indes

Ville dont l'émergence et la croissance sont entièrement soumises à deux grandes entreprises qui sont elles-mêmes des créations de l'Etat, placées sous sa tutelle, directe dans le cas de l'Arsenal¹¹⁸, indirecte et / ou lointaine dans le cas des Compagnies des Indes¹¹⁹, Lorient est marquée par cette omniprésence de l'Etat qui a orienté, façonné toute l'histoire de la ville, son histoire économique certes, mais aussi sociale, politique et même urbaine, et ce, jusqu'au 20ème siècle.

Lorient offre la particularité d'une coexistence quasi permanente entre le commerce et l'armée sur un même lieu et parfois dans les mêmes activités. Avant même que l'on puisse parler de l'existence effective d'une ville, le territoire de Lorient est réquisitionné et soumis à des impératifs militaires. Cette présence constante de la Marine place Lorient, dès son origine, sous une surveillance accrue de l'Etat et fait d'elle un enjeu stratégique dans les conflits intérieurs ou extérieurs, tout en modelant le tissu urbain et le devenir économique de la ville.

Tour à tour, les Compagnies et l'armée ont dominé la ville et l'ont fait vivre, les périodes de guerre défavorisant l'essor du commerce, les périodes de paix plaçant en retrait les activités de l'Arsenal. Toutefois, au fil des conflits qui ont jalonné le 18ème siècle, Lorient perd progressivement son rôle de port de la Compagnie des Indes pour devenir "*le Garçon*" de la Marine de Guerre. La lente émancipation de cette tutelle *bifrons* constitue donc certainement le véritable acte de naissance de Lorient. On peut déjà en voir un premier signe dans la construction privée qui se développe, avant 1789, dans les cales de l'Arsenal, devenu pourtant propriété royale dès 1770, à l'initiative dans un premier temps de certains des membres ou anciens membres de la Compagnie elle-même.

Cette émancipation n'est pas seulement économique, elle est aussi politique¹²⁰. A la veille de la Révolution, les initiatives commerciales privées ont créé une classe dirigeante qui s'empare du pouvoir municipal. L'émancipation de la ville est gagnée grâce à ce retournement spectaculaire d'une communauté qui s'est emparée des instances mêmes qui l'ont engendrée : d'outil, d'objet,

¹¹⁸Voir en annexe un rapide historique de l'Arsenal au 17ème et au 18ème siècle.

¹¹⁹Voir en annexe un rapide historique des Compagnies des Indes au 17ème et 18ème siècle.

¹²⁰Lorient devient une municipalité en 1738.

elle est devenue sujet. De plus, l'émergence de Lorient modifie complètement le tissu urbain de la région. Cette ville nouvelle¹²¹, sans histoire, s'installe en face, à côté de cités plus anciennes, mieux établies et reconnues par l'appareil administratif. Elle a tôt fait de les dépasser par le nombre de ses habitants, le volume et l'ampleur de ses activités et elle devient le pôle d'attraction de l'économie régionale.

Au cours du 19^{ème} siècle, l'Arsenal est pourvu des vertus de la Compagnie des Indes. Durant la Révolution, Lorient est l'un des rares bastions bleus du Morbihan et l'un des arsenaux les plus actifs de la République. Cependant, l'activité intense de l'Arsenal qui se poursuit sous l'Empire ne compense pas la disparition du grand commerce océanique et n'enraye pas le déclin de la population. Cette période est pourtant le plus souvent évoquée comme l'âge d'or lorientais, bien que les guerres de la Révolution aient mis définitivement fin à la grande aventure maritime de Lorient et que la militarisation de l'économie lorientaise s'accroisse sans rencontrer aucun obstacle. En un demi-siècle, Lorient devient une "ville industrialo-militaire" et accède au rang d'arsenal-port militaire reconnu comme l'un des cinq grands sites de l'appareil de défense de la Marine française. Toute l'activité économique est ancrée autour de la Marine et des productions industrielles qui s'y rattachent. Lorient qui ne possède pas les infrastructures de Brest ou Toulon mise sur la carte de la recherche technologique et l'Arsenal devient un chantier de prototypes, y compris dans les aménagements du port.

L'Etat, seul pilier de la société lorientaise, n'exerce qu'un pouvoir administratif et la seule grande entreprise industrielle de Lorient, qui a l'Etat pour patron, bénéficie d'une relative autonomie. Lorient présente donc la particularité d'être une ville sans classe patronale, où presque toutes les catégories socio-professionnelles sont soumises à la même instance. C'est ainsi que l'Arsenal, s'il fut parfois perçu comme un repaire socialiste et anarchiste, a été un générateur de cohésion sociale. Nécessité pour les uns, raison et morale pour les autres, il a été paré de vertus plus grandes encore que les Compagnies des Indes.

2.4.1.2 La Reconstruction

La Seconde Guerre Mondiale est, pour la ville, l'acte de sa destruction et de sa seconde naissance. Ville de garnison hébergeant le onzième régiment d'artillerie coloniale et une partie du cent trente-septième régiment d'infanterie,

¹²¹Ce n'est qu'en 1709 que le lieu dit L'Orient devient paroisse.

siège, depuis le 29 mai 1939, de la cinquième Région maritime et, plus prosaïquement, port militaire, Lorient est, dès le début des hostilités, un point stratégique et, de ce fait, un enjeu prépondérant.

La ville est prise et occupée par les Allemands le 21 juin 1940 et devient, au cours de l'été, un des lieux essentiels de la Bataille de l'Atlantique. Lieu de concentration de l'effort de guerre allemand, elle entre de plain-pied dans le conflit. Dès septembre 1940, les Alliés bombardent la ville. En octobre 1941, les Allemands commencent la construction de la base de sous-marins de Kéroman¹²², formidable ouvrage de guerre qui survécut à toutes les tentatives de destruction, perdurant au milieu d'une ville entièrement détruite ou presque.

Après les entrevues de Casablanca qui font entrer la guerre dans une nouvelle logique axée sur la Bataille de l'Atlantique, il apparaît désormais nécessaire de détruire les sous-marins allemands. Cette décision sonne le glas des villes de Lorient et Saint-Nazaire. De janvier à mai 1943, les Alliés bombardent quotidiennement la ville de Lorient, parfois même plusieurs fois par jour. L'arrêté d'évacuation est pris le 3 février, mais, en fait, la ville s'est déjà vidée de beaucoup de ses habitants qui fuient cet enfer, où n'existent plus de surcroît ni eau, ni électricité, ni gaz, ni ravitaillement. Les raids du 13 au 16 février anéantissent une ville déjà détruite aux trois quarts. En 1945, à la Libération, les constructions ne sont plus que gravats. Au milieu de ces ruines, seuls se dressent encore la base de sous-marins et les quelques trois cent quatre-vingt quatorze ouvrages bétonnés construits par l'armée allemande sur le territoire de la ville.

Si les destructions sont des données chiffrables, il faudra des dizaines d'années pour prendre conscience et comprendre que Lorient, "*ville martyrisée, mais non martyre*"¹²³, a été détruite bien plus profondément dans son identité et sa mémoire que dans son architecture. Elle a été le lieu de l'affrontement entre le Monde Libre et l'Europe Nazie, mais aussi et surtout le lieu où une communauté, une société s'est brutalement trouvée "*confrontée à l'ouverture sur un monde qui investit son sol de savoirs et de sommes disproportionnés par rapport à ses possibilités traditionnelles*"¹²⁴. L'irruption violente de la modernité dans une cité, au sens grec du terme, qui fait toujours vivre des traditions millénaires est, semble-t-il, la véritable tragédie de la destruction de Lorient,

¹²²Les travaux débutent par l'édification de Kéroman 1 et 2, deux blocs de cent trente mètres de côté et dix-huit mètres cinquante de haut. En mai 1943, l'édification de Kéroman 3, cent soixante-dix mètres sur vingt-deux et vingt mètres de hauteur, clôt cette entreprise phénoménale; Kéroman 4 ne sera qu'un projet.

¹²³L'expression est extraite de *Histoire de Lorient*, sous la direction de C. Nières. Toulouse: Editions Privat, 1988. Pays et villes de France.

¹²⁴idem.

dont le seul *monumentum* reste la base de sous-marins. Cette dimension de l'événement historique que représente la destruction de la ville n'affleure que depuis quelques années, même si des manifestations comme le Festival Interceltique expriment, implicitement, depuis de nombreuses années, cette quête d'identité.

La reconstruction d'après-guerre, envisagée dès 1941, est une préoccupation d'envergure nationale. En 1944, est créé le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U.) avec, à sa tête, Raoul Dautry. Les actions de reconstruction prioritaires concernent les moyens de communication et la recherche de matériaux, puis, immédiatement, le relogement et l'indemnisation des sinistrés. La reconstruction est donc envisagée comme un acte d'urgence, mais l'urbanisme est soumis à un contrôle strict de l'Etat, qui veut voir, dans cette vaste entreprise, la construction de l'habitat de demain. C'est ainsi que les plans d'urbanisme, appelés à l'époque plans d'aménagement et de reconstruction des villes sinistrées, sont confiés à des architectes agréés par le Ministère et placés sous la tutelle d'urbanistes en chef. L'urbanisation des années cinquante est aussi et surtout marquée par la personnalité d'Eugène Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction de 1948 à 1953, qui insuffle un autre dynamisme à la Reconstruction en accélérant son rythme et en introduisant une nouvelle architecture.

A Lorient, les acteurs locaux de la Reconstruction sont les deux associations de sinistrés¹²⁵ qui gèrent toutes les étapes de la reconstruction des biens particuliers de chacun de leurs membres, de l'expertise des dommages à l'exécution des travaux, et le groupement des entrepreneurs et artisans travaillant à Lorient qui contrôla tous les travaux. Les associations de sinistrés entretiennent des liens très étroits avec ce groupement des entrepreneurs et jouent un rôle déterminant dans les plans d'aménagement successifs. Quant aux architectes, acteurs essentiels de cette reconstruction, au nombre d'une cinquantaine, Lorientais d'origine pour la plupart, ils vont, par leur activité et créativité, bien plus que reconstruire une ville, la recréer.

En 1943, quelques mois après les bombardements, Georges Tourry est désigné, après appel d'offres, comme l'architecte de la reconstruction de Lorient. Il en propose déjà une esquisse, mais la présentation officielle ne se fera qu'en 1946. Polytechnicien, architecte professeur à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Georges Tourry a déjà réalisé de nombreux ouvrages

¹²⁵L'Association Syndicale de Reconstruction et la Société Coopérative Lorientaise de Reconstruction Immobilière sont créées en 1948.

publics. Homme de dialogue, il cherche plus à donner un esprit à la reconstruction de Lorient, qu'à imposer une esthétique, ce qu'on lui reprochera par la suite.

Renonçant à sa première idée, qui était de construire une ville nouvelle sur la côte Atlantique, c'est-à-dire de déplacer en une façade maritime le centre de la ville vers Larmor-Plage, Georges Tourry propose, cependant, un recentrage complet autour de la place Jules Ferry. Il est soutenu par Raoul Dautry qui souhaite pour Lorient, seul port de pêche en Atlantique avec La Rochelle, un plan ambitieux. Même si ce plan restera la base d'établissement des permis pendant toute la Reconstruction, la peur de l'expropriation et la pression des commerçants, qui s'exercera sans relâche, modifient un certain nombre de projets. Par exemple, l'église Saint-Louis connaît moult déplacements avant de s'asseoir place Alsace-Lorraine. A cela s'ajoute la pression tout aussi importante du M.R.U.

Commencée dès 1945, poursuivie jusque dans les années soixante au milieu de 3500 baraques¹²⁶, qui abritaient la population et la vie publique dans les premiers temps, la Reconstruction est aussi associée dans les esprits au premier Festival Interceltique en 1970 et, pourrait-on ajouter, aux travaux d'aménagement d'un théâtre digne de ce nom ouvert au public au milieu des années 80.

a)Architectes et architectures

La modernité architecturale à Lorient s'inscrit dans le contexte social et intellectuel vivifié de l'après-guerre: c'est l'époque de l'ouverture vers d'autres discours culturels et idéologiques et c'est aussi l'entrée dans l'ère de la consommation. Sous l'égide du M.R.U., la principale révolution moderne effective à Lorient sera le logement collectif, considéré comme La Solution au problème du relogement, même s'il heurte les conceptions habituelles dans la mesure où il était presque inexistant avant la guerre. Il fallut donc avant tout convaincre les citoyens et, pour ce faire, leur plaire par des intérieurs particulièrement soignés, lumineux, spacieux; l'art ménager devint la véritable expression démocratique de cet engouement pour la modernité. Ces constructions, par leur souci de qualité et par les nouvelles techniques qu'elles mirent en oeuvre, tranchent avec les logements sociaux construits dans les années soixante. Deux exemples lorientais illustrent parfaitement cette révolution de l'habitat et sa volonté de convaincre, les écoles et les I.S.A.I.

¹²⁶Chiffre considérable quand on sait que le Morbihan en comptait 5000.

(Immeubles Sans Affectation Individuelle) qui sont des habitats construits par l'Etat et attribués à des propriétaires sinistrés contre cession de leurs dommages de guerre. Libre de ses choix, l'Etat a pu ainsi expérimenter et normaliser les nouvelles techniques de construction et mettre en pratique ses principes architecturaux.

b) Lorient, une ville de caractères

De 1949 à 1963, une trentaine d'îlots¹²⁷ sont reconstruits en centre ville. En raison de ce système de reconstruction, Lorient présente une variété et une richesse architecturales indéniables, puisque, en quinze ans, les tendances et les conceptions des architectes eux-mêmes ont évolué. La personnalité même de Georges Tourry, bien loin de freiner ce mouvement, l'a, en quelque manière, favorisé. En effet, il avait délibérément choisi des architectes aux conceptions différentes, voire opposées, qu'il a laissés entièrement libres de s'exprimer, ne leur imposant que l'échelle des bâtiments. Cette autonomie quasi absolue et les sensibilités très différentes des achitectes ont entraîné une recomposition de la ville qui a abouti à un entrelacement de constructions empreintes d'un certain traditionalisme, inscrites majoritairement dans des îlots fermés, et de constructions résolument modernes, voire débridées, qui participent à l'éclatement de l'îlot. Cet entrelacement fait de Lorient un catalogue en actes de nombreuses expressions architecturales des années cinquante. Cependant, si, a posteriori, on peut décréter que deux grandes tendances ont présidé à la reconstruction de Lorient, la dichotomie entre les Régionalistes¹²⁸ et les Modernistes fut, sous de nombreux aspects, plus théorique qu'effective.

Tout autant que les habitats collectifs, les maisons individuelles ont aussi été le lieu d'expression de l'idéologie moderniste, comme l'atteste par exemple le style balnéo-ludique des maisons construites par Ouvré, père et fils. C'est ainsi que toute la démesure des conceptions de cette époque se donne à voir à Lorient et dans ses environs.

c) La lente réappropriation du patrimoine

Depuis le début des années 90, la ville de Lorient a pris conscience des enjeux identitaires que recèle la problématique de sa mémoire.

¹²⁷Ce terme désigne la base administrative de reconstruction que préside un architecte chef de groupe afin de garantir une certaine unité.

¹²⁸C'est à l'un d'eux, Rogé Beauvir, que l'on doit la célèbre formule: "*Les Architectes du Morbihan condamnent les taudis modernes de Le Corbusier*".

Nous avons déjà évoqué la mise en place du Mémorial de la ville détruite situé dans l'abri de la place Alsace-Lorraine¹²⁹, lors du colloque international des villes reconstruites qui s'est tenu à Lorient en 1993. A cette occasion, une autre manifestation, temporaire celle-ci, l'exposition "Lorient dans les années cinquante ou la naissance d'une seconde ville", a été montée conjointement par les Archives Municipales et la Direction Général de l'Aménagement Urbain. La médiathèque, ouverte depuis un mois, a été un partenaire actif de cette réalisation, puisqu'elle a accueilli l'exposition.

Depuis 1991, la ville a aussi entrepris un "plan de coloration" : après un ravalement obligatoire des façades du centre-ville, les bâtiments, leurs façades et leurs éléments d'accompagnement sont colorés de façon différente selon leur âge, la date charnière étant celle de la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, cette volonté affichée d'un "*renforcement de l'image du centre-ville reconstruit, la mise en valeur et la reconnaissance de l'architecture des années cinquante [pour] une meilleure lecture de la ville*" cache mal, en fait, la nécessité de percevoir autrement cette ville stigmatisée en raison même de son originalité.

L'inscription de toutes ces actions en faveur du patrimoine du 20ème siècle dans une convention triennale de développement culturel entre l'Etat et la ville de Lorient leur confère, outre une ligne directrice mieux balisée, une certaine légitimité et surtout une envergure nationale enrichissante et dynamisante. La mise en valeur du patrimoine de la Reconstruction doit se poursuivre en s'appuyant notamment sur la recherche historique relative à cette période, sur l'étude des archives des années cinquante et sur l'organisation d'actions culturelles, expositions et colloques sur ce sujet. Un musée ou une structure parallèle qui retracerait l'histoire de la Reconstruction sous tous ses aspects et qui serait associé à un centre de documentation et d'archives constituerait, si les finances municipales pouvaient le permettre, le projet à long terme, véritable clef de voûte de cette réappropriation.

Cette (re)valorisation du patrimoine n'oublie pas les immeubles des années trente, mais Lorient qui se sait et se veut ville portuaire privilégiée actuellement un retour sur son histoire maritime, la Compagnie des Indes¹³⁰ et l'Arsenal. La ville tente, par un réaménagement savant des rues, de réintégrer l'Arsenal dans son paysage urbain, contrairement à la tendance de 1950 qui,

¹²⁹Dès 1941, décision fut prise de construire des abris anti-aériens bétonnés sur le modèle des bunkers allemands; certains subsistent encore, émergeant au milieu des bâtiments de la Reconstruction.

¹³⁰L'expression employée au singulier est devenue un terme générique qui désigne le grand commerce transocéanique dans son ensemble, mais aussi, plus subtilement, la "splendeur de Lorient" au 18ème siècle et le passé mythique que les bombardements de 1943 auraient anéantis.

dans les actes de reconstruction, avait cherché à établir une scission. C'est le même principe qui a présidé à la plantation d'arbres dont les essences se veulent allusion à la Compagnie des Indes. De même, la "rénovation", il serait d'ailleurs plus judicieux de parler de reconstruction, des immeubles du Quai de Rohan s'inscrit dans une volonté d'offrir à Lorient une véritable façade maritime et d'ouvrir la ville vers la mer. Une telle conception n'est pas loin de rejoindre les premiers projets de Georges Tourry, tout comme l'intégration de cet ensemble par la réduction de la hauteur des immeubles et la création d'îlots d'habitation. Cette rénovation de l'habitat s'est accompagnée d'un réaménagement des abords du port de plaisance.

Mythes fondateurs de la ville de Lorient, la Compagnie des Indes et la Reconstruction sont, selon nous, les deux éléments constitutifs de l'identité lorientaise et, à ce titre, doivent figurer dans le fonds local de manière privilégiée. Le choix de valoriser plus encore l'un ou l'autre de ces mythes ancrerait la mémoire locale dans deux directions radicalement opposées: valoriser la Compagnie des Indes risque d'apparenter la mémoire locale à un sentiment nostalgique; au contraire, la Reconstruction figure une reconquête de soi bien plus dynamique et tournée vers l'avenir. Il ne nous appartient pas de faire ce choix; néanmoins, parce que la médiathèque devrait construire son identité et sa propre dynamique sur ce choix, nous voudrions exposer les quelques conséquences déterminantes de ce choix.

2.4.2 Ville maritime ou ville reconstruite? Les enjeux du choix

La question d'une réorganisation du fonds local et régional s'est posée dès octobre 1995, à la suite d'une proposition de la bibliothèque de Nantes, établir un pôle associé éclaté sur le thème des villes maritimes. Le conservateur actuel souhaiterait développer ce partenariat. Un fonds local articulé sur la notion de patrimoine maritime et sur l'imaginaire des voyages lui semble parfaitement répondre à la question du patrimoine et de l'identité de Lorient. Cette orientation répond, en outre, à la volonté de la municipalité qui, dans son programme politique de 1995, avait envisagé l'idée de recentrer les actions culturelles autour d'un "fil conducteur", la mer: "*La mer, ses activités économiques, ses prospectives scientifiques, ses acteurs historiques, autant d'éléments qui ont forgé et forgent la personnalité lorientaise, autant d'éléments qui peuvent servir de fil conducteur à l'animation culturelle du pays de Lorient*". Cette orientation est déjà esquissée dans la salle Bretagne, puisque, depuis peu, un regroupement "les voyageurs et l'imaginaire des voyages" s'est ajouté

aux autres regroupements; l'inscription de cette orientation dans un projet de pôle associé lui donnerait une certaine assise financière et culturelle.

Toutefois, la salle Bretagne risquerait ainsi de devenir une "annexe" de la Bibliothèque Universitaire. En effet, depuis septembre 1996, l'Université de Bretagne Sud a ouvert une maîtrise d'histoire qui privilégie l'histoire des régions littorales. Or, il semblerait qu'un certain nombre des travaux proposés aient trait à l'histoire de Lorient au 19ème siècle. La salle Bretagne va donc être extrêmement sollicitée, cette année, pour son fonds de périodiques anciens, seule source d'information sur le Lorient du 19ème siècle, aucune étude complète n'ayant jamais été faite sur ce sujet. Bien loin d'affirmer qu'il faille exclure les étudiants des bibliothèques municipales, il nous semble pourtant que cette salle qui est déjà très engagée envers ces publics universitaires risque de rompre avec la logique de l'ouverture à tous les publics. Par ailleurs, ce type de fonds est déjà très développé dans beaucoup de bibliothèques du littoral, ce qui risque de renforcer les dangers de "pléonasmisme".

L'inscription d'un fonds consacré au patrimoine lorientais des années cinquante nous semble donc beaucoup plus intéressante et profitable. La revalorisation du patrimoine architectural des années cinquante et la commémoration du traumatisme de la guerre s'inscrivent pour Lorient dans "*la logique de fidélité à son histoire*"¹³¹. La municipalité, par ailleurs, affirme que "*...la sensibilisation à son patrimoine récent issu de la reconstruction, la mise en valeur de sa richesse constituent pour Lorient des éléments fondamentaux d'une politique qui vise, au-delà de l'aménagement urbain, à conforter une identité culturelle nécessaire au développement de la cité*". C'est ainsi que ce patrimoine a déjà fait l'objet de nombreuses actions et manifestations culturelles¹³², conjointes à un plan de ravalement et de coloration des façades du centre-ville¹³³, et que ce projet a acquis une envergure nationale du fait de son inscription dans la convention de développement culturel signée avec l'Etat. Il est d'autant plus nécessaire de revaloriser ce patrimoine architectural qu'il est fortement déprécié et méconnu. Aux connotations positives que leur confère leur caractère historique, les architectures antérieures au 20ème siècle ajoutent une facilité de lecture due à leurs présentations et représentations multiples,

¹³¹ Cette citation est extraite du programme politique de la majorité municipale, lors des élections municipales de 1995, à propos précisément du patrimoine hérité de la Seconde Guerre Mondiale.

¹³² Notamment des projets associant des écrivains et des photographes sur les thèmes de l'Architecture de Reconstruction; les créations ont été exposées dans les différentes structures culturelles de la ville, dont la médiathèque qui a accueilli, entre autres, l'exposition sur la reconstruction à l'occasion du colloque des villes reconstruites et, plus récemment, une exposition photographique sur les blockhaus dans la ville.

¹³³ Cette orientation culturelle est développée dans la première partie de ce travail.

mais l'architecture moderne, et plus particulièrement l'architecture d'habitat de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, n'offre pas une appréhension aussi facile. Patrimoine récent, méconnu par l'histoire et décrié par l'esthétique, il exige une lecture intellectuelle qui ne s'impose pas à l'esprit comme une évidence. La bibliothèque peut jouer là un rôle initiateur et formateur, répondant un peu plus encore à sa vocation de lieu de transmission des savoirs, lieu des accès que nous avons évoqué plus haut. Le patrimoine architectural de Lorient trouverait ainsi la clé de sa réappropriation, réappropriation d'autant plus difficile qu'elle est nécessaire. En effet, la ville a longtemps souffert, et souffre encore, de cette image dépréciative de ville reconstruite.

Par ailleurs, axer la réorientation du fonds local sur ce patrimoine ancrerait plus encore la médiathèque dans ses missions de lecture publique. En effet, le patrimoine architectural de Lorient est un patrimoine quotidien, réellement populaire puisqu'il est inscrit en actes dans la ville. Ce patrimoine matériel, concret, toujours présent pour tous du fait même de sa matérialité, ne peut que rencontrer les différents publics de la médiathèque, suivant le principe même de la volonté d'appropriation qui préside aux usages de ce type de fonds. En effet, un fonds local construit sur la présentation du patrimoine local et l'imaginaire qui nourrit ce patrimoine ou s'en nourrit attirera et les publics en quête d'appropriation vers des sujets beaucoup plus ouverts que l'objet de leur première visite¹³⁴ et les publics venus chercher une documentation sur cette époque qui, de fait, se tourneront vers ce patrimoine local un peu méprisé. C'est une double dialectique de l'offre et de la demande qui s'instaurerait ainsi.

Cette dialectique pourrait aussi s'ériger dans un fonds plus orienté vers le patrimoine maritime, et par là-même justifier son développement, mais il faut remarquer que le patrimoine maritime n'a pas cette omniprésence matérielle de l'architecture des années cinquante et sa revalorisation n'est pas nécessaire, comme peut l'être celle du patrimoine de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Or, l'association de ce patrimoine avec des documents relevant de sciences plus légitimées, comme les beaux-arts, l'histoire de l'art ou l'histoire en général, contribuera incontestablement à le revaloriser, tout en permettant un réel apprentissage de sa lecture. Enfin, un tel fonds serait unique et permettrait, de ce fait, à la médiathèque d'asseoir sa toute jeune légitimité.

¹³⁴En effet, on a constaté que les usagers des fonds locaux montrent une absence quasi absolue de réticences face aux difficultés que peuvent soulever certains documents si ces documents concernent "l'objet local".

CONCLUSION

Plus que toute autre collection, le fonds local et régional ne peut se concevoir indépendamment de la bibliothèque dans laquelle il s'inscrit, qui, elle-même, s'inscrit dans le tissu social, culturel et politique de la communauté qu'elle sert. L'observation de la salle Bretagne de la médiathèque de Lorient confirme d'une manière non équivoque cette première affirmation. Élément fondateur de la bibliothèque, le fonds local et régional est aussi essentiel à son identité et à l'identité de la collectivité qu'il représente. De ce fait, il constitue les véritables prémices de toutes les collections de la bibliothèque. A cette définition proposée par la profession¹³⁵, nous souhaiterions ajouter les quelques remarques que nous a inspirées l'observation de la salle Bretagne de la médiathèque de Lorient. Trois principes nécessaires articulent l'ensemble de ces remarques, formulant ainsi une règle des trois nécessités: la nécessité d'une bonne définition, la nécessité d'un travail conçu en réseau, la nécessité d'un certain recul réflexif.

Il est indispensable, nous semble-t-il, que la définition de l'aire géographique que doit représenter le fonds local et régional et celle des documents locaux et régionaux soient beaucoup plus approfondies qu'elles ne le sont aujourd'hui dans les propositions faites par les études relatives à ce sujet et/ou par les professionnels. Cette définition ne peut être élaborée que dans une concertation générale et un travail d'équipe entre les différents responsables de ce type de fonds.

La nécessité d'un travail en réseau ne doit pas seulement être envisagée pour l'élaboration d'une véritable définition de la charte des acquisitions, définition qui doit autant porter sur les critères géographiques et identitaires que sur les supports, genres et objets de la représentation locale; le travail en réseau est aussi nécessaire parce qu'il permettra de sérier l'aire géographique et ses limites pour une meilleure prospection et collecte des documents. Une telle entreprise assurerait un réel quadrillage du territoire et une exhaustivité presque absolue. L'expression "travail en réseau" sous-entend bien évidemment un travail de concertation entre les bibliothèques et les différents organismes de documentation, mais aussi un contact permanent entre les différents acteurs de la création locale et régionale: les éditeurs, les fournisseurs, les associations...

¹³⁵L'essentiel de cette définition est fondée sur les travaux de B. Callenge, *Les petites bibliothèques publiques, Les politiques d'acquisition* et P.-A. Syren, *La bibliothèque localement universelle*, *BBF*, T.40, n°3, 1995, p.8-15..

Acteurs principaux de la dynamique culturelle et identitaire d'une région, les méconnaître serait une négation de cette identité et du patrimoine qu'elle crée.

Il nous semble également impératif que le ou les responsables des fonds locaux et régionaux questionnent constamment leurs pratiques et cherchent à expliciter, à leurs propres yeux comme à ceux des usagers, la représentation de l'identité et du patrimoine local et régional qu'ils proposent, sans être aveuglés par leur propre représentation et/ou subjectivité. Ce type de fonds, parce qu'il doit refléter la dynamique identitaire de la communauté, ne peut pas et ne doit pas être envisagé comme acquis et statique dans ses définitions. Bien au contraire, à l'image de son objet, il doit être constamment en mouvance, dynamisé par ses usagers et ses non-usagers, qui, à leur manière, traduisent son inadéquation partielle. Sa définition même en fait d'office un fonds patrimonial; il faut donc qu'il soit conçu comme représentatif d'une identité en mouvement, en perpétuelle quête d'elle-même. C'est cette évolution et ces mouvements qui sont peut-être les plus essentiels aux usagers futurs, qui interviennent ainsi, dès aujourd'hui, dans la constitution et les missions de ce fonds. Enfin, parce qu'il est inscrit au coeur de la bibliothèque, le fonds local et régional doit être pensé et inscrit au coeur même des collections, et non comme une excroissance érudite ou facile. Il est peut-être l'élément le plus attractif d'une bibliothèque, bien au delà des supports et des médias auxquels on attribue généralement cette fonction, dans le sens où il est le seul domaine réellement communautaire et que les difficultés d'appréhension et de compréhension de son objet sont rarement rédhibitoires; il doit (enfin!) être valorisé et animé dans une logique de lecture publique et de formation, et non plus seulement dans une logique patrimoniale et érudite. Ainsi, il (re)trouverait son véritable rôle de "colonne vertébrale de la bibliothèque".

BIBLIOGRAPHIE

Les logiques politiques et culturelles

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques territoriales: identité et environnement*. Paris: Editions du CNFPT, 1995.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales: acteurs et enjeux*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994.

BERTRAND, Anne-Marie. Bibliothèque municipale: la carte et le territoire. In KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1994, pages 43-68.

LEONARD, Yves (dir.). *Culture et société*. Paris: La documentation française, mars-avril 1993. Les cahiers français, numéro 260.

POIRRIER, Philippe. Les politiques culturelles municipales des années soixante à nos jours: essai de périodisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, numéro 5, 1995, pages 6-21.

POLLIN, Christiane. *Quels réseaux de lecture pour les agglomérations moyennes?* Mémoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992.

Culture, identité et ethnicité bretonnes

BERTHO, Catherine. L'invention de la Bretagne: genèse sociale d'un stéréotype. *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1980, numéro 35, pages 45-62.

CHAPET, François. Une certaine idée de la Bretagne sous la République. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1995, tome 102, numéro 4, pages 83-107.

ELEGOET, Fanch. Cultures régionales: Bretagne. In CERTEAU, Michel de, GIARD, Luce, *L'Ordinaire de la communication, rapport au Ministère de la Culture*. Paris: 1982, pages 116-133.

ELEGOET, Fanch. L'identité bretonne: notes sur la production de l'identité négative. *Pluriel*, 1982, numéro 24, pages 43-67.

ELEGOET, Fanch. Langue bretonne, langue stigmatée: témoignage. *Pluriel*, 1977, numéro 9, pages 55-62.

GEHANNIN, Isabelle. *Bibliothèques publiques et cultures minoritaires: l'exemple de la Bretagne: Fonds local et/ou régional et discours sur la Bretagne*. Mémoire de maîtrise d'information et de communication, Université de Rennes 2, mars 1992.

GUIN, Yannick. *Histoire de la Bretagne: contribution à la critique de l'idéologie nationaliste*. Paris: F. Maspero, 1982. Fondations.

Lorient dans les années 50 ou la naissance d'une seconde ville: Palais des Congrès, 20 janvier-24 janvier 1993, Médiathèque, 26 janvier-27 février 1993 Archives Municipales; Direction Générale de l'Aménagement Urbain; catalogue conçu et réalisé par Patricia Denou.- Lorient: Ville de Lorient, 1993.

NIERES, Claude (dir.). *Histoire de Lorient*. Toulouse: Editions Privat, 1988. Pays et villes de France.

QUERE, Louis. La question bretonne dans le domaine d'objet des sciences sociales. *Pluriel*, 1982/1983, numéros 32-33, pages 27-38.

ROGEL, Christian. Le breton dans les bibliothèques: le retour. *Bretagne des Livres*, mars 1994, numéro 14, pages 4-7.

SIMON, Pierre-Jean. Aspects de l'ethnicité bretonne. *Pluriel*, 1979, numéro 19, pages 23-43.

Fonds et collections

Association de l'E.N.S.B: Journées d'études 1977...1979... La documentation régionale. Villeurbanne: Presses de l'E.N.S.B., 1979, pages 399-456.

BONNEFOY, Alain. Coopération régionale: l'exemple de la B.M. de Caen. *Interlignes*, numéro 19, 1990, pages 16-19.

CAÛLENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition.* Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1993.

CAÛLENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques.* Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1993.

CAÛLENGE, Bertrand. Espaces et collections. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 40, numéro 3, 1995, pages 21-26.

CARBONE, Bruno. De l'esprit des collections. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 40, numéro 3, 1995, pages 27-33.

COSSETTE, André. Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque: analyse des études majeures. *Documentation et bibliothèques*, septembre 1978, pages 7-18.

DESGRANGES, Serge. Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 41, numéro 3, 1996, pages 50-53.

DUCASSE, Roland. L'évaluation de la demande. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, numéro 136, 3ème trimestre 1967, pages 14-16.

Evaluation. *Interlignes*, numéro 19, 1990, pages 3-29.

Evaluer pour évoluer: l'évaluation en bibliothèque. Paris: Bibliothèque Publique d'Information, 1993.

GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 41, numéro 3, 1996, pages 36-41.

HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 27, numéro 1, 1982, pages 25-30.

KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1994.

LARBRE, François, DOUCET, Emmanuel. La gestion des fonds est-elle une science exacte? *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 33, numéro 4, 1988, pages 266-275.

LIBOIRON, Pierre. L'évaluation des collections: les fondements. *Argus*, numéro 1, 1990, pages 3-10.

MOORE, Nick. Le stock est de taille: la gestion systématique des stocks dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 29, numéro 2, 1984, pages 130-136.

RONVIN, Albert. La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui. *Médiathèques publiques*, numéro 69, pages 27-30.

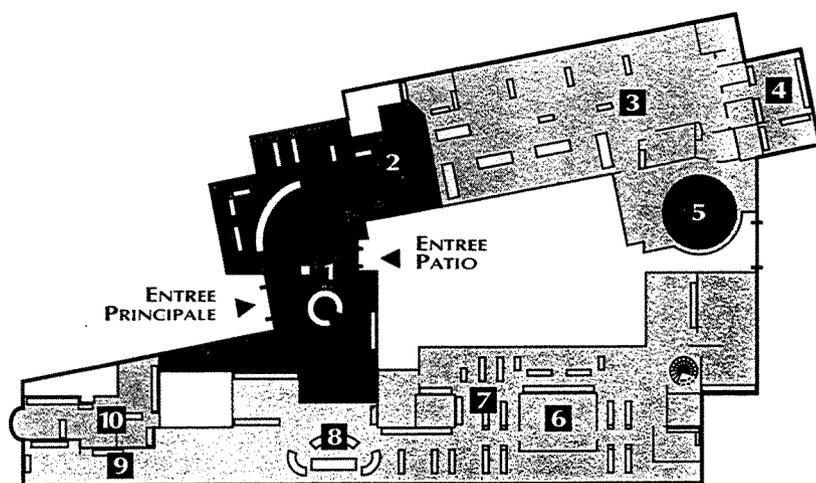
SYREN, Pierre-André. La bibliothèque localement universelle. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 40, numéro 3, 1995, pages 8-15.

ANNEXES

ANNEXE A

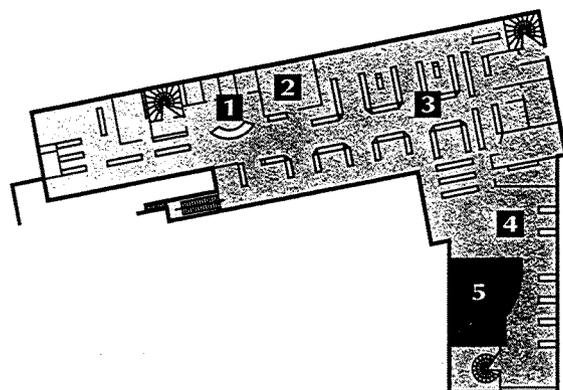
la médiathèque (Cette présentation est extraite de la plaquette de présentation distribuée en 1992)

1.plan



NIVEAU 1

- ACCUEIL INFORMATION
- EXPOSITION
- 3 IMAGE & SON
- 4 LOGITHEQUE
- AUDITORIUM
- 6 SALLE DE TRAVAIL
- 7 LECTURE JEUNESSE
- 8 ACCUEIL JEUNESSE
- 9 COIN PETITS
- 10 BRETAGNE



NIVEAU 2

- 1 ACCUEIL ADULTES
- 2 SALLE DE TRAVAIL
- 3 LECTURE ADULTES
- 4 JOURNAUX & REVUES
- CAFE LITTERAIRE

2.descriptifs et surfaces

SURFACE HORS ŒUVRE NETTE :	3 900 m²
SURFACE UTILE :	3 500 m²
DETAIL SURFACE UTILE :	
Accueil :	400 m²
Adultes et Adolescents :	1 400 m²
Dont livres et périodiques :	720 m ²
Documentation Régionale :	80 m ²
Café littéraire :	50 m ²
Image et Son - Nouvelles Technologies : (y compris Auditorium et Salle de formation aux langues et à la micro informatique)	550 m ²
Section Jeunesse :	700 m²
Services Internes : (Magasin, Administration, Catalogage, Equipement, Reliure, Réparation)	750 m²
Divers : (Circulations, Sanitaires, Locaux Techniques)	250 m²

SERVICES INTERNES

Installés sur les niveaux supérieurs de la Médiathèque, les services internes se répartissent en différents espaces affectés au stockage pour les magasins, au travail administratif pour les bureaux, aux différentes phases de traitement des documents neufs ou anciens : déballage, enregistrement, catalogage par saisie informatique, équipement, reliure, réparation. L'atelier de reliure permet en outre l'accueil de stagiaires.



3. calendrier du programme de construction coût de l'équipement

CALENDRIER

MEDIATHEQUE

1990

Écriture du programme (*achevé fin décembre*)

20 décembre 1990

Décision du Conseil Municipal de réaliser la Médiathèque à L'Orientis dans le cadre d'une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à la SEMAEB. Approbation du programme.

Février 1991

Approbation de l'Avant-Projet Sommaire.

Mai 1991

Consultation des entreprises.

Juillet 1991

Début des travaux sur la dalle pré-existante

Août 1992

Livraison du bâtiment.

Août à novembre 1992

Aménagement des équipements.

5 Décembre 1992

Inauguration.

INFORMATISATION

Août 1991

Choix du logiciel

Janvier 1992

Formation du personnel

Février 1992

Démarrage de la saisie

Juillet à décembre 1992

Renforcement de l'équipe par 6 vacataires

QUELQUES CHIFFRES

POPULATION DE LORIENT : 62 000 h

POPULATION DU DISTRICT : 150 000 h

MEDIATHEQUE

COUTS TTC

- Acquisition (*construction et charge foncière*) 27 500 000

- Équipement 5 000 000

- Informatisation du réseau 2 100 000

FINANCEMENT

Subventions

- Etat Construction 10 060 00

Équipement 1 890 00

- Département Construction 1 000 000

Équipement *Demande en cours*

Fonds compensation TVA 5 097 000

Part ville 14 453 000

INFORMATISATION DU RESEAU

- Matériel et logiciel 2 100 000

- Subvention Etat 350 000

ACQUISITION DE DOCUMENTS

- 1991 Ville 700 000 + 300 000 CNL*

- 1992 Ville 1 200 000 + 300 000 CNL*

* Centre National des Lettres (subventions pour le développement des collections en vue de l'ouverture de la Médiathèque).

PERSONNEL

Créations de postes :

- 2 bibliothécaires - 6 assistants de conservation

- 2 agents du patrimoine - 3 agents d'entretien

Effectif global sur le réseau :

43 agents (26 à la Médiathèque), dont :

- 2 conservateurs - 3 bibliothécaires

- 17 assistants de conservation

- 12 agents du patrimoine

COLLECTIONS (Réseau)

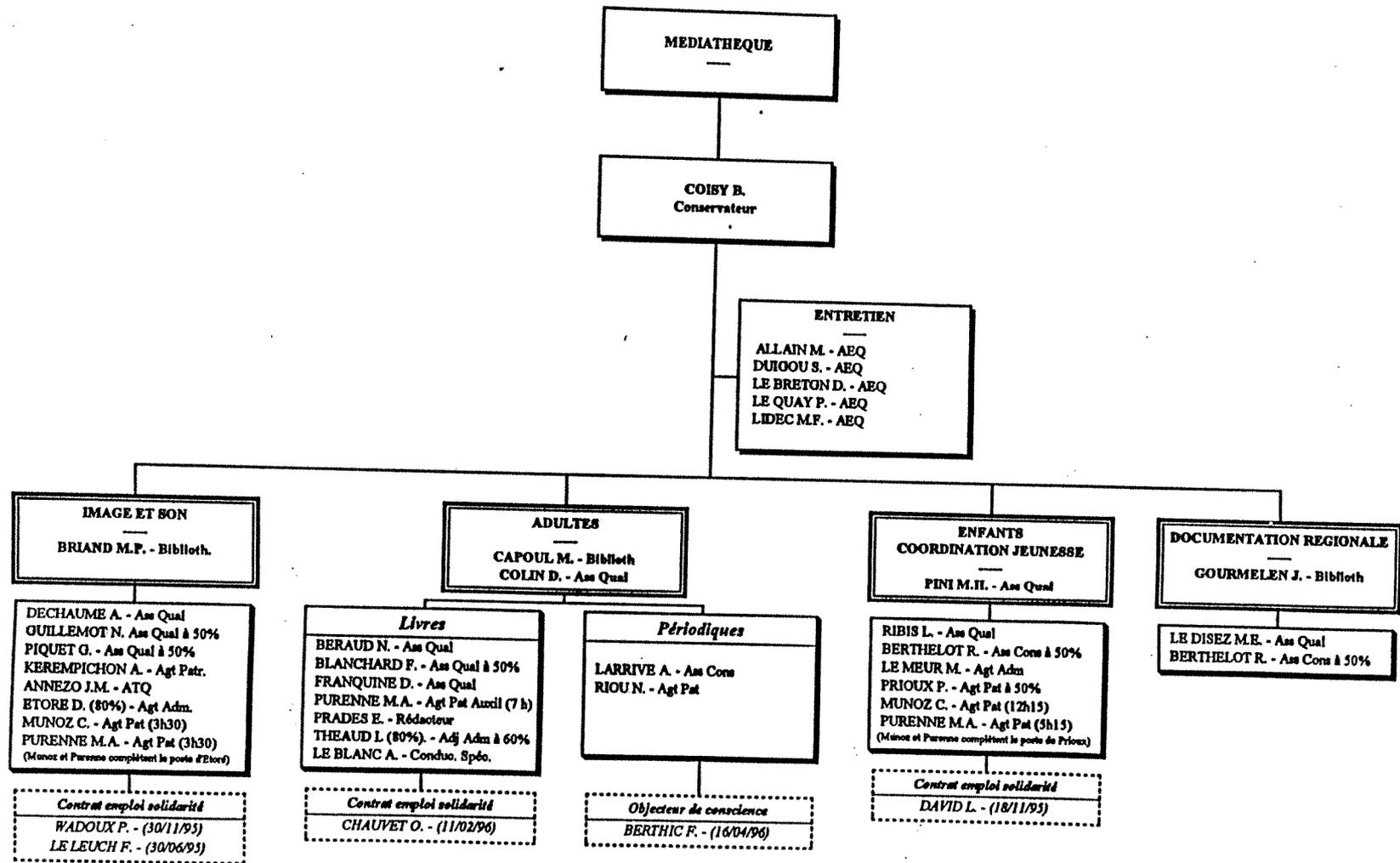
- 150 000 livres - 250 périodiques

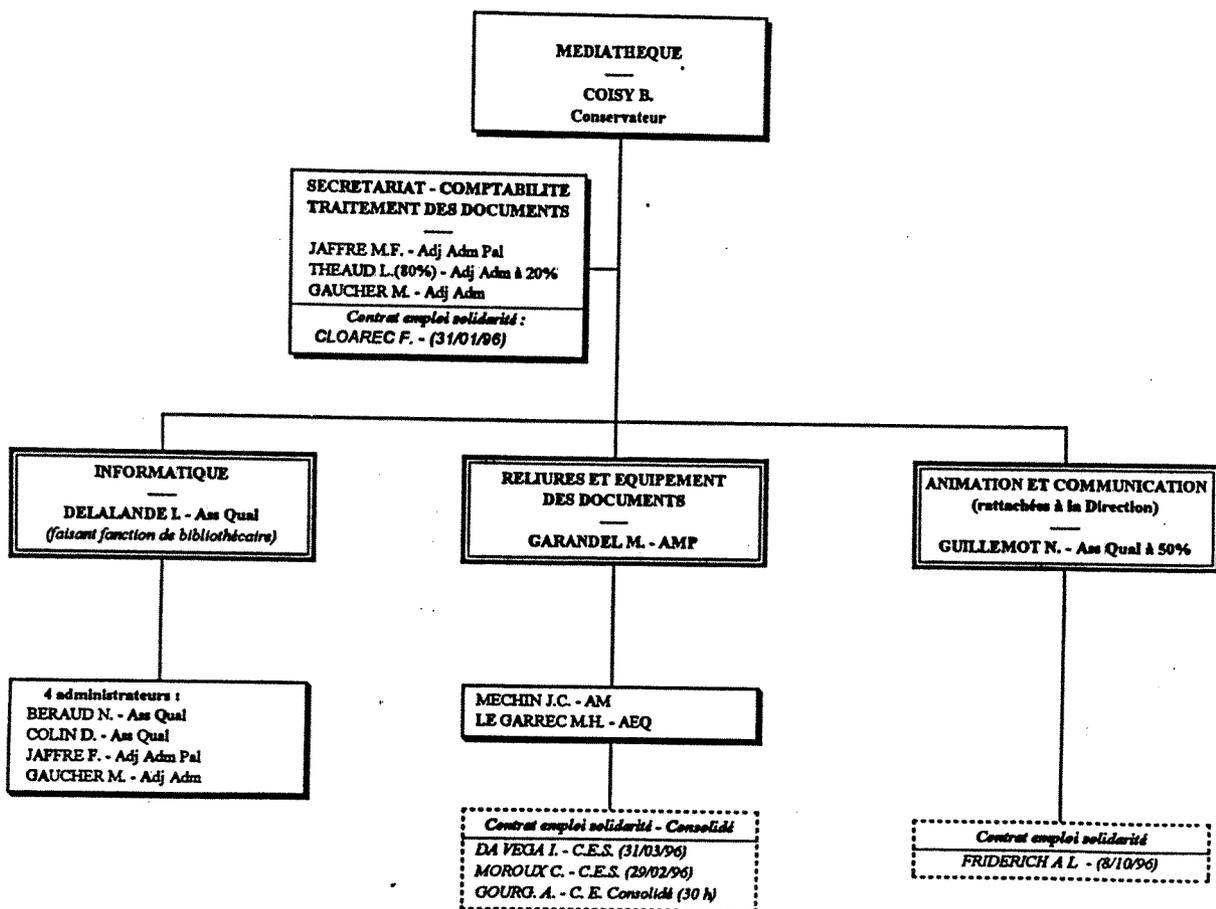
- 3 000 disques compacts - 5 000 cassettes audio

- 1 000 vidéos - 60 logiciels - 7 CD ROM

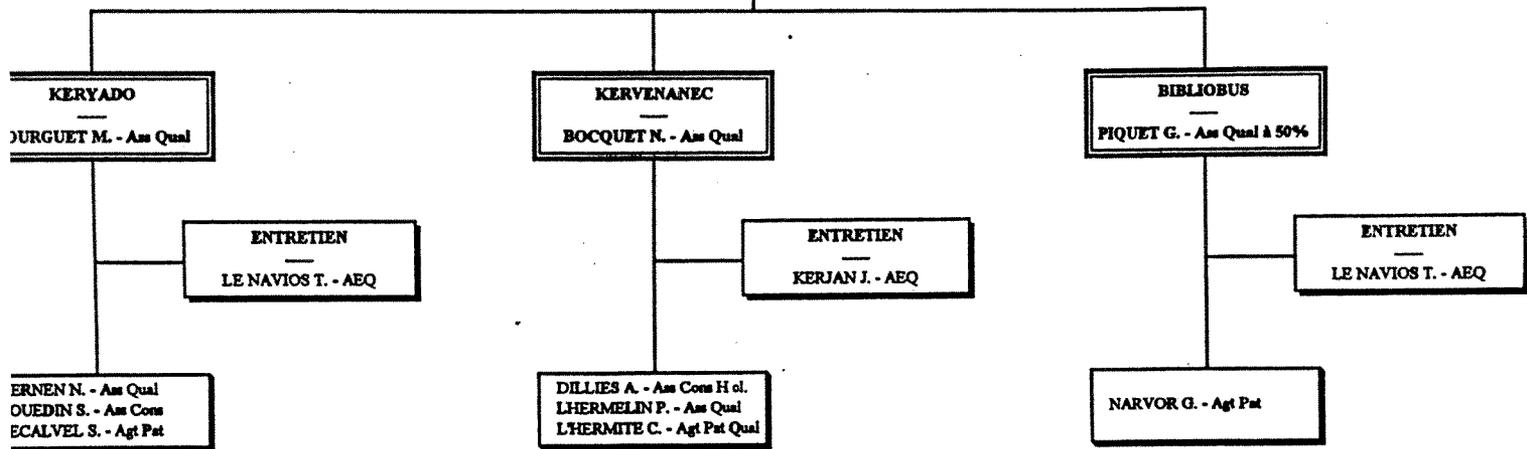
ANNEXE B

Organigramme de la médiathèque. 1995





BIBLIOTHEQUES ANNEXES
—
COISY B.
Conservateur



ANNEXE C

Coût analytique du réseau de bibliothèques

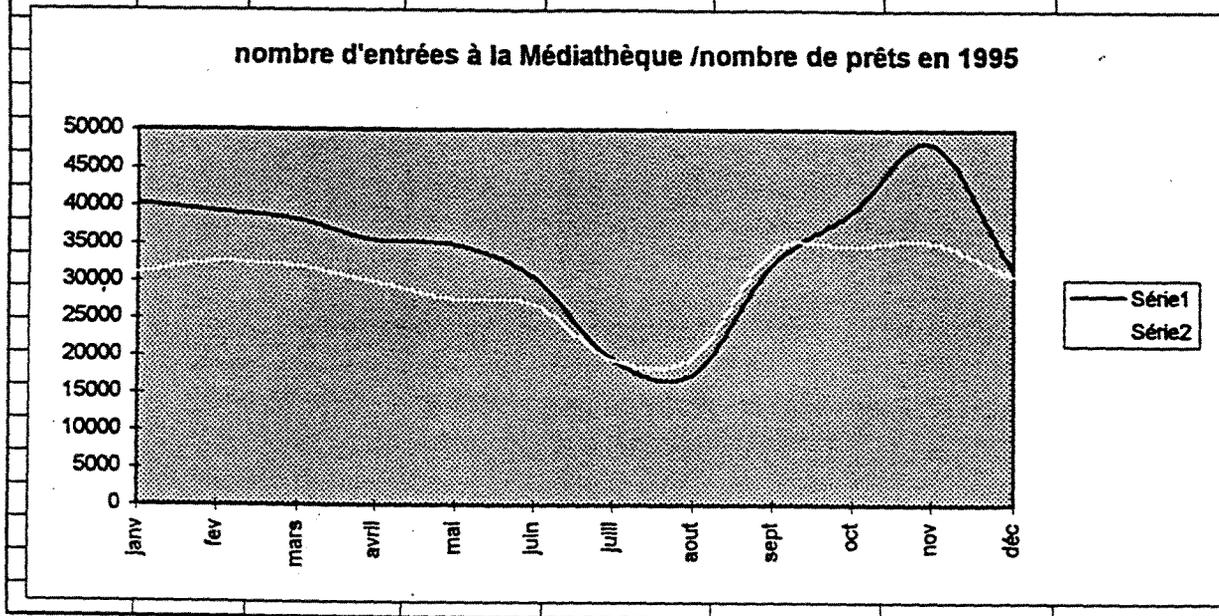
estimation 95

<u>Charges de Personnel</u>	<u>8 050 330</u>	<u>65.22%</u>
Filière culturelle	5 088 693	
Filière administrative	885 059	
Filière technique :		
- agents non affectés à l'entretien	881 923	
- agents titulaires affectés à l'entretien	1 068 774	
- agents horaires affectés à l'entretien	91 483	
Autres	34 398	
<u>Frais d'administration générale</u>	<u>805 033</u>	<u>6.52%</u>
<u>Fonctionnement du réseau</u>	<u>1 817 052</u>	<u>14.72%</u>
Fournitures de bureau (scc 463 et scc 464)	39 750	
Autres fournitures (scc 465)	205 236	
Documentation (scc 2859)	1 302 560	
Entretien matériel, outillage (scc 468-crédits DTI)	39 033	
Entretien matériel, outillage (scc 2125)	34 314	
Acquisition matériel, outillage (scc 469)	10 692	
Frais d'impression (scc 471)	37 405	
Frais de transport (scc 2177)	3 911	
Prestations de service (scc 472)	77 384	
Produits pharmaceutiques et d'hygiène (scc 459)	822	
Redevance téléviseurs (scc 11088)	4 020	
Assurance responsabilité civile (estim. DAFJ)	26 000	
Interventions CTM pour expositions :		
Main d'oeuvre (57 h à 145 F)	8 265	
Fournitures	1 136	
Charges liées aux véhicules :		
Location express	15 270	
Bibliobus (y compris immatriculation)	(P.m. :179.459)	investissement
Carburants (scc 462)	5 077	
Assurances + vignettes	6 177	
<u>Fonctionnement des bâtiments</u>	<u>1 671 442</u>	<u>13.54%</u>
Produits d'entretien ménager (scc 2255)	9 451	
Interventions CTM (283 h à 145 F)	41 035	
+ fournitures (scc 202)	16 962	
Charges de co-propriété (scc 216 - DGAU)	31 066	
Ascenseurs - sécurité incendie (scc 220 - Energie)	44 994	
Onduleur (scc 11143)	73 943	
Nettoyage vitres (scc 13444)	16 825	
Electricité (scc 223)	123 636	
Eau + assainissement (scc 224 / 228)	12 069	
Gaz (scc 226)	39 810	
Fuel	8 869	
Assurances des locaux (estimat.DAFJ)	9 000	
Intérêts des emprunts Médiathèque	1 243 782	
TOTAL DES CHARGES	12 343 857	

ANNEXE D

Les entrées et les prêts en 1995

1995	janv	40415	31004			
	fev	39377	32583			
	mars	38179	31988			
	avril	35494	29921			
	mai	34883	27464			
	juin	30495	26890			
	juill	19625	19465			
	aout	17462	19785			
	sept	32210	34100			
	oct	39351	34632			
	nov	48204	35253			
	déc	31501	30668			
total 1995		407196	353753			



ANNEXE E

Les horaires du réseau en 1996

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MÉDIATHÈQUE	* 13h -18h30	13h -18h30	10h - 18h	fermeture hebdomadaire	13h -18h30	10h -18h
KERYADO	fermeture	14h30 -18h30	10h - 12h	14h30 - 18h30	14h30 - 18h30	10h - 12h
KERVENANEC	hebdomadaire		14h -18h30			13h30 -17h30

*** LES SALLES JEUNESSE ET BRETAGNE SONT FERMÉES LE LUNDI**

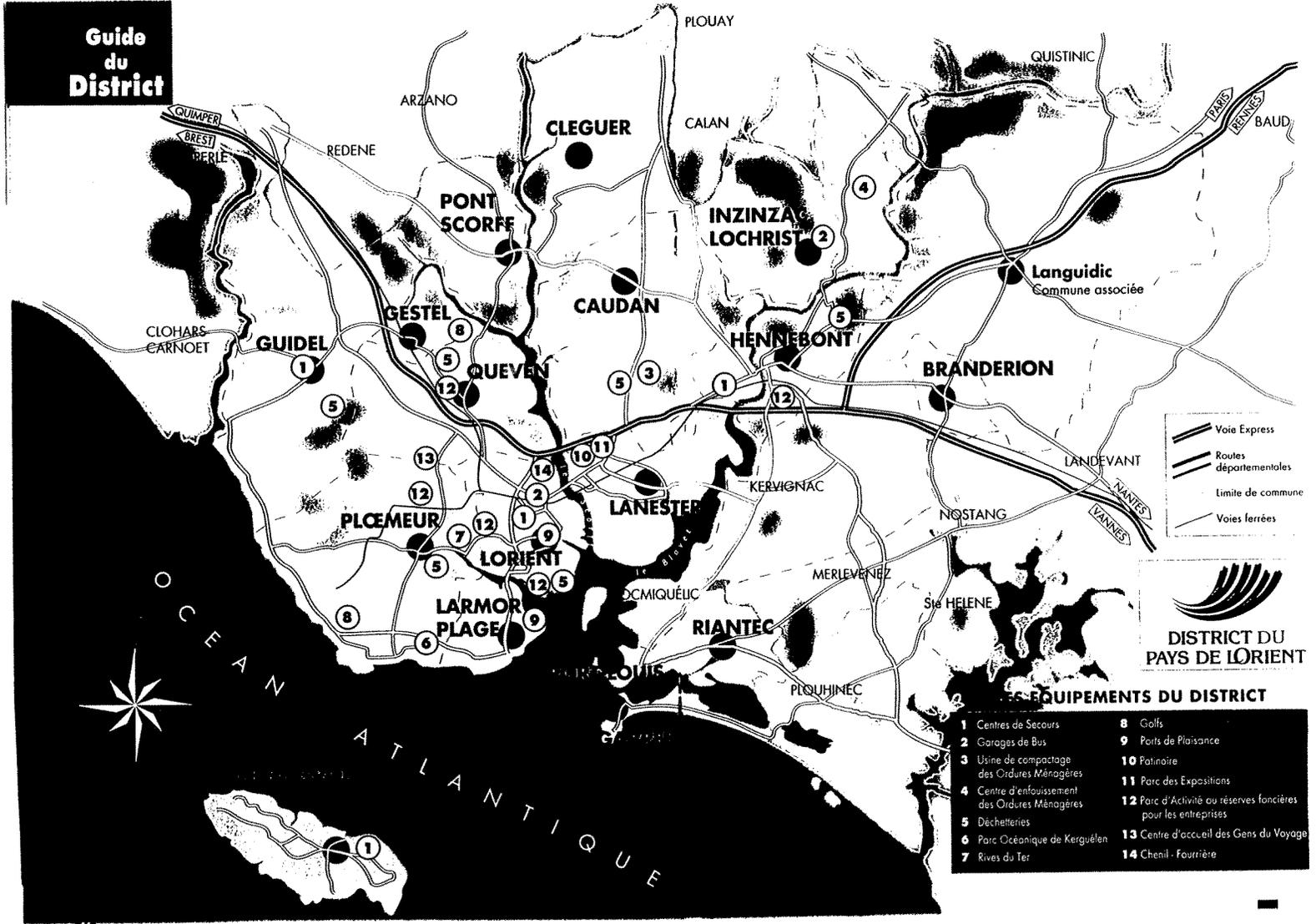
ANNEXE F

Les tarifs des abonnements en 1996

	FORFAIT A	FORFAIT B	FORFAIT C	FORFAIT D
PRET AUX ABONNÉS	4 doc. imprimés	4 doc. imprimés 2 doc. sonores	4 doc. imprimés 2 doc. sonores 2 vidéos	4 doc. imprimés 2 doc. sonores 2 vidéos accès logithèque
TARIFS ADULTES LORIENT	65	125	240	270
TARIFS ADULTES HORS LORIENT	110	215	370	430
TARIFS SCOLAIRES ÉTUDIANTS (14 ans - 24 ans)	25	70	/	/
TARIFS - 14 ans	10	70	/	/
TARIFS RÉDUITS *	20	60	120	150

* Tarifs réduits : demandeurs d'emploi, appelés du contingent, [REDACTED], + de 65 ans non imposable .

La carte du District de Lorient



ANNEXE H

Les bibliothèques du District de Lorient

BRANDERION, bibliothèque relais
CAUDAN, bibliothèque municipale
CLEGUER, bibliothèque municipale
GAVRES, bibliothèque relais
GESTEL, bibliothèque municipale
GROIX, bibliothèque relais
GUIDEL, bibliothèque municipale
HENNEBONT, bibliothèque municipale
INZINZAC-LOCHRIST, bibliothèque municipale
LANESTER, bibliothèque municipale
LARMOR-PLAGE, bibliothèque municipale
LORIENT, bibliothèque municipale
PLOEMEUR, bibliothèque municipale
PONT-SCORFF, bibliothèque relais
PORT-LOUIS, bibliothèque municipale
QUEVEN, bibliothèque municipale
RIANTEC, bibliothèque relais

ANNEXE I

L'organisation des tâches de la salle Bretagne

	Tâches assurées par le personnel titulaire
FONDS BRETAGNE	Catégorie A : 1 agent Catégorie B : 1.5 agent
<i>Tâches actuelles (en nombre d'heures par semaine):</i>	
achat du fonds contemporain	4.25
traitement du fonds contemporain	4
prêt entre bibliothèques	10
service public hall	15.25
service public salle	27
photocopieuse du hall	4
magasinage	0
demande de communication de documents en magasin	13
rangement	0
incidence des congés légaux	10
acquisition ,traitement et conservation du fonds ancien	0
<i>Nombre d'heures :</i>	<u>87.50</u>

ANNEXE J

Les regroupements thématiques de la salle Bretagne

Voyages, voyageurs et aventuriers

Géographie

Préhistoire

 Celts et Armoriciens

Histoire de la Bretagne

 Moyen-âge

 L'Etat breton

 La Révolution

 Le XIXème siècle, la Guerre 14, le XXème siècle

La Bretagne contemporaine

 Finistère, Cornouaille

 Le Léon

 Côtes d'Armor et Trégor

 Iles et Vilaine, Rennes, Saint-Malo

 Morbihan

 Pays de Lorient

 Pays de Vannes

 Loire Atlantique Nantes

Vie politique

Droit

Environnement

Cuisine

(Santé)

Agriculture et pêche

Voies de communication

Techniques et Industries

Sciences sociales

Economie

Ecoles

Folklore, vieux métiers

Traditions et Folklore

Religion

Pays celtiques

Arts

Celtes, Bretagne

Architecture

Fontaines, chapelles, abbayes

Demeures

Châteaux et manoirs

Sculpture, monnaies, faïence, orfèvrerie

Arts populaires

Peinture

Biographie, dictionnaire de la Bretagne

Noms de famille

Photos

Festivals

Musiques celtes

Sport

Bandes dessinées en breton

Albums pour enfants

Textes littéraires.

ANNEXE K

Les périodiques présents dans la salle Bretagne

AL LANV
AL LIAMM
AN DASSON
AN DOERE
ANNALES DE BRETAGNE ET DES PAYS DE L'OUEST
AR FALZ
AR MEN
AR SONER
ARMOR MAGAZINE
AVENIR DE LA BRETAGNE
BREMAN
BRETAGNE DES LIVRES
BRETAGNE ECONOMIQUE
BRUD NEVEZ
BULLETIN DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DU FINISTERE
BULLETIN DE LA SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE
LORIENT
BULLETIN DE LA SOCIETE POLYMATHIQUE DU MORBIHAN
CAHIERS DU FAOUEDIC
CAHIERS DE L'ILE DE GROIX
CAHIERS DE L' IROISE
CAHIERS DU PAYS DE PLOEMEUR
CHASSE MAREE
EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
ETUDES CELTIQUES
EVIT AR BREZHONEG
JOURNAL DES BRETONS DE PARIS
KREIZ : ETUDES SUR LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES
LETTRE DE LA REGION BRETAGNE
LORIENT MAGAZINE
MEMOIRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE
MIL BOUTON
MUSIQUE BRETONNE
OCTANT
PENN AR BED
LE PEUPLE BRETON
REPERES ECONOMIQUES (Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan)
RESEAU
SKOL VREIZH
STERENN (Actualités culturelles de Bretagne)
TIEZ BREIZ
VIVRE AU PAYS
VIVRE ICI

ANNEXE L

Le fonds patrimonial de la médiathèque de Lorient

IMPRIMES

- Nom du fonds, origine : Imprimés du fonds général
- Nombre et types de documents : 731 volumes anciens dont 164 antérieurs à 1801.
- Analyse du fonds : cadre chronologique, ventilation par siècle :

	titres	volumes
XVII ^e siècle	5	6
XVIII ^e siècle :	57	158
1801-1850	65	177
1851-1914 :	393	825
Total (1601-1914)	518	1166

Langues : français ; breton aires géographiques : France, Bretagne ; matières : littérature, histoire

Documents locaux :

- Coutume de Bretagne. 1621 ; Histoire de Bretagne. 1638.
- Récit véritable de ce qui s'est passé à Blavet, maintenant dit le Port-Louvs. Entre Mgr. le Duc de Vendosme, & M. le sieur de Soubize. Avec la sortie du sieur de Soubize et sa retraite sur la mer. - A Paris, Chez Jean Martin, 1625. - 15 p.
- MORICE, Dom, Histoire ecclésiastique de Bretagne. 1750.
- MORICE, Dom, Histoire de Bretagne. 1750. 2 vol.
- Les Jacobins de l'Orient ou la Gigantojacobinomachie. - [s.l.], 1795. - 95 p.
- JEGOU, François, Histoire de la fondation de Lorient. - Lorient, Ad. Lesnard, 1870.
- JEGOU, François, Histoire de Lorient, port de guerre : 1690-1720. - Vannes, Libr. E. Lafolye, 1887.

Documents divers :

- RONSARD, P. de, [Oeuvres]. 1620. 2 vol. ; AVILA, Jean d', Oeuvres. 1673.
- DE THOU, Histoire universelle. 1734. 26 vol.
- Traité du navire. 1746 ; Traité de ... l'art ... de la corderie. 1747 ; Nouveau traité de navigation contenant la théorie et la pratique du pilotage. 1759.
- Essai sur l'éducation de la noblesse. 1748 ; LESAGE, Oeuvres. 1783. 15 vol.
- LA FONTAINE, Fables choisies. 1755. 4 vol. [édition dite des Fermiers généraux].
- Histoire philosophique et politique. 1764. 6 vol. + 3 vol. de Supplément ... 1781.
- L'Espion dévalisé. 2^{ème} éd. Londres, 1783 ; L'espion anglais. Londres, 1784. 10 vol.
- Recueil de mémoires pour le collier. 1786.
- Troisième voyage de Cook. 1785. 3 vol. + 1 vol. de cartes & figures.
- Voyage dans l'hémisphère austral. 1796. 8 vol.
- Instruction sur l'établissement des Comités de la Convention. 1792.
- 1 recueil constitué de 11 brochures révolutionnaires (1792).
- ESQUIROS, A., Histoire des Montagnards. - 1847. - 2 vol. ; FEVAL, Paul, Tribunaux secrets. 4 vol.
- LAMARTINE, Oeuvres. 1855-1865. 26 vol. ; CHATEAUBRIAND, Oeuvres. 1861. 20 vol.

- État du fonds : Inventorié, catalogué, poursuivi, non reproduit, non pris en compte par des études, répertoires ou catalogues collectifs.

- MANUSCRITS - Analyse du fonds :
- 5 vol. manuscrits de François Jégou (juge de Paix à Lorient qui publia plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire de Lorient) : "Histoire de Lorient : recueil de preuves" [ca. 1870]. 4 vol. de pièces d'archives originales ou retranscrites et "Ephémérides historiques lorientaises : recueil de documents, extraits de pièces, notes,... donnant pour chaque jour de l'année, un ou plusieurs faits de l'histoire générale de Lorient". de 1888. 1 vol. de 936 ff. contenant 1325 articles composés à partir des 4 volumes précédents
 - 1 "dossier" Auguste Brizeux (poète breton et Inspecteur des monuments historiques, né à Lorient le 12 septembre 1803) qui contient plusieurs pièces distinctes : 2 carnets de route tenus par Brizeux lors de ses "Tro-Breiz" en 1835 et 1836 ; un recueil de correspondance Alfred de Vigny-Auguste Brizeux, un recueil de poésies (poèmes autographes de Vigny, Pétrus Borel, etc...) "offertes" à Brizeux ; un recueil autographe de poésies de Brizeux et un carnet d'autographes
- État du fonds : inventorié, pris en compte par le Cat. gén. des mss. , t. XXIV, p. 263.

PERIODIQUES Nombre et types de documents : 48 titres de périodiques antérieurs à 1915 ; presse locale et régionale

- Analyse du fonds : cadre chronologique, ventilation par siècle :

	titres
XVIIIe siècle :	1
XIXe siècle (1801-1850) :	4
XIXe siècle (1851-1900) :	30
XXe siècle (1901-1914) :	13

Langues : français (à l'exception d'un titre en breton "Dihunamb") ; aires géographiques : Morbihan, Bretagne, # Matières, thèmes : journaux d'information générale et politique.

Éléments de description des collections :

- L'Abeille de Lorient : 1850-1857 ; 1859-1872 ; L'Avant-garde du Morbihan : 14 févr. 1897- 3 avr. 1898 ; L'Avenir de la Bretagne.... : 1887-1890 ; 1896-1901 ; L'Avenir du Morbihan : 1878-1890 (lacunes) ; Le Biniou : 1893-1894 ; La Bretagne : sept. 1886-sept. 1887 ; La Classe ouvrière de Lorient : 5 mars 1902-27 avr. 1902 ; Le Courrier de Bretagne : 1859-1886 (lacunes) ; Le Courrier des campagnes.... : 1872-1907 (lacunes) ; La Croix du Morbihan : 1893-1906 (lacunes) ; La Dépêche de Lorient : 13 mai 1900-juin 1902 ; Dihunamb : 1905-1941 ; L'Indépendance républicaine : 1912-1914 ; Journal de Lorient : 1847-1848 ; Le Morbihannais : 1879 ; 1881-1886 ; 1896-1899 ; Le Nouvelliste du Morbihan : 1887-1896 ; 1898-1906 ; 1908-1941 ; Le Phare de Bretagne : 1879-1896 ; Le Rappel du Morbihan. Journal des démocrates bretons : 30 avr.1899-13 mai 1900 ; Le Rappel du Morbihan. Journal socialiste hebdomadaire : 1912-1914 ; 1927-1938 ; 1950 ; 1954-.... ; Revue de Bretagne et de Vendée : 1857-1886 ; Le Télégramme. Journal d'annonces et de réclames... : 21 déc. 1891-14 oct. 1893 ; L'Union agricole du Finistère : nov. 1885-mars 1886 ; L'Union libérale du Morbihan : 1905-1907 ; L'Union républicaine du Morbihan : 1911-1914.

Titres nationaux :

- Le Mercure de France : 1742-1756 (lacunes) ; 1903-1910 ; 1935-1937 (lacunes) ; 1947 ; L'Illustration : 1859 ; 1865 ; 1870 ; août 1914-1918 ; Revue des Deux-Mondes : 1849-1912 (lacunes) ; 1948-.... ; BLANC, Louis, Le Nouveau monde. journal historique et politique. - 1849 (Contient les 12 premiers numéros).

- État du fonds : inventorié, catalogué, poursuivi, non reproduit, pris partiellement en compte par Bibliographie de la presse française politique et d'information générale. 1865-1944 : fasc. 56. Morbihan par Nicole Coisel.

ANNEXE M

Les Compagnies des Indes au 17^{ème} et 18^{ème} siècle.

La création de la première Compagnie des Indes, en 1664, est un acte éminemment politique. Cette initiative de Colbert a pour volonté affichée d'approvisionner la France en denrées asiatiques (étoffes, épices, bois, porcelaine), mais répond, en fait, au souci de concurrencer, voire de ruiner, le commerce de la Hollande. L'Etat est actionnaire pour un tiers et l'installation de cette compagnie à Port-Louis résulte d'un ordre de Colbert lui-même. Cette première Compagnie prospère, mais quitte Lorient pour Saint-Malo entre 1703 et 1706.

La deuxième Compagnie des Indes, dite Compagnie d'Occident et appelée ensuite Compagnie perpétuelle des Indes, s'installe à Lorient en 1719 en reprenant à la Marine, c'est-à-dire au Roi, toutes les installations du port. Cette compagnie est une réalisation du nouveau système de finances voulu par le Régent, d'après les idées de Law. Unie à la Banque Royale, disposant de fonds très importants, la Compagnie entreprend une politique d'armement considérable et, rapidement, Lorient devient le centre unique de toutes les activités métropolitaines de la Compagnie : constructions navales, armement, désarmement, entreposage de marchandises et, à partir de 1735, vente de cargaisons, ce qui va profondément marquer l'avenir de la cité, désormais équipée d'une organisation commerciale et financière. La deuxième Compagnie représente 51 à 63% des emplois directs, ce qui fera dire à Bernardin de Saint-Pierre en visite : "*Le peuple de la ville ne connaît d'autre maître que la Compagnie*". L'équilibre précaire de cette économie est particulièrement sensible lors des guerres qui provoquent de brutales baisses d'effectifs et de violents mouvements de protestation très vite réprimés. De plus, à partir de 1763, la Compagnie connaît des difficultés économiques dues à un relatif désengouement pour les produits qu'elle importe. En 1769, la fin du monopole accordé à la Compagnie sonne le glas de l'entreprise et, dans une moindre mesure, le déclin de Lorient.

La troisième Compagnie des Indes, dite Compagnie de Calonne, créée en 1785, est aussitôt en butte aux hostilités les plus variées et elle multiplie les maladroites au point de se voir retirer son privilège en 1790. Elle continue cependant à armer à Lorient jusqu'en 1793.

ANNEXE N

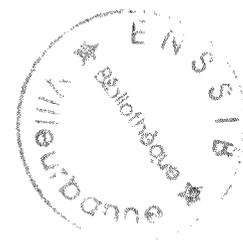
L'Arsenal au 17ème et au 18ème siècle.

Dès 1669, sur décision de Colbert qui veut, entre Brest et Rochefort, un arsenal capable de porter secours aux bâtiments de guerre, Lorient devient le principal lieu de désarmement pour les vaisseaux de la Royale. En 1690, Port-Louis, dont l'histoire est indissociable de celle de Lorient depuis 1664, devient chef-lieu d'un département maritime de la Marine Royale, puis, en 1692, port obligatoire de l'amirauté de Hennebont et de Vannes.

A partir de 1720, la cité devient ville de garnison et se voit pourvue d'un gouverneur militaire. C'est aussi le port où embarquent les armées coloniales, à partir de 1760. A toutes les troupes de l'Etat et de la Marine qui séjournent à Lorient, il faut ajouter les troupes privées de la Compagnie.

En 1770, après la disparition de la Compagnie, la garde du port passe aux troupes royales et l'Arsenal devient propriété royale.

ANNEXE O



Questionnaires

L'identité de la bibliothèque/de la salle Bretagne.

*Ci-dessous figurent les quelques options fondamentales de toute bibliothèque. Pouvez-vous me dire si votre bibliothèque/la salle Bretagne les met en pratique, pourquoi et comment?

Permettre l'accès à l'information

Respecter les choix du lecteur adulte

Encourager la formation du citoyen

Participer à la lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme

Organiser la mémoire

Transmettre des contenus et des traces

La bibliothèque comme service territoriale

*Quels sont, selon vous, les objectifs de la municipalité concernant la médiathèque/la salle Bretagne

Etes-vous satisfait du budget alloué à votre établissement/votre secteur?

*La municipalité privilégie-t-elle son territoire?

*Les dernières élections municipales ont-elles été l'occasion, pour la bibliothèque, d'une plus grande attention de la part de la municipalité?

*Quel est selon vous l'espace territorial de la bibliothèque/la salle Bretagne?

La bibliothèque comme service culturel et éducatif

Quelles sont les actions de la bibliothèque/salle Bretagne en faveur de la création et en réponse à son rôle de lieu de découvertes?

Quelles sont les partenariats de la Bibliothèque/salle avec les autres établissements culturels de la ville, avec les autres centres de documentation ou les autres bibliothèques?

Le rôle de la bibliothèque

Le patrimoine

Qu'est-ce que, selon vous, le patrimoine écrit?

*Quel patrimoine pour Lorient?

*Quel patrimoine pour la bibliothèque de Lorient?

La mémoire

*La bibliothèque/salle Bretagne est-elle un lieu de mémoire?

*La bibliothèque/salle Bretagne fait-elle ou doit-elle faire la mémoire?

La formation

Quelle est l'attitude de la bibliothèque/salle Bretagne en faveur ou face aux publics étudiants et lycéens?

*La bibliothèque/salle Bretagne est-elle une maison commune?

Si vous deviez fermer un secteur lequel et pourquoi?

Si vous deviez développer un secteur, lequel et pourquoi?

De ces deux termes, bibliothèque ou médiathèque, lequel préférez-vous?

On parle souvent de bibliothèque patrimoniale ou bibliothèque savante ou bibliothèque populaire, laquelle de ces expressions aimeriez-vous appliquer à votre bibliothèque/salle? Pourquoi et comment y parvenir?

La salle Bretagne

*Quelles sont les caractéristiques de la salle Bretagne, selon vous?

quelle est, selon vous, la définition la plus exacte du fonds local?

Quelle est, selon vous, la définition la plus exacte du fonds régional?

Quelles distinctions faites-vous entre le fonds Bretagne, le fonds régional et le fonds local?

Quelles sont les délimitations géographiques du fonds local, du fonds régional, du fonds bretagne?

*Quelle est votre perception de cette salle?

*Quelle est la fonction, le rôle, la définition, de ce fonds dans la bibliothèque?

*Quelle est la fonction, le rôle, la définition, de ce fonds en matière de mémoire/identité locale?

Quelle est la fonction, le rôle, la définition, de ce fonds en matière de culture/identité bretonne?

*Quels sont vos projets et objectifs pour ce secteur?

Les questions précédées d'une étoile ont également été posées à l'attaché à la Direction Générale du Développement Culturel.